

L'ENTOMOLOGISTE

revue d'amateurs

publiée sous l'égide de la Société entomologique de France



Tome 67

ISSN 0013-8886

numéro 2

mars – avril 2011

L'ENTOMOLOGISTE

revue d'amateurs, paraissant tous les deux mois

fondée en 1944 par Guy COLAS, Renaud PAULIAN et André VILLIERS

publiée sous l'égide de la Société entomologique de France
<http://www.lasef.org/>

Siège social : 45 rue Buffon, F-75005 Paris

Fondateur-rédacteur : André VILLIERS (1915 – 1983)
Rédacteur honoraire : Pierre BOURGIN (1901 – 1986)
Rédacteur en chef honoraire : René Michel QUENTIN (1924 – 2010)

Directeur de la publication : Daniel ROUGON

daniel.rougon@laposte.net

Comité de rédaction :

Henri-Pierre ABERLENC (Montpellier), Michel BINON (Orléans),
Hervé BRUSTEL (Toulouse), Antoine FOUCART (Montpellier), Patrice LERAUT (Paris),
Antoine LEVÉQUE (Orléans), Bruno MICHEL (Montpellier),
Philippe PONEL (Aix-en-Provence) et François SECCHI (Orléans)

Adresser la correspondance :

Manuscrits et recensions au rédacteur

Laurent PÉRU
Muséum-Aquarium de Nancy
34 rue Sainte-Catherine
F-54000 Nancy
lperu@me.com

Renseignements au secrétaire

Philippe GENEVOIX
Revue *L'Entomologiste*
40 route de Jargeau
F-45150 Darvov
philippe.genevoix@orange.fr

Abonnements, règlements, factures et changements d'adresses au trésorier

Christophe BOUGET
Revue *L'Entomologiste*
domaine des Barres
F-45290 Nogent-sur-Vernisson
christophe.bouget@cemagref.fr

Tirage du présent numéro : 700 exemplaires

Prix au numéro : 7,00 €

ISSN : 0013 8886 CPPAP : 0514 G 80804

Photo de couverture : *Trichodes zebra* Chevrolat, 1874 (Coleoptera Cleridae)
cliché Philippe Ponel

***Phloeomyzus passerinii* (Signoret, 1875)
dit Puceron lanigère du Peuplier
(Hemiptera Sternorrhyncha Aphididae)**

Jean-Claude VALA *, Sophie POINTEAU *, Marianne LAMBERT ** & Julie THIERCELIN ***

* Laboratoire de Biologie des Ligneux et des Grandes Cultures, UPRES EA
Université d'Orléans, 1207 rue de Chartres, BP 6759, F-45067 Orléans
jean-claude.vala@univ-orleans.fr / jean-claude.vala@wanadoo.fr
sophie.pointeaux@univ-orleans.fr

** 36 allée Auguste-Rodin, F-18000 Bourges
switlye@hotmail.com

*** 6 rue Jules-César, F-45340 Batilly-en-Gatinais
viscount@hotmail.fr

Résumé. – Le Puceron *Phloeomyzus passerinii* se développe uniquement sur le Peuplier. Les caractères distinctifs de tous les stades du cycle sont précisés. Dans la nature, sa présence est discrète en hiver et au printemps, mais il forme des colonies importantes et bien visibles en automne par recouvrement quasi complet du tronc de l'arbre par une abondante sécrétion cireuse blanchâtre. Les colonies renferment tous les stades du développement selon le type de cycle parthénogénétique ou sexué. Cependant, la présence de cet Aphidien semble irrégulière avec une présence/absence une année sur deux. Dans le cas de forte infestation, la destruction du Peuplier se manifeste deux ans plus tard.

Summary. – The aphid *Phloeomyzus passerinii* exclusively develops on poplar tree. The distinctive characters of all life-cycle stadia are precised according to their annual biology. In the field, its presence is furtive during winter and spring seasons, but, in autumn, colonies are clearly noticeable by the whitish waxy secretions that are covering most of the tree trunk. The colonies are composed with all stadia according to parthenogenesis or sexual cycles. However, the presence of this aphid seems irregular with one presence/absence every two years. When infestation is strong, the poplar's destruction occurs in two years.

Considérations générales et économiques

Le Puceron lanigère du Peuplier, *Phloeomyzus passerinii* (Figures 1 à 4 et 12 à 18), a été décrit de Clamart, près de Paris, par SIGNORET [1875]; cet auteur fait la description de la larve, de la femelle aptère vivipare et de la femelle ailée sexuée; il donne quelques précisions biologiques et écologiques : « Cet insecte vit à tous ses états au collet des racines du peuplier et de préférence en dessous; quelquefois [...] on en trouve le long de la tige [tronc] où il est facile de constater sa présence lorsqu'il a plu et que le tronc mouillé et bruni laisse apparaître l'Aphidien, qui est recouvert d'une masse considérable de mousse laineuse blanche [...]. Espèce trouvée à tous les états, fin octobre, à Clamart, près Paris ». Les indications originelles portant sur les dates de capture et la distribution du Puceron sur sa plante-hôte s'avèrent d'emblée écologiquement importantes.

Jusqu'à présent, cet insecte a été reconnu comme strictement inféodé aux Peupliers et primitivement signalé sur le Peuplier noir, *Populus nigra* L. Le cycle, monoécique, ne s'effectue

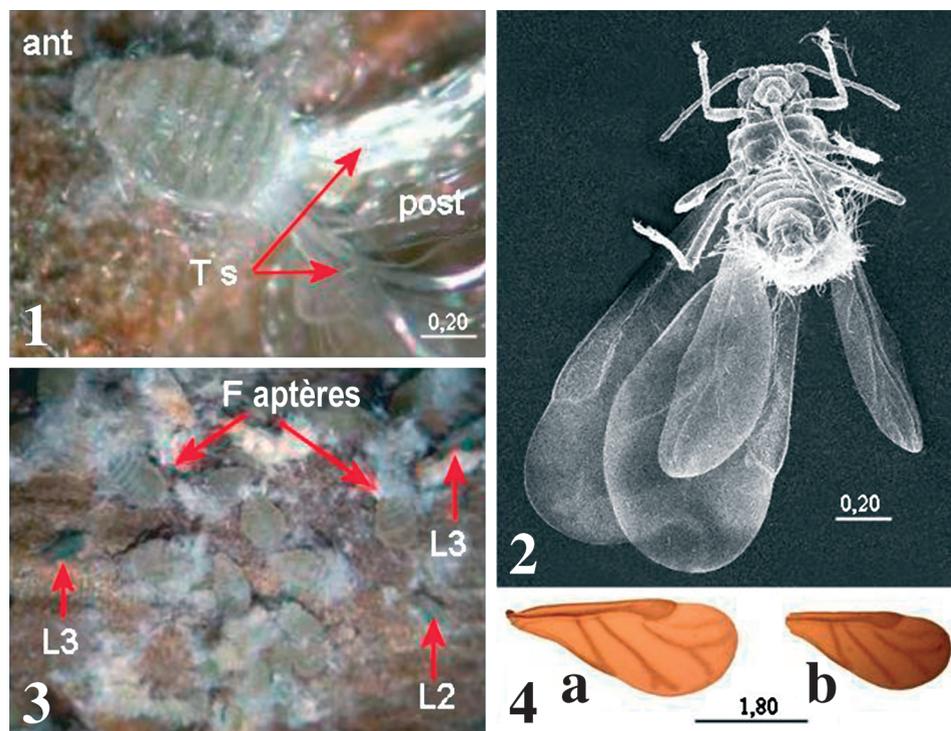
que sur cette seule plante-hôte, le Peuplier, et l'alimentation s'y réalise uniquement à ses dépens, l'insecte étant donc monophage. La prise de nourriture se fait uniquement au niveau des cellules sous-corticales, selon le mode piqueur-suceur bien connu chez les Hémiptéroïdes.

Depuis plusieurs décennies, les Peupliers sont prisés dans l'industrie du bois pour la fabrication de meubles, contreplaqués, emballages légers (barquettes alimentaires, cagettes...) ou encore pour les revêtements intérieurs des maisons. Avec l'augmentation des quotas industriels et la demande de plus en plus exigeante en termes de qualité, de blancheur ou de diminution des nœuds dans le bois fini, les généticiens ont réalisé de multiples hybridations entre les Peupliers américains et européens. Ainsi sont nés de nombreux génotypes (appelés variétés ou cultivars par les popuiculteurs) dont le nombre est supérieur à 120 (Marc Villar, INRA d'Orléans, comm. pers., 2 février 2009). Au cours des multiples croisements, l'amélioration de la résistance du végétal à certains ennemis est recherchée, principalement à la Rouille foliaire,

Melampsora sp., au brunissement des feuilles, *Marssonina brunnea* (Ellis & Everh.), ou encore au Chancre bactérien, *Xanthomonas populi* (Ridé). Parmi les variétés proposées, les populteurs en utilisent, ou en ont testé, une cinquantaine en fonction de la rapidité de croissance, de la rectitude du tronc, de la régularité de la branchaison et de la résistance aux attaques parasitaires ou à la sécheresse. En fonction des aléas des facteurs abiotiques, comme la nature du sol, un génotype d'abord prisé a pu être délaissé par la suite. De ce fait, l'enjeu économique de la populture nécessite constamment une recherche croisée associant la sélection de génotypes résistants et la prise en compte des attaques de pathogènes dont celle actuelle très préoccupante due à l'explosion du Puceron *Phloeomyzus passerinii*.

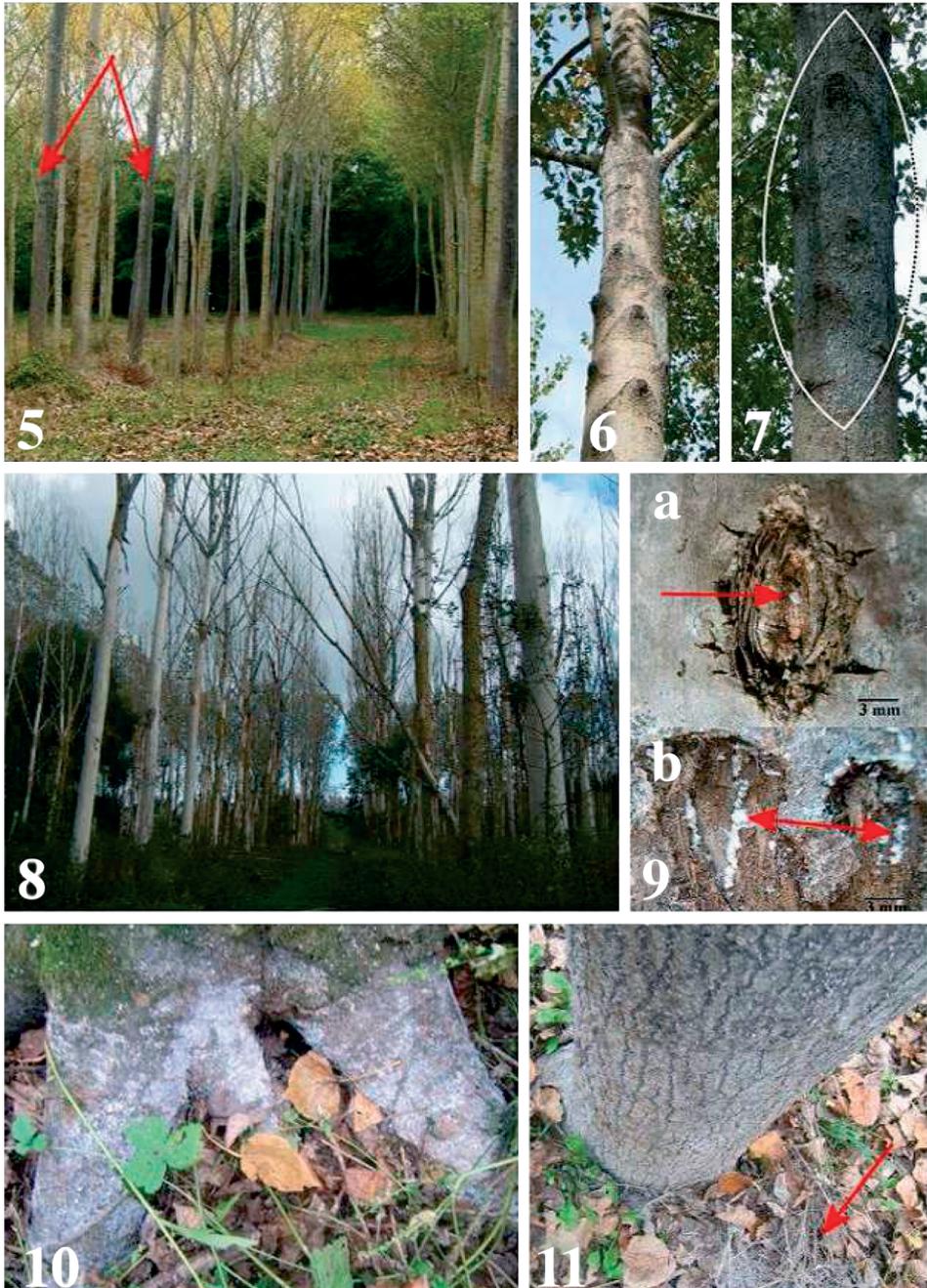
Dans le livre collectif relatif aux insectes associés aux Peupliers conduit par DELPLANQUE [1998], près de 1 700 espèces d'insectes sont décrites ou citées comme potentiellement nuisibles, inféodées,

occasionnelles ou simplement hébergées par les Peupliers. Pour les Pucerons, LECLANT [in DELPLANQUE, 1998 : 173-193] mentionne une trentaine d'espèces dont *Phloeomyzus passerinii*. En effet, l'espèce est connue depuis fort longtemps comme agent préjudiciable à son hôte végétal strict. En Italie, elle a été bien étudiée à la suite de sévères dommages observés dans les plantations [DELLA BEFFA, 1936; VIDOTTI, 1960; LAPIETRA & ALLEGRO, 1981, 1990; ALLEGRO *et al.*, 1996]. En France, ce n'est qu'en 1995 que les premiers dégâts et pertes importantes d'arbres ont été signalés dans le Sud-Est par les forestiers, professionnels, exploitants et populteurs [MAUGARD & CHAUVEL, 1997; Yannick Bourneaux, comm. pers., 1998]. Depuis, *Phloeomyzus passerinii* a été répertorié dans les régions Centre, Bourgogne et Pays de la Loire par les observateurs du Département de la santé des forêts (DSF) et par nous-mêmes. Les déprédations constatées vont jusqu'à la perte complète de l'exploitation (Figure 8).



Figures 1 à 4. – *Phloeomyzus passerinii* : 1) Femelle aptère pourvue de ses deux touffes de soies laineuses à l'extrémité postérieure. ant et post = extrémités antérieure et postérieure, Ts, touffe de soies. 2) adulte ailé femelle en vue ventrale. 3) Vue partielle d'une colonie de Pucerons de femelles aptères avec présence de quelques formes larvaires de stades 2 (L2) et 3 (L3). 4) Ailes d'une femelle : a) aile antérieure; b) aile postérieure (clichés 1 et 3, M. Lambert et J. Thiercelin; 2 et 4, J.-C. Vala).

Phloeomyzus passerinii (Signoret, 1875) dit Puceron lanigère du Peuplier
(Hemiptera Sternorrhyncha Aphididae)



Figures 5 à 11. – Différents aspects des colonies de Pucerons sur une peupleraie de génotype I-214 attaquée par *Phloeomyzus passerinii* : 5) Arbres attaqués reconnaissables par leur tronc noirci (flèches). 6) Fortes colonies blanchâtres en extension. 7) *Idem* en fin d'évolution, le tronc du Peuplier noirci par action des Champignons utilisant le miellat. 8) Peupleraie détruite par l'action du Puceron dans la région Centre. 9) Début de colonisation par le Puceron : a) simple présence en hiver; b) primo-développement de colonies en juin. 10) collet et racines recouverts par le Puceron favorisation ainsi la dispersion de l'insecte. 11) Base d'un tronc entièrement envahie par le Puceron et importante zone laineuse sur le sol favorisation aussi la dispersion de l'insecte (clichés J.-C. Vala).

Position systématique

Ordre Hemiptera L., 1758

Sous-ordre Sternorrhyncha

Superfamille Aphidoidea

Famille Aphididae

Sous-famille Phloeomyzinae

Genre *Phloeomyzus* Horvath, 1896 (monotypie)

(= *Loewia* Lichtenstein, 1886 nec Egger, 1856)

Phloeomyzus passerinii (Signoret, 1875) (*Schizoneura*)

Synonymes :

Phloeomyzus redelei Hille Ris Lambers, 1931

Phloeomyzus dubius Börner, 1931

Phloeomyzus dearborni Smith, 1974

subsp. *zhangwuensis* G.X. Zhang, 1982 (in G.X.

Zhong, 1982, syn. nec Blackman & Eastop, 1991)

Compléments à la description originale

À partir d'individus récoltés dans la région de Naples (Italie), ROBERTI [1941] a donné une description minutieuse de la femelle virginipare de *Phloeomyzus passerinii*, de différents stades immatures, de la biologie du Puceron et a précisé les dégâts observés sur le tronc et les branches du Peuplier noir, et plus sporadiquement sur *Populus alba* L., dans le Piémont. Toutefois, la publication la plus complète concernant la morphologie des stades larvaires, nymphaux, de la femelle aptère, des adultes ailés mâle et femelle est due à ARZONE & VIDANO [1984]. MIMEUR [1937] a signalé la présence de ce Puceron sur le Peuplier noir au Maroc (Fès) et a noté des variantes de forme et de coloration entre les individus examinés.

Les stades immatures se différencient principalement en fonction de la forme générale et de la taille du corps, du rostre, la coloration, la présence/absence de moignons d'ailes ou d'ailes. Dans une population s'observent quatre stades larvaires (L1 à L4), deux stades nymphaux (N3 et N4), un stade sexué dioïque et un stade œuf en fonction de la période de vie du Puceron.

Stade L1 (*Figure 12*) : 0,45 mm de long; corps jaune clair, allongé et légèrement oblongue; yeux rouges; rostre (*R*) dépassant nettement le bord postérieur du corps.

Stade L2 (*Figure 13*) : 0,50 – 0,55 mm, corps légèrement convexe; coloration vert clair, rostre dépassant à peine le corps. L'antenne de ces deux stades possède quatre articles.

Stade L3 : 0,65 mm; forme ovale bien prononcé, vert clair à foncé; article antennaire 3 amorce une constriction transversale au milieu.

Stade L4 (*Figure 14*) : identique à la précédente mais vert foncé à gris verdâtre; antenne avec nettement cinq articles.

Nymphe N3 (nombre 3 faisant référence à L3) : forme ovale, légèrement élargie au niveau du thorax et des premiers segments abdominaux, vert foncé; sur chaque bord latéral du thorax présence d'un bourgeon d'aile en forme d'une boursouffure jaune-clair; antennes avec cinq ou six articles.

Nymphe N4 (*Figure 17*) : distinctement ovale, vert foncé à gris; moignons d'ailes distincts (*Ba*); antenne avec six articles.

Femelle aptère (*Figures 15 et 16*) : 1,0 – 1,3 mm : verdâtre à vert-grisâtre; ovale et globuleux; vivipare.

Femelle ailée (*Figure 2*) : 1,3 – 1,5 mm; corps vert noirâtre; aile (*Figures 4a et b*) peu nervurée avec un Y caractéristique (qui peu être absent), extrémité postérieure présente une furca arrondie extensible tout comme chez les nymphes (*Figure 17 : Fu*).

Mâle ailé : taille plus petite, 1,0 – 1,3 mm; coloration identique.

Les antennes des femelles aptères, nymphes et adultes ont six articles. Quelque soit le stade, l'apex des antennes montre un très court processus terminal arborant cinq sensilles chémoréceptrices de type chaetica à pore terminal. De même, de chaque côté du septième segment abdominal, on note la présence d'une large glande séricigène dorso-latérale (*Figure 18 : Gls*), à nombreux pores hexagonaux d'où jaillissent de longs filaments blanchâtres qui constituent l'importante touffe de cires postérieure visibles à tous les stades (*Figures 1, 2 et 17*).

Cycle

Deux modalités sont observées.

a) *Un cycle strictement parthénogénétique* issu des femelles aptères vivipares qui donnent directement des larves L1 très mobiles. À la suite de mues successives, les larves évoluent en L2, L3 et L4 qui sont à l'origine de nouvelles femelles aptères vivipares. Au laboratoire, en conditions constantes de température (22 ± 1 °C) et d'humidité (75 %), ARZONE & VIDANO [1984] rapportent jusqu'à 33 générations annuelles sans

discontinuité. Dans la nature, cette succession est possible car les femelles aptères vivipares sont observées toute l'année avec une présence plus accentuée de fin avril à novembre. Le reste de l'année, elles peuvent occuper une variété de microhabitats dispersés sur le Peuplier, principalement le fond des anfractuosités du tronc, les aisselles des branches hautes, le collet, les racines, voire s'enfouir dans le sol; nous avons personnellement récolté des individus à 5 cm de profondeur dans le sol en septembre 2009. Les récoltes hivernales sont peu mentionnées ou pas réalisées; nous avons néanmoins prélevé différentes formes larvaires, des femelles aptères vivipares et des œufs sur des troncs en décembre, janvier et février (2008 à 2010) alors que la température extérieure oscillait entre 0 et 2 °C. Ramenés au laboratoire, les œufs ont éclos et les individus aptères conservés à 20 ± 2 °C, avec une photopériode de 16-8, ont commencé à produire des larves dès le deuxième jour. Comme pour beaucoup d'autres insectes, ces deux facteurs abiotiques semblent réguler le cycle; il reste à évaluer l'importance de chacun.

b) *Un cycle sexué* qui aboutit à la formation d'adultes ailés des deux sexes. La succession des stades est très différente et comprend les larves L1 et L2, morphologiquement identiques à celles du cycle précédent, mais qui sont suivies par les stades nymphaux N3 et N4, puis par les adultes ailés, mâles ou femelles. Souvent, aussi bien au laboratoire que dans la nature, on observe une apparition précoce des femelles; néanmoins, l'inverse a été aussi noté. Le déterminisme de la formation temporelle du sexe et la variation du sex-ratio restent encore inconnus. Dans la détermination du sexe, il semble exister deux voies de sexualisation à partir des femelles comme chez d'autres espèces de Pucerons. Le mécanisme, d'ordre génétique, aboutirait à deux types de femelles: l'un, par voie parthénogénétique, ne donnant que des femelles gynophores à l'origine uniquement de femelles ailées; l'autre, par parthénogenèse arrhénotoque, donnant des femelles androphores dont les larves ne donnent que des mâles ailés. Cette possibilité est attestée par l'obtention unique de mâles ou de femelles en suivant la lignée de larves élevées en isolement et qui donnent l'un ou l'autre sexe. Les deux lignées sexuelles se différencient probablement par l'exclusion d'un chromosome sexuel pour les mâles (XO).

L'activité sexuelle débute dès que les deux sexes sont en présence. L'accouplement est bref, répétitif, avec ou non le même mâle. Les mâles

s'agitent intensément, volent, courent sur toutes les faces des boîtes d'élevage en plexiglas utilisés. En supprimant volontairement les couvercles des boîtes, nous avons constaté que les ailés se sont dirigés rapidement vers les fenêtres vitrées éloignées de deux ou trois mètres; une femelle a même été recueillie à 12 mètres de distance. Ces observations montrent donc la faculté de déplacement et de dispersion de l'espèce au stade adulte ailé. Cette potentialité était douteuse jusqu'à présent, les adultes étant toujours qualifiés de « pauvres voiliers ».

La référence originale « octobre » donnée dans la description originale [SIGNORET, 1875] concorde parfaitement avec les observations chorologiques de terrain. En effet, c'est au cours de cette période, principalement de fin août à novembre, que les troncs des arbres sont fortement recouverts de « laine blanche » [SIGNORET, 1875] allant jusqu'aux racines (*Figures 6, 10 et 11*). La totalité des formes sont retrouvées: larves à tous les stades, femelles parthénogénétiques et de rares adultes. À l'automne, divers Champignons se développent en utilisant le miellat sécrété par le Puceron et le tronc des arbres attaqués noircit (*Figure 5 et 7*). En hiver, les individus sont peu visibles (*Figure 9a*) et occupent de petites zones réduites au fond des fissures et crevasses du tronc, des fortes racines même enfouies. Au printemps, notamment en mai-juin, des traînées blanchâtres éparées, dues à la production de « laine », sont perceptibles sur le tronc (*Figure 9b*). Souvent, ces « primo-infestations » peuvent disparaître complètement sans occasionner de dégâts sur l'arbre-hôte.

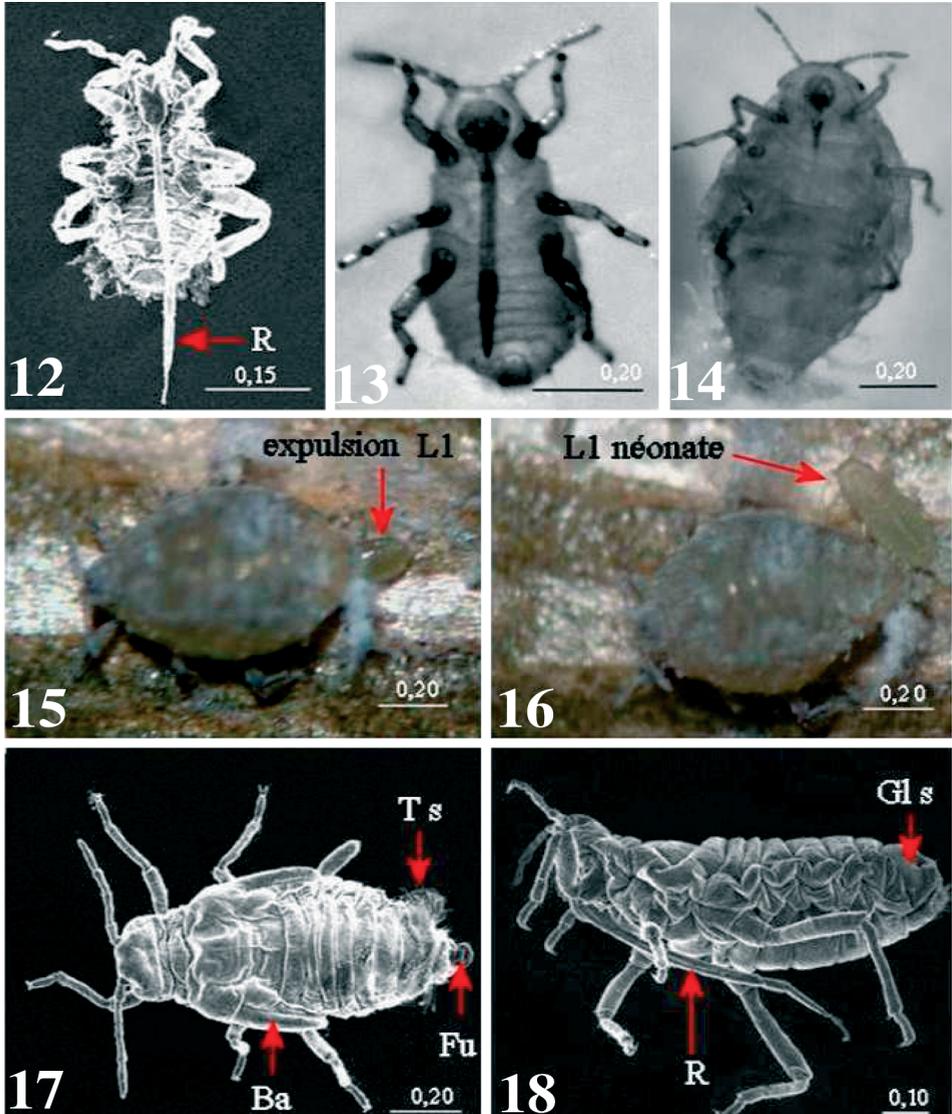
Rythmicité

Bizarrement, selon les populteurs et les observateurs de la DSF, le Puceron ne se manifeste que tous les deux ans. Toutefois, d'après des recherches spécifiques et très focalisés sur le terrain, il est possible de récolter des individus toute l'année avec des taux très variables. Si en automne, le Puceron est aisément décelable par la « masse considérable de mousse laineuse [cire] blanche » [SIGNORET, 1875], son observation par la suite dépend de l'acuité visuelle de l'observateur, surtout en hiver.

Enfin, d'après les suivis d'observateurs de la DSF, les arbres attaqués ne dépérissent que si la surface de couverture du tronc atteint 50 %. Il semble donc, malgré les bons résultats biologiques

découlant des investigations des équipes italiennes et ceux déjà obtenus au laboratoire d'entomologie de l'université d'Orléans, qu'il persiste encore d'importantes lacunes dans les modalités réglant le déroulement du cycle de *P. passerinii*. Au laboratoire, il faut mentionner

l'obtention de formes ailées à plusieurs reprises au cours de l'année et non simplement au terme de la succession des générations parthénogénétiques femelles aptères, particulièrement en automne, comme il se produit chez beaucoup d'autres espèces de Pucerons.



Figures 12 à 18. – *Phloeomyzus passerinii*, stades de développement : 12) Larve L1. 13) Larve L2. 14) Larve L4 (L3 est identique mais moins bombée). 15) Femelle aptère parthénogénétique en train d'expulser une L1. 16) L1 néonate de la figure précédente juste émergée. 17) Nymphe N4 identifiable par ses bourgeons alaires : *Ba*, bourgeon alaire; *Fu*, furca, *Ts*, touffe de soies. 18) Femelle aptère parthénogénétique vue de profil : *Gl s*, glande séricigène en position latéro-dorsale sur le tergite 7; *R*, rostre. (Clichés 12 à 14, 17 et 18, J.-C. Vala; 15 et 16, M. Lambert et J. Thiercelin).

Phloeomyzus passerinii (Signoret, 1875) dit Puceron lanigère du Peuplier
(Hemiptera Sternorrhyncha Aphididae)

Références bibliographiques

- ALLEGRO G., PICCO F. & BIANCO B., 1996. – Resistance behaviour to *Phloeomyzus passerinii* of some recently-selected Italian poplar clones. *Proc. 20th Sess. International Poplar Commission*, Budapest, 1 : 199-208.
- ARZONE A. & VIDANO C., 1984. – Investigation on *Phloeomyzus passerinii* in Piedmont. *Annali della Facoltà di scienze Agrarie della Università degli studi*, 13 : 337-356
- DELLA BEFFA G., 1936. – Contributo alla conoscenza degli insetti parassiti dei pioppi. II *Phloeomyzus passerinii* Sign. (Afidé lanigero dei pioppi). *Bollettino del Laboratorio Sperimentale e Regio Osservatorio di Fitopatologia*, 13 : 13-23.
- DELPANQUE A., 1998. – *Les insectes associés aux peupliers*. Bruxelles, Éditions Mémor, 350 p.
- LAPIETRA G. & ALLEGRO G., 1981. – La difesa del pioppeto: cenni sulla biologia e su sui metodi controllo degli insetti più dannosi. *L'informatore Agrario*, 37 (34) : 16995-16998.
- LAPIETRA G. & ALLEGRO G., 1990. – Suscettibilità a *Phloeomyzus passerinii* Sign. dei cloni di pioppo coltivati in Italia. *Informatore Fitopatologico*, 11 : 41-44
- MAUGARD F. & CHAUVEL G., 1997. – Enseignements et conséquences d'une première forte attaque de *Phloeomyzus passerinii* dans les peupleraies de Tarn-et-Garonne (4^e conférence internationale sur les ravageurs en agriculture, Montpellier, 6-8 janvier 1997). *Annales de l'Association Nationale de Protection des Plantes*, 3 : 919-926.
- MIMEUR J., 1937. – Aphididae du Maroc (dixième note). *Bulletin de la Société des Sciences Naturelles du Maroc*, XVII : 203-208.
- ROBERTI D., 1941. – Contributi alla conoscenza degli Afidi d'Italia II. *Bollettino del Laboratorio di Zoologia Generale e Agraria della Facoltà Agraria in Protici*, XXXI : 135-137.
- SIGNORET V., 1875. – Schizoneura. *Bulletin de la Société Entomologique de France*, 5 : CCII-CCIV.
- VIDOTTI G., 1960. – Osservazioni sulla etologia ed ecologia del *Phloeomyzus passerinii* Sign. Nella zona di Este (Hemiptera Aphididae Aphidinae). *Atti Istituto veneto di scienze, lettere ed arti*, 118 : 203-218. •



Faune – PACA – Odonates



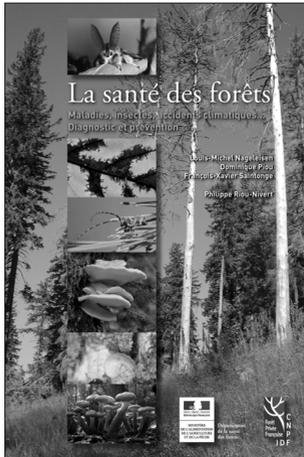
L'OPIE-Provence-Alpes-du-Sud, en partenariat avec la LPO-PACA, gère un site participatif de saisies d'observations des Libellules de la région PACA : le volet Odonates du site www.faune-paca.org, lancé au printemps 2010. Plusieurs milliers de données ont été enregistrées dès la première saison, la qualité du site en faisant son succès. La constitution de cette base de données a pour finalité la meilleure connaissance possible de la faune régionale afin de contribuer à sa protection.

Chaque contributeur, après son inscription, reste propriétaire de ses données qu'il gère à sa mesure et exploite (statistiques, cartographie...) en toute sécurité. L'enregistrement d'une observation est directe, grâce à Google Earth. Un comité de vérificateurs qualifiés veille à la rigueur scientifique des saisies, les photographies jointes aux observations constituant une aide précieuse. Les prévisions pour les prochaines années, et la collaboration des autres structures à vocation odonatologique de la région, nous ont permis de décider dès à présent l'élaboration et la publication d'un atlas « papier » en 2015. Tout naturaliste soucieux de la protection des Libellules et désirant collaborer au futur atlas, a sa place parmi les contributeurs de faune-paca-odonates ; il y sera le bienvenu.



Michel PAPAZIAN
Secrétaire OPIE-Provence-Alpes-du-Sud
papazianmcm@wanadoo.fr

La santé des forêts



La liste des perturbations qui touchent les forêts est longue : insectes ravageurs, champignons pathogènes, tempêtes, sécheresses, incendies, pollutions, grands ongulés... S'y rajoutent aujourd'hui deux nouvelles sources d'inquiétude : les effets du changement climatique et la crainte d'invasion de parasites exotiques. La connaissance et la prise en compte de ces menaces potentielles deviennent donc une nécessité pour assurer la pérennité de nos massifs forestiers et des services qu'ils nous rendent.

Cette synthèse, unique en langue française, présente une description détaillée des modes de vie ou d'action des différents agents de dommages, une présentation illustrée des symptômes et des clés de diagnostic simples et inédites.

Le forestier y puisera toute l'information nécessaire pour connaître, reconnaître et évaluer les risques afin de maintenir ses peuplements en bonne santé.

L'amateur de nature découvrira sous un angle inhabituel le fonctionnement fascinant et complexe de l'écosystème-forêt, peuplé d'organismes aux modes de vie originaux et régi par de subtils et fragiles équilibres.

L'aménageur y trouvera un bilan objectif sur l'état de santé d'un domaine qui couvre 28 % du territoire national et qui constitue un cadre à préserver, enjeu de multiples intérêts.

À la fois novateur et scientifiquement rigoureux, pratique et accessible à tous, bénéficiant d'une iconographie exceptionnelle (plus de 1 000 photos et des dessins, schémas, graphiques, tableaux, fiches d'identification...), ce manuel est un outil indispensable pour mieux comprendre et sauvegarder le milieu forestier.

Pour recevoir l'ouvrage *La santé des forêts*, édition de terrain, 608 p., format 16 × 24 cm, au prix de 49 € l'unité ou *La santé des forêts*, édition de luxe, 608 p., format 19 × 28,5 cm, au prix de 69 € l'unité (frais d'envoi : 7 € pour 1 ou 2 exemplaires ; 9 € de 3 à 9 exemplaires ; 16 € de 10 à 19 exemplaires ; au-delà, nous consulter), en faire la demande à la librairie de l'IDF, 23 avenue Bosquet, 75007 Paris en joignant votre règlement par chèque à l'ordre de « Agent comptable Suf IDF ».

Courriel : idf-librairie@cnpf.fr

Vous pouvez également commander en ligne sur www.foretpriveefrancaise.com

Librairie : 23 avenue Bosquet, F-75007 Paris
+ 33 (0)1 40 62 22 80
E-mail : idf@cnpf.fr
www.foretpriveefrancaise.com

Service d'Utilité Forestière du Centre national de la propriété forestière
Établissement public national régi par les articles L221-1 et suivants du Code forestier
SIRET 180 092 355 00015 – APE 8413Z / TVA Intracommunautaire FR 75180092355

« Une forêt privée gérée et préservée
par un réseau d'hommes compétents
au service des générations futures »

Les insectes dans l'œuvre de Shakespeare

Éric de LACLOS

F-21440 Champagny

Dans l'œuvre dramatique de William Shakespeare, il serait certainement possible de choisir un quelconque domaine des sciences naturelles et de rechercher les citations de la matière retenue, comme je l'ai fait pour le domaine qui nous réunit dans ces colonnes. Les insectes – au sens où le grand public entend ce mot – ont tout autant éveillé son attention que les oiseaux, les poissons ou la flore. Tout autant, c'est déjà faire figure d'exception à la charnière des XVI^e et XVII^e siècles où les insectes étaient ignorés de la littérature. Pour enrichir ses images et métaphores, Shakespeare fait feu de tout bois sans porter de jugements de valeur : tous les éléments constitutifs de notre monde sensible, mêmes les plus « vils », sont susceptibles d'être intégrés dans l'un de ses drames, quel qu'en soit le sujet. Les insectes ont la part belle : il n'est pratiquement pas une pièce où ils ne soient cités.

Les citations relèvent de trois répertoires différents : le premier concerne les insectes qui interviennent dans le récit même, il s'agit, le plus souvent, d'ancre le discours dans une réalité de détails partagés par les spectateurs du théâtre; le deuxième relève des images ou des métaphores; le troisième, plus innovant, est corrélé au merveilleux. Commençons notre promenade de ce côté-ci.

Un bel exemple nous est donné dans *Roméo et Juliette* (scène IV) où Mercutio, l'ami de Roméo, décrit la reine Mab, sorte de fée facétieuse dont la petite taille est en rapport avec celle des insectes :

« Elle est la fée accoucheuse et elle arrive, pas plus grande qu'une agate à l'index d'un alderman, traînée par un attelage de petits atomes à travers les nez des hommes qui gisent endormis. Les rayons des roues de son char sont faits de longues pattes de faucheux; la capote, d'ailes de sauterelles; les rênes, de la plus fine toile d'araignée; les harnais, d'humides rayons de lune. Son fouet, fait d'un os de grillon, a pour corde un fil de la vierge. Son cocher est un petit cousin en livrée grise, moins gros de moitié qu'une petite bête ronde tirée avec une épingle du doigt paresseux d'une servante. Son chariot est une noisette vide, taillée par le menuisier écureuil ou par le vieux ciron, carrossier immémorial des fées. »

Ailleurs, Titania (*Le Songe d'une nuit d'été*, scène IV), reine des fées, s'adresse à quatre sylphes en leur demandant de prendre soin de l'homme

qu'elle aime par suite d'un enchantement :

« [...] dérobez aux abeilles leurs sacs de miel; pour flambeaux de nuit, coupez leurs cuisses enduites de cire, et allumez aux yeux enflammés du ver luisant, afin d'éclairer mon bien aimé à son coucher et à son lever; et arrachez les ailes des papillons diaprés pour écarter de ses yeux endormis les rayons de lune. »

Il ne s'agit plus de véritables fées dans *Les joyeuses commères de Windsor* (scène XIX), mais d'une mise en scène fantastique destinée à effrayer le libertin Falstaff; deux insectes sont cités lors de la fameuse nuit qui confondra le dindon de cette farce. Pistolet évoque le premier :

« Elfes, écoutez vos noms; silence, espions aériens ! Grillon, tu sauteras aux cheminées de Windsor; et là où le feu ne sera pas couvert, l'âtre pas balayé, tu pinceras les servantes et leur feras des bleus foncés comme la myrtille. »

Sir Evans, qui a un fort accent (il est Gallois) et prononce certains b en p, invoque le second :

« Je vous en prie, mettez-vous en place, la main serrée dans la main; et vingt vers luisants nous serviront de lanterne pour guider notre mesure autour de l'arpre. »

Mamilius, (*Le conte d'hiver*, scène III), à la demande de sa mère, raconte une histoire de revenants et de lutins. Après avoir commencé les premiers mots, il déclare :

« [...] Je vais conter ça tout doucement; je ne veux pas que les grillons là-bas m'entendent. »

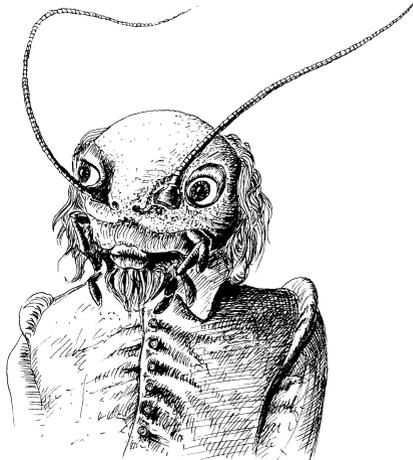


Figure 1. – Portrait apocryphe de William Shakespeare

Les insectes appartiennent bien à l'univers du conte et Mamilus, par prudence, évite de les provoquer avec les péripéties de son conte d'hiver : leur vol, leur saut, leur reptation, pourraient établir un passage dangereux entre notre monde et celui des chimères. L'insecte par sa petite taille et son mode de vie étrange se rapproche de la gente merveilleuse, pourtant, il vit à nos côtés. Ce sont des êtres dont l'insignifiance est équivoque.

Dans le registre métaphorique, abeilles, mouches et papillons ont, comme on pouvait s'y attendre, le plus grand nombre d'occurrences. Ce n'est pas tant du côté de la systématique qu'il faut rechercher l'originalité de Shakespeare – comment aurait-il pu y prétendre à une époque où seuls les noms populaires étaient répandus ? – mais plutôt dans la finesse de ses observations quant aux espèces ou groupes choisis. Le dramaturge donne un sens à ce que nous avons toujours vu sans jamais y prêter attention.

Le papillon

L'image classique du papillon attiré par la lumière et se brûlant dans la flamme est utilisée par Portia (*Le marchand de Venise*, scène XIII) ; on notera que l'identité du lépidoptère est précisée, fait rarissime dans la littérature postérieure :

« Ainsi le phalène s'est brûlé à la chandelle. »

Dans *Coriolan*, la métamorphose du papillon est utilisée comme métaphore pour faciliter la compréhension du revirement du héros éponyme de la tragédie, une image s'ajoute à la métaphore initiale et crée un surprenant effet de levier :

SICINIUS. – Est-il possible qu'un temps si court puisse altérer la nature d'un homme ?

MENENIUS. – Il y a de la différence entre une chrysalide et un papillon ; pourtant votre papillon a été chrysalide. D'homme ce Marcius est devenu dragon : il a des ailes, il est bien plus qu'une créature rampante. »

Effectivement, tout comme le papillon, le dragon relève du rampant et du volant, dans une perspective chronologique pour le premier et diachronique pour le second. La mise en rapport du papillon et du dragon reste signifiante sous l'angle moral qui l'a motivé : Marcius/Coriolan a été papillon – c'est-à-dire du côté du bien – en tant que héros vainqueur des ennemis de Rome ; il est devenu dragon en s'alliant à ses anciens adversaires pour combattre Rome.

La mouche

Dans la bouche de Gloucester (*Le roi Lear*, scène XVII), la mouche exprime le caractère dérisoire de nos destinées :

« Ce que les mouches sont pour les enfants espiègles, nous le sommes pour les dieux ; ils nous tuent pour leur plaisir. »

En perdant la vue, Gloucester acquiert une lucidité terrible, il comprend que les dieux se jouent des hommes sans aucune considération pour leurs sentiments.

Pour Iago (*Othello*, scène IV), la mouche permet de figurer l'aveuglement de l'innocence du lieutenant Cassio, à l'inverse, la toile de l'araignée représente la perfidie du stratagème destiné à renforcer la jalousie d'Othello :

« Chuchote, va ! Une toile d'araignée aussi mince me suffit pour attraper cette grosse mouche de Cassio. »

Ce sont encore les mouches qui sont citées un peu plus loin (scène XI) où Othello lui-même cherche à humilier son épouse Desdemona :

DESDEMONA. – J'espère que mon noble maître m'estime vertueuse.

OTHELLO. – Oh ! oui, autant qu'à la boucherie ces mouches d'été qui engendrent dans un bourdonnement.

Le moucheron n'est pas oublié, là encore, Shakespeare met en œuvre son sens de l'observation, l'insecte doit aider Dromion à régler son attitude en fonction de l'état d'esprit de son maître Antipholus (*La comédie des erreurs*, scène IV) :

« Quand le soleil brille, que les mouchérons espiègles s'ébattent, soit ; mais qu'ils se fourrent dans des trous quand le soleil cache ses rayons. Si vous voulez badiner avec moi, étudiez mon visage, et réglez vos façons sur ma mine ; ou j'inculquerais violemment le savoir-vivre à votre esprit fort. »

L'abeille

Depuis l'Antiquité, l'abeille tient une place à part puisque, seule, parmi les insectes, elle est directement utile à l'homme. Sa biologie étant assez bien connue, les possibilités métaphoriques en sont accrues d'autant. Trois personnages, dans *Jules César* (scène XIV), exploitent une part de ces possibilités au cours d'une discussion :

CASSIUS. – Antoine, la portée de vos coups est encore inconnue ; mais quant à vos paroles, elles volent les

abeilles de l'Hybla, et leur dérobent leur miel.

ANTOINE. – Mais non leur dard.

BRUTUS. – Oh ! oui, et leur voix aussi ; car vous leur avez pris leur bourdonnement, Antoine, et très-prudemment vous menacez avant de piquer.

De l'abeille à la guêpe, il n'y a qu'un pas que le dramaturge aime à franchir. Il arrive que les deux hyménoptères soient mis en opposition, Julia (*Les deux gentilshommes de Vérone*, scène III), venant de déchirer la lettre de celui qu'elle aime déclare :

« Oh ! odieuses mains qui avez déchiré de si tendres paroles ! Perfides guêpes, c'est donc pour butiner ce doux miel, que vous avez lacéré de vos dards l'abeille qui le produit. »

La guêpe, ne produisant pas de miel, a un sens habituellement négatif ; il est exceptionnellement positif dans *La Sauvage apprivoisée* (scène III) où Catharina, encore indomptée, y est associée par son futur époux. Il s'ensuit des réparties à double sens sur la position de l'aiguillon, métaphore des flèches de Cupidon :

PETRUCHIO. – Qui ne sait où la guêpe porte son aiguillon ! Au bout de son corsage !

CATHARINA. – Au bout de ses lèvres !

PETRUCHIO. – Les lèvres de qui ?

CATHARINA. – Peut-être les vôtres si vous aviez un corps sage ! Adieu.

Abeilles, mouches et papillons font aujourd'hui partie des « lieux communs » des images littéraires. Toutefois, il manque la fourmi, indirectement évoquée par la fourmière dans la première partie de *Henri IV*. Shakespeare, à son époque, fait cependant figure de pionnier ; il creuse un filon métaphorique que le XIX^e siècle épuisera.

Il n'en est pas de même avec l'ordre des coléoptères qui n'a jamais suscité, coccinelle exceptée, un grand enthousiasme de la part des écrivains. A tout seigneur, tout honneur, commençons par celle qui me tient à cœur, la vrillette, si injustement négligée par les entomologistes et pourtant si proche de nous, aimant à recouvrir d'une sciure fatale l'encaustique et nos vaines ambitions.

Macbeth est un drame qui met en jeu les forces du destin. Parce qu'il entend trois sorcières – parèdres des trois Parques – lui prédire qu'il deviendra roi d'Écosse, le loyal Macbeth va sombrer dans la trahison et le crime qui le conduiront à assassiner son souverain, amis, femmes et enfants. Dans ce contexte sinistre, deux coléoptères sont cités. Donalbain (scène IX), fils du roi légitime d'Écosse nomme le premier :

« Pourquoi parlerions-nous ici où la fatalité, cachée dans un trou de vrille, peut se ruer sur nous et nous accabler ? »

Il est probablement fait allusion ici à *Xestobium rufovillosum* (Anobiinae), surnommé « l'horloge de la mort » en raison des coups réguliers qu'il assène dans les bois vermoulus de nos propres maisons, métaphore du compte à rebours de notre mort et, par extension, du destin embusqué dans ce que nous avons de plus proche : notre mobilier.

Dans la scène XI, le second coléoptère est cité par Macbeth lui-même, il s'adresse à sa femme après avoir décidé de faire tuer son ami Banquo :

« Sois donc joyeuse. Avant que la chauve-souris ait fait à tire d'ailes son tour de cloître, avant qu'à l'appel de la noire Hécate, l'escarbot aux ailes d'écaille ait de ses bourdonnements sourds sonné le carillon somnolent du soir, il sera fait une action d'un formidable éclat. »

Il est toujours difficile de savoir ce que désigne dans l'esprit de l'auteur – et surtout du traducteur – le terme escarbot qui, suivant les contextes, s'applique aux coléoptères, aux scarabéides, aux histérides, aux ténébrionides, etc. Ce mot semble être une déformation du latin *scarabeus* s'étant croisée avec le mot escargot ; les deux termes intervertissant parfois leur sens dans les parlars régionaux. Pour ma part, dans le contexte de Macbeth, je pense que l'escarbot désigne ici le hanneton dont le vol est si caractéristique à la tombée de la nuit.

On découvre d'ailleurs une citation du hanneton dans *Antoine et Cléopâtre* (scène XIV), où, respectivement, Agrippa, partisan d'Octave César (qui deviendra l'empereur Auguste), et Enobarbus, partisan d'Antoine, discutent des sentiments de Lépide, le troisième triumvir, à l'égard des deux premiers :

AGGRIPA. – Il les aime tous les deux.

ENOBARBUS. – Ils sont les ailes dont il est le hanneton [...]

Ainsi, le fameux triumvirat est comparé au coléoptère, Lépide formant le corps de l'insecte, Octave César et Antoine les deux élytres. La suite nous montrera que cette belle unité ne fut que trop brève : le hanneton sera rapidement disséqué par les événements !

Pour convaincre ses deux fils adoptifs qu'il vaut mieux se satisfaire d'une humble existence heureuse que de la richesse de la cour du roi de Bretagne et des compromissions morales qu'elle entraîne, Bélarius (*Cymbeline*, scène XIV), nomme également l'escarbot :

« [...] et, souvent, pour notre consolation, nous trouverons que l'escarbot à l'aile d'écaille est mieux abrité que l'aigle à la vaste envergure. »

Je terminerai cette exégèse entomologique par les insectes utilisés comme insultes; que les spécialistes des malheureuses bêtes retenues par le dramaturge veuillent bien lui pardonner ses choix.

Petruchio, mari de l'insupportable « Sauvage apprivoisée » (scène VIII) invective le tailleur qui lui a confectionné une belle robe, sur ses propres ordres. Gardons à l'esprit que cette pseudo-colère rentre dans le cadre du programme éducatif destiné à contraindre la belle à plus de soumission :

« — O monstrueuse arrogance ! Tu mens, fil, tu mens, dé, tu mens, verge, trois quarts, moitié et quart de verge, tu mens, clou, puce, ciron, grillon d'hiver [...] »

Le dénominateur commun de ces insultes est la petite taille — sans doute en rapport avec celle attribuée classiquement aux tailleurs. Il est intéressant de constater que ces insectes sont cités dans un ordre de grandeur croissant; tout comme les objets cités, ils semblent faire partie de l'environnement habituel de l'atelier du tailleur.

Laissons le mot de la fin à l'ignoble Thersite (*Troilus et Cressida*, scène xv) qui, après une longue série d'insultes ajoute :

« Ah ! comme le pauvre monde est empesté par ses mouches d'eau, par ces infusoires de la nature ! »

Parce qu'ils sont nombreux et proches de nous, parce qu'ils offrent d'innombrables variations de

mœurs, Shakespeare a puisé sans retenue dans la matière entomologique pour imaginer ses propos. Qu'ils nous fassent rire, trembler ou rêver, les insectes l'ont aidé à élargir la brèche vers laquelle il s'est toujours employé à nous mener, passage entre la réalité du théâtre et celle des péripéties de nos existences; la fiction prend racine en nous, elle brouille nos repères, elle estompe ce que nous tentons de maintenir artificiellement sous le terme de réalité. Les insectes bourdonnent, piquent et se métamorphosent sur scène, ils savent bien que la séparation avec le public n'est qu'une convention des hommes dont ils se jouent. Grillons, papillons et cirons viendront tantôt hanter nos maisons, ils précéderont Hamlet, Timon, Falstaff et la troublante Isabelle.

Sources bibliographiques

Pour rédiger cet article, j'ai utilisé la traduction complète de François-Victor Hugo (le fils du père) publiée en deux éditions et quinze volumes (hors poésies et apocryphes), chez Pagnerre, libraire-éditeur à Paris (1862-1872). Que celles et ceux qui voudraient retrouver les extraits que je cite soient patients, le découpage en scènes varie suivant les traductions.

Je tiens cette collection de mon arrière-grand-père avec qui je suis heureux de partager publiquement mon admiration pour le dramaturge anglais. Je suis tout à fait conscient qu'il m'aurait fallu me reporter aux textes originaux afin de m'affranchir des traductions, ce travail aurait alors été plus sérieux; j'ai préféré m'amuser comme une mouche se posant sur le nez d'une jolie femme. •



Petites annonces d'abonnés

Recherche les numéros 16, 18, 20, 21, 25, 26, 31 et 32 du *Bulletin de liaison de l'Association des Coléoptéristes de la région parisienne (ACOREP)*, ainsi qu'articles et livres traitant des Coléoptères du Puy-de-Dôme, sous forme d'originaux, de photocopies ou au format PDF.

Contacteur : Frédéric LACOSTE
19 rue Pablo-Neruda
F-63000 Clermont-Ferrand
lacostefrederic63@neuf.fr

Recherche l'ensemble des volumes de *Longicornia. Études et notes sur les Longicornes (1950-1956)* publié chez Paul Lechevalier par Pierre Lepesme, sous forme brochée.

Laurent PÉRU
11 bis rue Lyautey
F-54000 Nancy
lperu@me.com

***Sericus sulcipennis* Buysson, 1893 (*S. brunneus* var. *sulcipennis* Buysson),
espèce valide, synonyme de *Sericus clarus* Gurjeva, 1972,
nouvelle pour la faune de France
(Coleoptera Elateridae)**

Lucien LESEIGNEUR * & Hubert PIGUET **

* 10 rue des Aiguinards, F-38240 Meylan
lucien.leseigneur@free.fr

** 1 rue de Perceval, F-75014 Paris
pigu@club-internet.fr

Résumé. – La présence en France de *Sericus clarus*, indiquée dans le *Catalogue of Palaearctic Coleoptera* [CATE, 2007], est confirmée par l'identification de plusieurs individus dans des collections particulières et dans la collection du Buysson (M.N.H.N.). Sa présence en Allemagne est signalée pour la première fois. *Sericus sulcipennis* Buysson, 1893, décrit comme variété de *Sericus brunneus* (L., 1758) est identique à *Sericus clarus* Gurjeva, 1972. Prioritaire, il est élevé au rang d'espèce, *S. clarus* devenant son synonyme. Une clé dichotomique permet de distinguer *S. clarus* de *S. brunneus*, espèce largement répandue et commune dans certaines stations françaises.

Summary. – *Sericus sulcipennis* Buysson, 1893 (*S. brunneus* var. *sulcipennis* Buysson) valid species = *Sericus clarus* Gurjeva 1972, new for french fauna (Coleoptera Elateridae). The presence in France of *Sericus clarus* Gurjeva, 1972, mentioned in the *Catalogue of Palaearctic Coleoptera* [CATE, 2007], was confirmed by the identification of several individuals in private collections and in coll. du Buysson (MNHN). Its presence in Germany is reported for the first time. *Sericus sulcipennis* Buysson, 1893, described as a variety of *Sericus brunneus* (L., 1758), is identical to *Sericus clarus* Gurjeva, 1972. Said variety must be raised to the rank of species. According to the Principle of Priority, *S. clarus* becomes its synonym. A dichotomic key is provided to distinguish *S. clarus* from *S. brunneus*, the latter widespread and common in some French localities.

Mots-clés. – Coleoptera, Elateridae, *Sericus clarus*, *Sericus sulcipennis*, France, Allemagne.

Key-words. – Coleoptera, Elateridae, *Sericus clarus*, *Sericus sulcipennis*, France, Deutschland.

Introduction

Sericus clarus Gurjeva, 1972, espèce orientale (Russie, Est sibérien), cité d'Autriche, de la République Tchèque, de Slovaquie et de Suisse, l'est aussi de France par CATE dans le *Catalogue of Palaearctic Coleoptera* [2007 : 134] mais, bien sûr dans ce type d'ouvrage, sans référence de localités. Alerté par notre collègue Giuseppe Platia (*in litt.*) qui nous a dit posséder un exemplaire de France, plus précisément d'Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne) et nous a transmis des photographies des principaux caractères d'identification, nous avons entrepris une recherche de cette espèce dans nos collections et auprès de certains entomologistes français intéressés par les Élatérides.

À partir d'une ébauche de tableau dichotomique illustré, Roger Vincent, le premier, a pu découvrir un individu mâle de *clarus* dans sa collection et nous avons pu confirmer sa détermination. La comparaison de cet exemplaire à des *brunneus* de nos propres collections nous a montré qu'un caractère facile à observer, la structure des stries

élytrales et des interstries, permettait de repérer très facilement cette espèce parmi d'autres *Sericus* considérés comme *brunneus*, la confirmation de l'identification demeurant sujette à l'examen des autres caractères et, notamment, de la morphologie de l'édéage chez les mâles.

Nous avons pu alors isoler, parmi nos *brunneus*, trois *clarus* dont un mâle d'Allemagne, un mâle d'Autriche et une femelle de France provenant de la forêt d'Ermenonville (Oise) bien caractérisée par ses stries et sa ponctuation élytrales. Grâce à ces éléments, Laurent Velle et Cyrille Van Meer en ont identifié également plusieurs. C'est alors que Jacques Chassain a découvert, dans la collection Perrot ex coll. Vaulogé dont il possède quelques cartons, un exemplaire portant l'étiquette « *Sericus brunneus* v. *sulcipennis* Buys. » étiqueté « Gallia mérid., Forêt de la ... [illisible] ». Celui-ci correspond effectivement à la var. *sulcipennis* Buysson (Baudi *in litteris*) décrit dans la faune gallo-rhénane [BUYSSON, 1893-1906 : 65]. Cette variété, reprise dans la Faune franco-rhénane [BUYSSON, 1910-1929 : 185] s'avère être identique à

S. clarus. Ayant la priorité, elle doit être élevée au rang d'espèce avec comme synonyme *S. clarus*. La forme et l'ornementation des génitalia n'étaient pas utilisées à l'époque ce qui explique le rang de variété et non d'espèce appliqué à *S. sulcipennis*.

Afin de permettre l'identification de *Sericus sulcipennis* Buysson (= *S. clarus* Gurjeva) dans les collections et d'inciter à sa recherche sur le terrain, nous donnons ci-après un tableau dichotomique illustré des photographies et des dessins des organes les plus caractéristiques.

Séparation des espèces

Pour déceler des *Sericus sulcipennis* parmi des *S. brunneus*, observer d'abord les stries et les interstries, puis confirmer l'identification par la forme des antennomères 2 et 3 et, pour les mâles, par les paramères de l'édéage.

- 1) Stries élytrales très fines, faiblement marquées, parfois effacées par endroits surtout en arrière, marquées de points fins, peu profonds, d'un diamètre au plus égal à la largeur des stries, écartés les uns des autres. Interstries plans, même en avant, avec une ponctuation très fine peu différente de celle des stries, les intervalles faiblement rugueux chez le mâle, plus fortement chez la femelle. Antennomère 2 et 3 non globuleux, plus long que large (*Figure 1*). Pronotum régulièrement arrondi vers l'avant sur la moitié antérieure (*Figures 1 et 3*). Chez le mâle, paramères fortement sinués, brièvement rétrécis en pointe à l'extrémité (*Figure 3*) . . .
 *brunneus*
- 2) Stries élytrales profondes, nettement visibles même en arrière, avec une ponctuation grossière, formée de points profonds d'un diamètre souvent plus grand que la largeur des stries, rapprochés les uns des autres. Interstries légèrement mais nettement convexes, surtout en avant. Ponctuation des interstries nettement différente de celle des stries, les points sont plus petits, moins profonds, les intervalles nettement rugueux. Antennomères 2 et 3 courts, globuleux, le troisième égal ou à pleine plus long que le 2^e (*Figure 2*). Pronotum longuement rétréci vers la base puis brièvement arrondi (*Figures 2 et 4*). Chez le mâle, paramères faiblement sinués, longuement rétrécis, avec l'extrémité brièvement arrondie (*Figure 4*)
 *sulcipennis*

Lectotype : un ♂ associé à une ♀ sur une même épingle étiqueté : « Type de Rey / 6 / Villié-Morgon Rey / sulcipennis Baudi / rubidus Rey : Dej. in coll. du Buysson, M.N.H.N. Paris. »

Paralectotypes : 4 ♂, 7 ♀ tous in coll. du Buysson M.N.H.N. Paris (cf. distribution géographique ci-après).

Distribution géographique

Sericus brunneus

Dans la plus grande partie de l'Europe boréale et centrale, à l'exception de certains pays du Sud; également présent en Asie, en Sibérie, au Kazakhstan et en Mongolie [CATE, 2007]. La sous-espèce *sachalinensis* occupe l'Est sibérien et le Japon.

Cité de presque toute la France, sous réserve de confusions avec *S. sulcipennis*, espèce actuellement méconnue.

Sericus sulcipennis

En France (*Carte 1*) :

- AIN (01) : Lent, forêt de la Réna, une ♀ le 19-VI-1979, Roland Allemand leg. et trois exemplaires in coll. Audras (Centre de conservation du Musée des confluences, Lyon).
- ALLIER (03) : Saint-Nicolas-des-Biefs, monts de la Madeleine, tourbière des Narces, un ♂ le 26-VI-2008 et un ♂ le 30-VI-2008, Laurent Velle leg. – Brou-Vernet, coll. Buysson.
- CHER (18) : Neuvy-sur-Barangeon, aux abords de la tourbière de la Guette, 2 ♂, 18-IV-2010, Michel Binon leg.
- HAUTE-GARONNE (31) : Buysson loc. cit.
- ISÈRE (38) : Séchilienne, réserve naturelle du Luitel (tourbière), 7-VI-2001, 2 ex. J. Dalmon leg.
- LOIRET (45) : Vannes-sur-Cosson, 30-V-2002, sur Genêt à balai, J.-C. Gagnepain leg.
- NIÈVRE (58) : Glux-en-Glenne, mont Preneley, aulnaie-boulaie, un ♂ le 16-V-2006, R. Vincent leg.
- PUY-DE-DÔME (63) : La Bourboule, 16-VI-1919, Buysson loc. cit. et coll. Luchon (Bagnères-de-Luchon), Buysson loc. cit. et coll.
- PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64) : Sare, un ♂ et une ♀ le 6-V-1999; un ♂ le 15-V-2000; un ♂ le 20-V-2003; un ♂ le 15-IV-2005, Cyrille Van Meer leg. – Saint-Pée-sur-Nivelle, une ♀ le 21-V-2005, Cyrille Van Meer leg.
- RHÔNE (69) : Villié-Morgon, Buysson loc. cit. et coll.
- SEINE-MARITIME (76) : Le Havre, Buysson, loc. cit. et coll.

Sericus sulcipennis Buysson, 1893 (*S. brunneus* var. *sulcipennis* Buysson), espèce valide, synonyme de *Sericus clarus* Gurjeva, 1972, nouvelle pour la faune de France (Coleoptera Elateridae)

SEINE-ET-MARNE (77) : Ozoir-la-Ferrière, un ♂ (date ?), C. Bourveau leg.

VAL D'OISE (95) : Ermenonville, forêt d'Ermenonville, butte des Gents d'Arme, 2 ♀ le 16-V-1957, battage de Pins en fleur, 16 h 00 T.U., L. Leseigneur leg. – Département ? : Bellevue, Pourchot leg., Buysson loc. cit. et coll.

Il est évident qu'une telle distribution implique la présence de *S. sulcicollis* dans de nombreux autres départements français et largement en Allemagne. Par ailleurs, *S. sulcipennis* est très probablement présent en Espagne, tout au moins en Navarre, les exemplaires de Sare (Pyrénées-Atlantiques) ayant été capturés à quelques centaines de mètres de la frontière seulement. Dans deux stations, Neuvy-sur-Barangeon (Cher) et Vannes-sur-Cosson (Loiret), *Sericus sulcipennis* a été capturé en compagnie de *S. brunneus*. Il s'avère donc que les deux espèces peuvent cohabiter. Il serait intéressant de déterminer si elles sont séparées ou non par des conditions écologiques ou éthologiques particulières.

D'après CATE [2007 : 134], sous le nom d'espèce *clarus*, la distribution générale est la suivante :

- Europe : Autriche, République Tchèque, France, Slovaquie, Suisse ;
- Asie : Russie, Est sibérien.

Dans la collection du Buysson, sous le nom de var. *sulcipennis*, on trouve : Suisse (une ♀) – Karpathes, Brosteni, Moldav. (un ♂, 2 ♀). Dans la collection du Muséum d'Histoire naturelle de Genève nous l'avons identifié de Oberburg/Ziegelei, 13-V-1979, Kiener leg. – Jussy, 16-VI(?), deux localités suisses.

PLATIA [2010] le cite comme espèce nouvelle pour l'Italie et pour l'Allemagne. Nous le connaissons de Beuren im Allgäu (Wurtemberg) (une ♀ in coll. Leseigneur).

Mise à jour provisoire de la nomenclature

Les modifications de nomenclature établies ci-dessus amènent à revoir l'ensemble des synonymies actuellement connues pour *Sericus brunneus* mais nous n'avons pas eu la possibilité de vérifier, par l'examen des types, toutes celles qui sont citées dans CATE [2007 : 134]. Nous avons consulté les descriptions d'auteurs, suffisamment précises parfois pour établir l'attribution d'un nom. La nomenclature proposée ci-après demande

donc à être vérifiée par l'examen des types et syntypes pour les actuels synonymes de la sous-espèce *Sericus brunneus brunneus*, la sous-espèce *sachalinensis* ne concernant pas la présente étude.

- *affinis* Motschulsky, 1859 : 228 (*Sericosomus*)
La description des stries élytrales : « [...] elytris elongato-attenuatis, subtiliter striatis », permet de l'attribuer à *brunneus*.
- *brunnipennis* Stephens, 1839 : 177 (*Sericosomus*)
Par sa description « [...] elytra dull brown, finely striated », *brunnipennis* semble bien être un *brunneus*.
- *fugax* Fabricius, 1801 : 237 (*Elater*)
Description très sommaire, aucune indication sur les stries et les interstries. Maintenu comme synonyme de *brunneus* (à vérifier par examen du type).
- *maculosus* Gmelin, 1790 : 1915 (*Elater*)
« 108. El. capite nigro, [...] elytris rufescentibus ». Pas d'indication sur les stries. Maintenu comme synonyme de *brunneus* (à vérifier par examen du type).
- *nigromaculatus* DeGeer, 1774 : 158 (*Elater*)
Aucune indication sur les stries et les interstries. Maintenu comme synonyme de *brunneus* (à vérifier par examen du type).
- *obscurior* Pic, 1913 : 153
Cette forme est clairement décrite et se rapporte à *brunneus* : « élytres faiblement striés, les stries en partie indistinctes sur le disque ». Le type figure dans la collection Pic au M.N.H.N. Paris.
- *rubidus* Candèze, 1863 : 428 (*Sericosomus*)
Reprend le *Sericosomus rubidus* du catalogue de Dejean et est clairement associé à *brunneus* : « [...] Élytres [...] très finement striées, granuleusement ponctuées [...] ». Synonymie maintenue.
- *tibialis* Laporte, 1840 : 248 (*Agriotes*)
Une ambiguïté existe pour *tibialis* que REY [1891 : 85] attribue à Redtenbacher, sans en préciser la référence, tandis que CATE [2007 : 134] le rapporte à Laporte de Castelnau (1840 : 248) qui l'a décrit dans le genre *Agriotes*. CANDÈZE [1863 : 429] écrit pour sa part, dans le genre *Sericus* : « Les *S. tibialis* Redt. (loc. cit.) et *fulvipennis* du catalogue de Dejean, sont

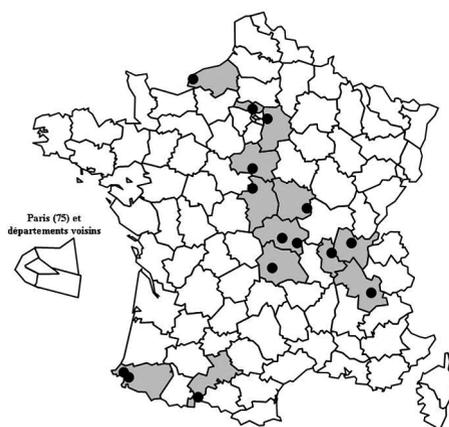
encore des formes de la même espèce. Quant au *S. tibialis* Lap. c'est un *Megapenthes* ». La description de Redtenbacher, qui lui-même attribue *tibialis* à Laporte, semble se rapporter à *brunneus* : « [...] Fd. Runzelig punktirt, fein und seicht gestreift. » mais celle donnée par Rey, qui a peut-être vu le type, correspond parfaitement à *sulcipennis* : « [...] les élytres sont toujours [...] plus fortement striées-punctuées ». Sous réserve d'examen des types de Redtenbacher et de Laporte nous l'attribuerons donc, d'après cette dernière diagnose, à *tibialis* Redtenbacher, 1858.

- *vulgaris* Herbst, 1784 : 114 (*Elater*)
Pas de données sur les stries. Maintenu comme synonyme de *brunneus* (à vérifier par examen du type).

Selon nous, la nomenclature de *Sericus brunneus* s'établit donc provisoirement comme suit :

Sericus brunneus L., 1758 (*Elater*)
affinis Motschulsky, 1859 : 228 (*Sericosomus*)
brunnipennis Stephens, 1839 : 177 (*Sericosomus*)
fugax F., 1801 : 237 (*Elater*)
maculosus Gmelin, 1790 : 1915 (*Elater*)
nigromaculatus DeGeer, 1774 : 158 (*Elater*)
obscurior Pic, 1913 : 153
rubidus Candèze, 1863 : 428 (*Sericosomus*)
vulgaris Herbst, 1784 : 114 (*Elater*)

Sericus sulcipennis Buysson, 1893
clarus Gurjeva, 1972 : 305
tibialis Redtenbacher, 1858 : 248 (*Agriotes*)



Carte I. – Distribution connue de *Sericus sulcipennis* au 15-1-2011.

Conclusions

La description en russe cyrillique est probablement à l'origine de la méconnaissance de cette espèce et de sa distribution. *Sericus sulcipennis* est présent en France, mais sa distribution demande à être complétée par des recherches tant dans les collections où il est confondu avec son homologue de même habitus *Sericus brunneus* que par des recherches de terrain sur lequel les deux espèces ne peuvent pas être distinguées l'une de l'autre. Toute nouvelle capture de *Sericus* mâle supposé être *brunneus* devrait faire l'objet au montage de la mise en évidence de l'édéage qui permet aisément de séparer les deux espèces avec certitude. Les femelles s'identifieront par l'examen des stries élytrales et des interstries.

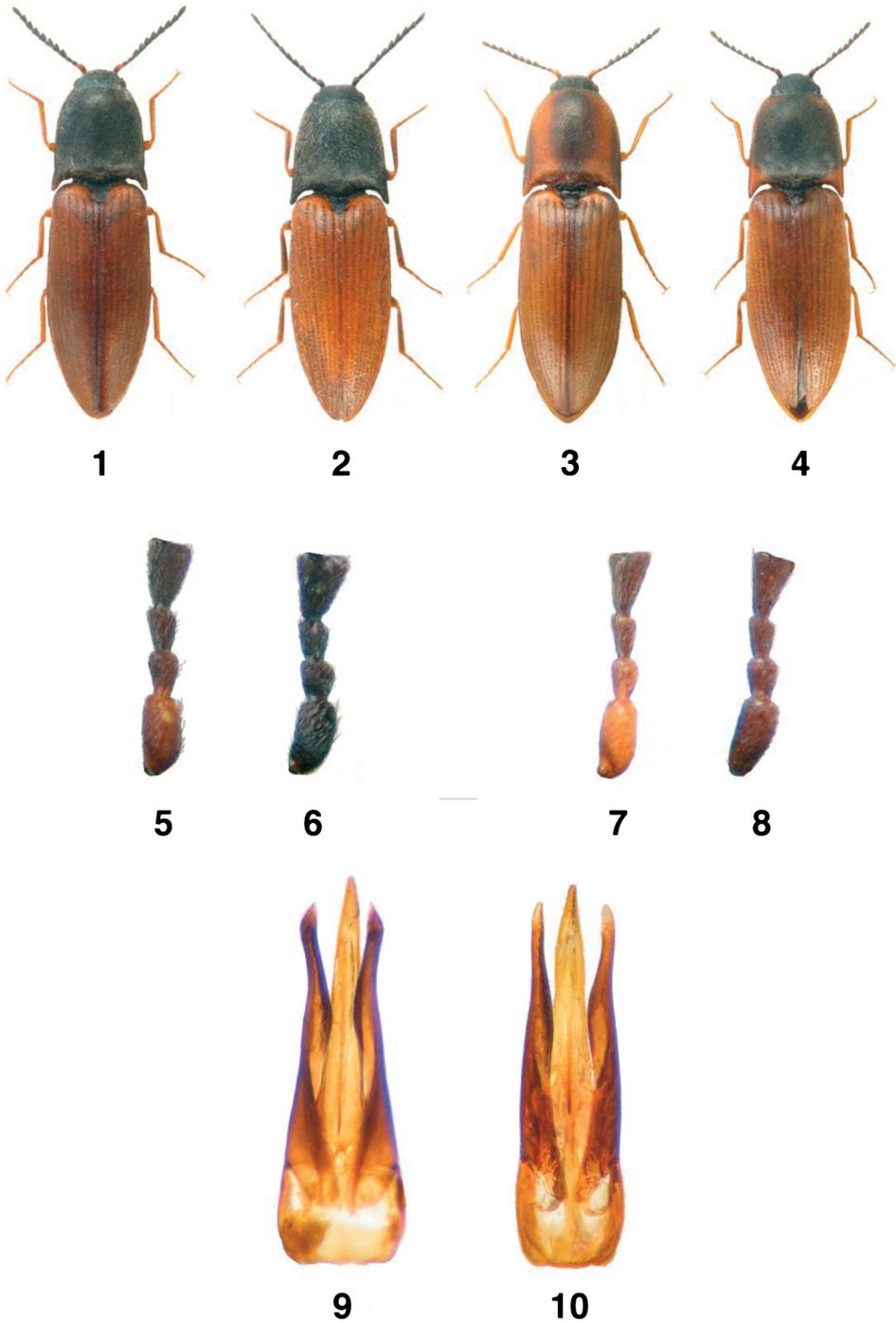
Nous proposons que nous soit communiquée toute nouvelle information concernant la découverte de *Sericus sulcipennis* soit dans les collections soit sur le terrain afin de préciser la distribution de cette espèce en France et en Espagne.

Remerciements. – Nos sincères remerciements vont à tous les collègues cités plus haut qui nous ont communiqué leurs données ainsi qu'à Jean Péricart qui a traduit la publication de Gurjeva du russe en français, à Jacques Chassain qui a orienté nos recherches vers la variété *sulcipennis* de du Buysson, à Antoine Mantilleri qui a recherché les exemplaires de *sulcipennis* dans la collection du Buysson ainsi qu'à Pascal Dupont et Arnaud Horellou qui nous ont beaucoup aidés pour la recherche bibliographique. Sans oublier bien sûr Giuseppe Platia et Roger Vincent sans lesquels cet article n'aurait pas pu être rédigé et publié.

Références bibliographiques

- BUYSSON H. du, 1893-1906. – Coléoptères. Vol. 5 : Elateridae. In FAUVEL C.A.A., *Faune Gallo-Rhénane ou description des insectes qui habitent la France, la Belgique, la Hollande, les Provinces Rhénanes et le Valais*. Revue d'entomologie 12, Supplément, 9-72.
- BUYSSON H. du, 1910-1929. – Tableaux analytiques des coléoptères de la faune franco-rhénane (France, Hollande, Belgique, Région Rhénane, Valais). Famille LII, Elateridae. *Miscellanea entomologica*, 19 : 1-48.
- CANDÈZE E., 1863. – *Monographie des Élatérides*. IV. Mémoires de la Société Royale des Sciences de Liège 17, 534 p., 6 pl.

Sericus sulcipennis Buysson, 1893 (*S. brunneus* var. *sulcipennis* Buysson), espèce valide, synonyme de *Sericus clarus* Gurjeva, 1972, nouvelle pour la faune de France (Coleoptera Elateridae)



Figures 1 à 4. – Habitus : 1) *Sericus brunneus* ♂ ; 2) *S. sulcipennis* ♂ ; 3) *S. brunneus* ♀ ; 4) *S. sulcipennis* ♀.
 Figures 5 à 8. – Antennomères : 5) *S. brunneus* ♂ ; 6) *S. sulcipennis* ♂ ; 7) *S. brunneus* ♀ ; 8) *S. sulcipennis* ♀.
 Figures 9 à 10. – Édéages : 9) *S. brunneus* ; 10) *S. sulcipennis*.

- CATE P.C., 2007. – Family Elateridae. In LÖBL I. & SMETANA A. (ed.), *Catalogue of Palaearctic Coleoptera. Volume 4. Elateroidea - Derodontoidea - Bostrichoidea - Lymexyloidea - Cleroidea - Cucujoidea*. Stenstrup, Apollo Books, 89-209
- FABRICIUS J.C., 1801. – *Systema Eleutheratorum secundum ordines, genera, species adiectis synonymis, locis, observationibus, descriptionibus. Tomus II*. Kiliae, Bibliopolii Academici Novi, 687 p.
- GMELIN J.F., 1790. – *Caroli a Linné, Systema naturae per regna tria naturae, secundum classes, ordines, genera. Species cum characteribus, differentiis, tomus I. Pars IV. Editio tertia, aucta, reformata*. Lipsiae, Impensis Georg. Emanuel. Beer : 1517-2224.
- GURJEVA E.L., 1972. – *Novye vidy shchelkunov (Coleoptera, Elateridae) fauny SSSR i sopredel'nykh stran [New species of click beetles (Coleoptera, Elateridae) from the USSR and adjacent territories]. Trudy Zoologicheskogo Instituta Akademiyi Nauk SSSR, 52 : 299-308 : 305.*
- HERBST J.F.W., 1786. – *Kritisches Verzeichniss meiner Insektensammlung. Archiv der Insektengeschichte, 5 : 73-151, pl. 24-30.*
- LAPORTE [DE CASTELNAU] F.L.N., 1840. – *Histoire naturelle des insectes coléoptères. Avec une introduction renfermant l'anatomie et la physiologie des animaux articulés par M. Brullé. Tome premier*. Paris, P. Duméril, CXXIV + 24 pl. + 324 + [1] p., 19 pl.
- MOTSCHULSKY V. de, 1859. – Coléoptères du Gouvernement de Iakoutzk, recueillis par M. Pavlovsky. Mélanges biologiques tirés du Bulletin Physiko-Mathématique de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Petersbourg, 3 (2) : 221-335.
- MOTSCHULSKY V. de, 1860. – Coléoptères rapportés en 1859 par M. Sévertsev des steppes méridionales des Kitghizes. *Bulletin de l'Académie Impériale des sciences de Saint-Petersbourg*, 2 : 513-546 (544).
- PIC M., 1913. – Notes diverses, descriptions et diagnoses (Suite). *L'Échange, Revue Linnéenne*, 28 : 153-154.
- PLATIA G., 2010. – Descriptions of fourteen new species of click beetles from the Palearctic Region, with chorological notes (Insecta Coleoptera Elateridae). *Quaderno di Studi e Notizie di Storia Naturale della Romagna*, 30 : 103-130.
- REDTENBACHER L., 1858. – *Fauna Austriaca. Die Käfer. Nach der analytischen Methode bearbeitet. Zweite, gänzlich ungearbeitete, mit mehreren hundert von Arten un mit der Charakteristik sämmlicher europäischen Käfergattungen vermehrte Auflage*. Wien, Carl Gerold's Sohn, CXXXVI + 1017 p., 2 pls.
- REY CL., 1891. – Remarques en passant, Elatérides (Suite). *L'Échange, Revue linnéenne*, VII (80) : 85.



Société entomologique de France

45, rue Buffon, F-75005 Paris

www.lasef.org

La Société entomologique de France a pour but de concourir aux progrès et au développement de l'Entomologie dans tous ses aspects, notamment en suscitant l'étude scientifique des faunes française et étrangères, l'application de cette science aux domaines les plus divers, tels que l'agriculture et la médecine, l'approfondissement des connaissances relatives aux rapports des insectes avec leurs milieux naturels. À ce titre, elle contribue à la définition et à la mise en œuvre de mesures d'aménagement rationnel du territoire, à la sauvegarde des biotopes et des espèces menacées et à l'information du public sur tous les aspects de l'Entomologie générale et appliquée (*extrait des statuts de la SEF*).

Pour adhérer à la Société entomologique de France, vous devez envoyer le bulletin d'adhésion adressé sur demande au siège de la Société ou disponible sur le site internet www.lasef.org.

La cotisation-abonnement est pour l'année 2011 de 58 € (dont 17 € d'abonnement au *Bulletin de la Société entomologique de France*). Les membres-assistants de moins de 25 ans payent demi-tarif.

Une nouvelle forme du *Duvalius laneyriei* Ochs, 1949 des Alpes-de-Haute-Provence (Coleoptera Carabidae Trechinae)

Jean-Claude GIORDAN *, Jean-Michel LEMAIRE ** & Jean RAFFALDI ***

* 200 chemin de la Baume, F-06140 Tourrettes-sur-Loup
jean-claude.giordan@free.fr

** 2162 chemin du Destey, F-06390 Contes
troglorites@mac.com

*** 493 route des Faïsses, F-06390 Coaraze
jmpcorsica@hotmail.fr

Résumé. – Les auteurs décrivent une nouvelle sous-espèce du *Duvalius laneyriei* Ochs, 1939, de cavités situées près d'Argenton, commune du Fugeret, Alpes-de-Haute-Provence, France.

Summary. – A new form of *Duvalius laneyriei* Ochs, 1939 from the Haute-Provence Alps (Coleoptera Carabidae Trechinae). The authors describe a new subspecies of *Duvalius laneyriei* Ochs, 1939, from caves located near Argenton, a hamlet of Le Fugeret, Alpes-de-Haute-Provence, France.

Mots-clés. – Carabidae, *Duvalius*, faune cavernicole, France, Alpes-de-Haute-Provence.

Key-words. – Carabidae, *Duvalius*, troglobitic fauna, France, Alpes-de-Haute-Provence.

Description

Duvalius laneyriei jacometi n. ssp.

Holotype (mâle) (*Figure 1*) et *allotype* (femelle) : France, Argenton, commune de Le Fugeret (Alpes-de-Haute-Provence, France), trou de Baude, 1 250 m, piège 2008, J.-M. Lemaire et J. Raffaldi leg.; déposés au Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Nice (France).

Paratypes : 30 dans les collections du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, du Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Nice et dans les collections des auteurs.

Taille de l'holotype : 5,3 mm ; variation : 4,7 mm – 5,5 mm.

Cette sous-espèce se distingue de la forme nominale par les caractères suivants :

- 1) Le pronotum est plus transverse et ses côtés sont plus profondément sinués avant les angles postérieurs, qui sont droits, voire subaigus (*Figures 2 a et b*) ;
- 2) les joues présentent quelques soies nettement visibles (*Figure 3 : p*), alors que ces soies sont absentes ou à peine perceptibles chez la sous-espèce nominale ;
- 3) Chez *Duvalius laneyriei* Ochs, 1939 et les espèces voisines du Haut-Var (*villiersi* Giordan & Raffaldi, 1983, *maglianoi* Giordan & Raffaldi, 1983), comme chez *Duvalius diniensis* Peyerimhoff, 1904, la pièce copulatrice est

composée d'une pièce antérieure en « pince à sucre » et d'une pièce basale rectangulaire, légèrement enroulée autour de la base de la pièce antérieure. Chez *jacometi* n. ssp., les extrémités distales de la pièce antérieure sont plus dilatées que chez la sous-espèce nominale (*Figure 4 a et b*).

Derivatio nominis

Nous dédions cette sous-espèce à Marcel Jacomet, d'Argenton, ainsi qu'à la mémoire de son père Joseph ; sans eux nous n'aurions jamais trouvé le « trou de Baude », pourtant indiqué sur les cartes [GIORDAN, 2009], ni la « grotte du Terre » (*cf. ci-dessous*).

Discussion

Duvalius laneyriei Ochs, 1949 a été décrit sur deux exemplaires, récoltés par Laneyrie et Ochs dans la grotte du Pertuis de Méailles [JEANNEL, 1949]. La sous-espèce nominale se retrouve dans plusieurs cavités aux alentours (trou de Madame, trou de Miette, grotte du Cul du Bœuf), toutes situées dans le bassin versant de la Vaïre. Dans ces stations, il cohabite avec *D. convexicollis* Peyerimhoff, 1904, également décrit du pertuis de Méailles.

La sous-espèce *jacometi* n. ssp. est localisée dans le bassin versant du Coulomp, où elle rencontre *D. curtii* Giordan & Raffaldi, 1983,

décrit du col du Fa (ou du Fam), de l'autre côté de la vallée du Coulomp (Figure 5). Elle est relativement abondante au trou de Baude, cavité qui s'ouvre au pied d'une falaise calcaire à 1 200 m d'altitude. Nous l'avons également prise à la source du Coulomp et dans des petites failles voisines. Dans ces cavités, *D. curtii* est présent mais en très petit nombre. Nous l'avons enfin capturée dans une faille tectonique innommée,

que Marcel Jacomet nous a signalée, et que nous baptisons ici « grotte du Terre », car elle se développe dans un petit promontoire de grès d'Annot, à 800 m au nord du hameau d'Argenton et à 1 500 m d'altitude.

Notons enfin que *Duvalius laneyriei*, et particulièrement sa sous-espèce *jacometi* n. ssp., présente une ressemblance certaine avec *Agostinia raffaldiana* (Lemaire, 1981) (= *Trichaphaenops (Duvaliaphaenops) raffaldianus* [LEMAIRE & RAFFALDI, 2006]), de la grotte de Malpertus (dite de Peira-Cava) à Moulinet (Alpes-Maritimes). La présence d'une pilosité sur les joues apparaît comme une convergence supplémentaire entre ces deux espèces, qui vivent à des altitudes et dans des biotopes très semblables : ainsi la « grotte du Terre » et la grotte de Malpertus, qui ont exactement les mêmes caractéristiques géologiques, sont situées à la même altitude et présentent la même température de fond (3° C).



Figure 1. – Holotype mâle de *Duvalius laneyriei jacometi* n. ssp.

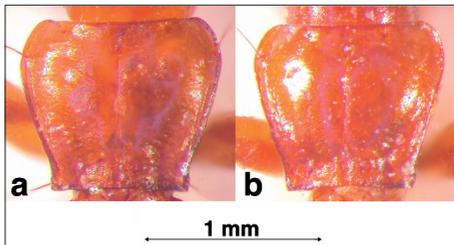


Figure 2. – Pronotums : a) *Duvalius laneyriei jacometi* n. ssp. (Argenton, commune de Le Fugeret) ; b) *Duvalius laneyriei laneyriei* Ochs, 1939 (commune de Méailles).



Figure 3. – Tête de *Duvalius laneyriei jacometi* n. ssp., avec soies visibles (p) sur les joues.

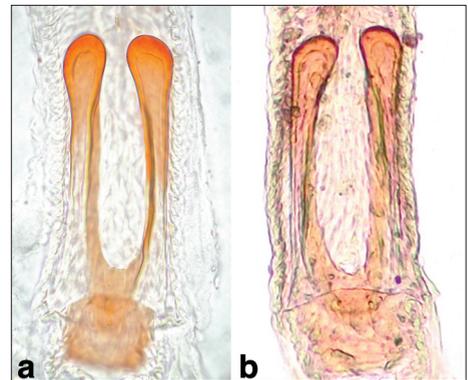


Figure 4. – Pièces copulatrices : a) *Duvalius laneyriei jacometi* n. ssp. (Argenton, commune de Le Fugeret) ; b) *Duvalius laneyriei laneyriei* Ochs, 1939 (commune de Méailles).

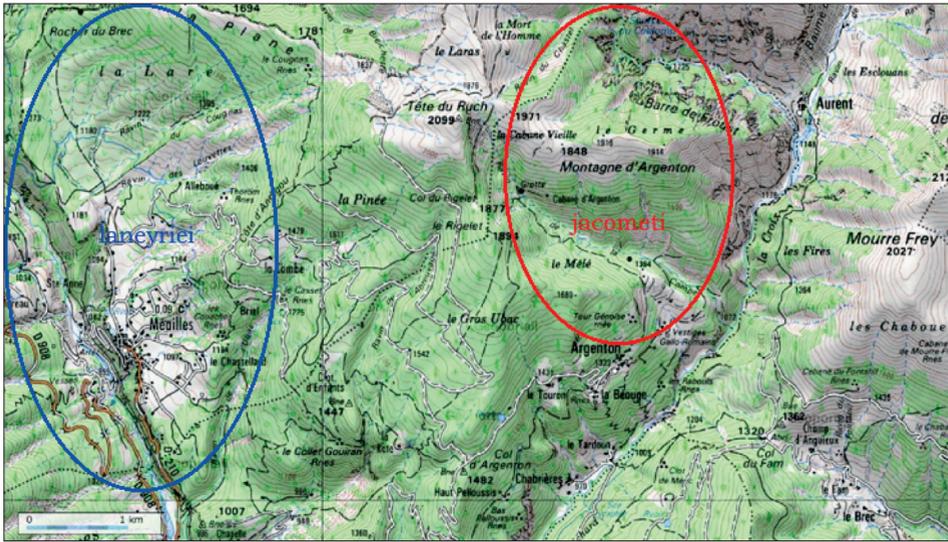


Figure 5. – Répartition géographique des sous-espèces actuellement connues de *Duvalius laneyriei* : *jacometi* n. ssp. (à droite) et *laneyriei* Ochs, 1939 (à gauche).

Références bibliographiques

JEANNEL R., 1941. – *Coléoptères Carabiques (première partie), Faune de France n° 39*. Paris, Paul Lechevalier, 571 p.
 JEANNEL R., 1949. – *Coléoptères Carabiques (supplément), Faune de France n° 51*. Paris, Paul Lechevalier, 52 p. et 20 planches.
 GIORDAN J.-C., 2009. – Nos grottes, nos cavernes, nos avens et autres cavernicoles (deuxième partie). *L'Entomologiste*, 65 (4) : 187-198.

GIORDAN J.-C. & RAFFALDI, J., 1983. – Description de trois *Duvalius* nouveaux : *D. maglianoi* du Haut-Var, *D. magdeleinei* (sic) ssp. *vareillesi* et *D. brujasi* ssp. *creachi* des Alpes-Maritimes. *L'Entomologiste*, 39 (6) : 289-296.
 LANEYRIE R., 1952. – Nouvelles notes sur les *Duvalius* de Provence. *Notes biospéléologiques*, 5 : 21-33.
 LEMAIRE J.-M. & RAFFALDI J., 2006. – *Agostinia (Luraphaenops) gaudini* (Jeannel, 1952), n. comb. et ses sous-espèces connues à ce jour (Coleoptera : Carabidae). *Bioscosme Mésogéen*, 23 (4) : 115-130. •

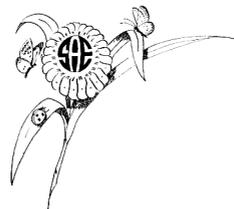
Vient de paraître

Henry CALLOT – *Catalogue et Atlas des Coléoptères d'Alsace. Tome 18. Scirtidae, Cantharidae, Cleridae, Dasytidae, Malachiidae, Dermestidae, Anobiidae, Byrrhidae, Eucinetidae, Clambidae, Dascillidae, Drilidae, Lycidae, Homalidae, Lampridae, Lymexylidae, Trogossitidae, Derodontidae, Nosodendridae, Bostrichidae, Dryopidae, Elmidae, Heteroceridae, Limmichidae*. Strasbourg, Société Alsacienne d'Entomologie, 2011, broché, 125 pages, 289 cartes. ISBN 978-2-908980-18-9. Prix : 14 €.

Le tout dernier tome des Catalogues et Atlas des Coléoptères d'Alsace vient de paraître. Ce tome 18 traite l'ensemble des familles de Coléoptères restantes.

Pour tous renseignements et commandes, consultez le site de la Société Alsacienne d'Entomologie (<http://sites.estvideo.net/sae/Cataliste.html>) ou écrire à la SAE, Musée zoologique, 29 boulevard de la Victoire, 67000 Strasbourg.

Prix : 14 € (port inclus) – France : 17 € ; – autres pays d'Europe : 16 €.



NOUVELLE
PUBLICATION

SCORPIONS DU MONDE

Roland STOCKMANN & Eric YTHIER

Préface Victor FET

Une présentation complète de la biologie des scorpions.

L'ouvrage aborde la biologie des scorpions (anatomie et principales fonctions biologiques, écologie, résistance aux radiations), ainsi que la venimologie et l'importance médicale des espèces à travers le monde (venins et traitement des envenimations, lutte antiscorpionique). Les mythes et légendes attachés aux scorpions sont également présentés, et des conseils sont donnés aux personnes désirant élever ces animaux.

Plus de 350 espèces de scorpions décrites et illustrées par zone biogéographique.

Descriptions permettant au non spécialiste de reconnaître facilement chaque espèce, avec des notes sur la toxicité, l'habitat, les mœurs et la répartition.

La systématique et la diversité des scorpions sont également abordées par la présentation d'une def systématique des familles et une description des genres, ainsi qu'une liste exhaustive des espèces actuellement connues et leur répartition.

Ouvrage disponible
aussi en version anglaise

- Plus de 400 photos de scorpions vivants
- Description précise de chaque espèce avec des détails sur la biologie, ainsi que des cartes de répartition
- Des dessins au trait précisent certains caractères anatomiques

Couverture cartonnée

Format 13 x 20 cm

Livre relié

572 pages

ISBN : 978-2-913688-10-0

75 €



© N.A.P Editions, 2010

3 chemin des hauts gravières, 91370 Verrières-le-buisson, FRANCE

Tél. +33 (1) 60 13 59 52 - napedit@wanadoo.fr



Pour plus d'informations : www.napeditions.com

Contribution à l'établissement des catalogues régionaux : Coleoptera Histeridae IX

Yves GOMY

2 boulevard Victor-Hugo, F-58000 Nevers
halacritus@neuf.fr

Voici une nouvelle liste de répartition départementale pour 83 espèces d'Histeridae « bien de chez-nous » ! C'est la neuvième liste, déjà, depuis 1992... Pour rassurer les « quelques ceux » qui n'apprécient guère cette littérature, je leur annonce que la dixième est, dès maintenant, en route ! Il faut dire que le nombre des collègues, intéressés aujourd'hui par cette famille et qui me confient la détermination de leurs récoltes annuelles ou de l'ensemble de leur collection, reste stable (une bonne vingtaine !), tout en se diversifiant.

À court terme maintenant, des milliers d'exemplaires auront ainsi été nommés et une cartographie d'ensemble de la répartition des 152 espèces d'Histeridae de notre pays devient possible et est d'ailleurs en cours de réalisation. Ce projet, ambitieux, était l'un des objectifs importants de notre ami Michel Secq. La jeune génération d'histéridologues français, tous amateurs, est très active. Elle est aussi au fait des dernières techniques informatiques et sait en tirer parti. Gageons que d'ici deux ou trois ans nous disposerons d'une solide base de données pour commencer l'analyse, dans ses grandes lignes, de la chorologie des Histeridae de France.

Dans la mesure du possible, j'indique aussi les biotopes de capture. Malheureusement, de trop nombreux coléoptéristes considèrent encore ces données comme superflues voire « allant de soi » ou trop répétitives dans les listes. Ils oublient donc les étiquettes portant ces précieuses indications et c'est fort dommage. Grâce à ce genre de renseignements, l'étape suivante de cartographie pourrait, en effet, devenir plus précise, plus proche de la réalité éthologique de chacune des espèces. Elle serait alors plus utile pour la défense, ou mieux encore, pour la reconquête de nos paysages et de leur faune associée dans le respect des équilibres biotiques et de l'interdépendance de tous les êtres vivants.

Quand le paradigme du « tout économique » aura fait long-feu, ce sera possible ! Et s'il est nécessaire de s'indigner [HESSEL, 2010], il est aussi possible de dépasser les nostalgies générationnelles habituelles en utilisant, justement, les leçons du passé pour accompagner les métamorphoses

inéluçtables qui se préparent dans le Silence, la Résistance ou la Révolte...

On ignore tout de la biologie de *Microsaprinus pastoralis* (Jacquelin du Val, 1852), connu seulement par quatre exemplaires ! Le dernier coléoptériste (C. Dufay), à avoir découvert cette espèce récemment (1990), dans le département du Rhône, est « parti » sans même laisser un seul indice... Il est vrai qu'il ne connaissait pas l'identité des deux exemplaires qu'il avait biotés, chez lui, à Chaponost... [GOMY, 2011].

Affaire à suivre... « La Vie continue ! »

Errata de la précédente contribution

Monsieur Jacques Dalmon m'a informé que nombre de ses données du département de l'Isère (38) avaient malencontreusement été signalées de la Drôme (26) dans la Contribution VIII [GOMY, 2009]. Je me demande encore pourquoi ? Voici son texte précis pour d'indispensables corrections :

« Comme nous étions convenus, voici la liste de mes données iséroises citées comme drômoises dans votre contribution VIII :

- page 317, pour *Margarinotus ventralis*, Vaujany est dans la vallée de l'Eau d'Olle, à l'est de Grenoble;
- page 319, pour *Hister illigeri*, Mens est dans le Trièves, au sud de Grenoble; Creys-Mépieu est en limite de l'« île Crémieu » (terme géologique), au bord du Rhône et au nord-ouest de Grenoble; et La Buisserie est une commune du nord du Grésivaudan, sur la rive droite de l'Isère;
- page 321, pour *Hister unicolor*, Saint-Pierre-de-Chartreuse est au centre du massif de la Chartreuse, au nord de Grenoble; Autrans est dans la partie septentrionale (iséroise) du Vercors; et pour Vaujany, c'est une commune du canton du Bourg d'Oisans;
- page 326, pour *Saprinus semistriatus*, Notre-Dame-de-Mésage est au sud de Grenoble, au début de la vallée de la Romanche;
- page 327, pour *Hypocaccus rugiceps*, Bernin et Crolles sont deux communes du Sud du Grésivaudan, au nord-est de Grenoble et sur la rive droite de l'Isère.

Pour l'*Hister quadrimaculatus*, forme *reniformis*, de Ferrières (page 321), les étiquettes ne signalent pas que cette localité soit dans le Loiret ; si Ferrières ne désigne pas d'autre commune, c'est qu'il s'agit d'un lieu-dit, mais de quelle commune ? » (J. Dalmon).

Remarques

Dans la présente contribution, tous les exemplaires biotés par Michaël Dierkens (ou inclus dans sa collection), ont été déterminés, en leur temps, par Michel Secq. À ma connaissance, ces déterminations étaient restées inédites. Tous les exemplaires biotés par Alain Rouch et Olivier Durand ont été déterminés par Serge Risser. Quels que soient les noms des récolteurs, tous les exemplaires avec l'indication « ONF » sont conservés dans la collection P. Millarakis. Sauf mention particulière tous les exemplaires sont conservés dans les collections privées des coléoptéristes qui les ont prélevés.

Abréviations utilisées :

CCDC : Centre de conservation des collections.

Musée des Confluences de Lyon (Rhône).

coll. Y.G. : collection Yves Gomy (Nevers).

HISTERIDAE

Abraeus (Abraeus) perpusillus (Marsham, 1802)

LOZÈRE (48) : forêt domaniale de Marquaires-Bassurels, 6 ex. en 2007 et un ex. en 2008 (P. Millarakis leg., det. et coll.).

MOSELLE (57) : forêt domaniale de Romersberg, un ex. 5-VIII-2008 (P. Millarakis leg., det. et coll.).

NIÈVRE (58) : Murlin, 3 ex. 16-IV – 23-V-2008, forêt domaniale des Bertranges, parcelle 102, élevage, terreau humide d'une cavité basse de *Fagus* (F. Arnaboldi leg., coll. P. Millarakis).

Abraeus (Postabraeus) granulum Erichson, 1839

AUBE (10) : Estissac, « Crot du Renard » (48°16'42N – 03°45'41E), 2 ex. 18-IV-2010, tamisage de litière en sous-bois (J.-M. Lempereur leg., C. Perez det. et coll.).

LOZÈRE (48) : forêt domaniale de Marquaires-Bassurels, un ex. 15-VII-2008 (P. Millarakis leg., det. et coll.).

MEUSE (55) : Deuxnouds-aux-Bois, un ex. 3-VI-2009, forêt domaniale de La Montagne, Polytrap™ (P. Millarakis leg., det. et coll.).

Acritus (Acritus) homoeopathicus Wollaston, 1857
CORSE (2A) : Cargèse, Lozzi (50 m), un ex. 23-VIII-2010, à la lumière UV (C. Perez leg., det. et coll.).

MEUSE (55) : Lisle-en-Barrois, un ex. 28-V-2009, Forêt domaniale de Lisle, Polytrap™ (M. Millarakis leg.).

HAUTS-DE-SEINE (92) : Colombes, stade Yves-du-Manoir, 2 ex. 23-IX-2006, dans des touffes de Champignons (*Pholiota* sp.) sur des restes de souches de Peuplier (H. Bouyon leg., det. et coll.) [BOUYON, 2009]. C'est, à ma connaissance, la première mention de cette espèce pour le département des Hauts-de-Seine.

Acritus (Acritus) komai Lewis, 1879

BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Istres, rives de l'étang d'Entressen, 3 ex. 23-IV-2010, tamisage de litière (C. Perez leg., det. et coll.).

Acritus (Acritus) minutus (Herbst, 1792)

ISÈRE (38) : Vinay, 4 ex. 7-V-1995 (J. Dalmon leg.). À ma connaissance, c'est une espèce nouvelle pour le département de l'Isère en tenant compte du pointage récent concernant la région Rhône-Alpes [GOMY, 2010].

Acritus (Acritus) nigricornis (Hoffmann, 1803)

BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Arles, réserve du Viguierat, 10 ex. 3-X-2005 (J. Dalmon leg.).

GARD (30) : Le Grau-du-Roi, pointe de l'Espiguette, un ex. 13-VI-2010, en tamisant du terreau provenant d'une vieille souche (S. Risser rec. et det.).

PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : col de Mantet, un ex. 20-VI-2007 (J. Gourvès leg.).

Aeletes (Aeletes) atomarius (Aubé, 1842)

BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Istres, 3 ex. 27-XII-2009, « mas de la Tour, Entressen », tamisage de litière en ripisylve (C. Perez leg.).

MEUSE (55) : Commercy, un ex. 15-VI-2007, réserve biologique dirigée du bois Rébus, Polytrap™ (P. Millarakis leg. et coll.). *Idem*, 2 ex. 25-VI-2008, réserve biologique dirigée du bois Rébus, Polytrap™ (P. Millarakis leg. et coll.). *Idem*, 2 ex. 28-V-2009, réserve biologique intégrale de la forêt domaniale de Commercy, Polytrap™ (P. Millarakis leg. et coll.). C'est, à ma connaissance, la première mention de cette espèce pour le département de la Meuse [GOMY & OROUSSET, 2007].

VILLE DE PARIS (75) : forêt domaniale de Vincennes, un ex. 10-VI-2008 et un ex. 24-VI-

- 2008 (P. Millarakis leg. et coll.). C'est, à ma connaissance, la première mention de cette espèce pour la ville de Paris [GOMY & OROUSSET, 2007].
- Plegaderus (Plegaderus) caesus* (Herbst, 1792)
 MARNE (51) : Sompuis, un ex. 30-VI-2009, réserve biologique mixte de Vauhalaise, Polytrap™ (D. Pêcheur leg., P. Millarakis det. et coll.).
 MEUSE (55) : Commercy, 2 ex. 30-V-2008, réserve biologique dirigée de bois Rébus, Polytrap™ (P. Millarakis leg., det. et coll.). *Idem*, un ex. 27-V-2009, mêmes lieux, même biotope (P. Millarakis leg., det. et coll.). *Idem*, un ex. 5-VIII-2009 (parcelle 27) (P. Millarakis leg.).
- Plegaderus (Plegaderus) dissectus* Erichson, 1839
 ALLIER (03) : forêt domaniale de Tronçais, un ex. 17-VI-2009, Polytrap™ (L. Velle leg., coll. P. Millarakis).
 LOZÈRE (48) : forêt domaniale de Marquaires-Bassurels, 11 ex. en 2007 et un ex. en 2008 (P. Millarakis leg., det. et coll.). L'Altier, 2 ex. 2-VII-2008 (P. Millarakis leg., det. et coll.). Brèze-Meyrueis, un ex. 15-VII-2008, forêt domaniale, Polytrap™ (T. Barnouin leg., coll. P. Millarakis).
 MEUSE (55) : Lachalade, un ex. 16-VII-2007, RBI de Lachalade, Polytrap™ (P. Millarakis leg., det. et coll.). Commercy, un ex. 27-V-2009, réserve biologique dirigée du bois Rébus, Polytrap™ (P. Millarakis leg. det. et coll.). *Idem*, un ex. 28-V-2009, réserve biologique intégrale, forêt domaniale de Commercy, Polytrap™ (P. Millarakis leg., det. et coll.). Deuxnouds-aux-Bois, 4 ex. 3-VI-2009, 3 ex. 17-VI-2009 et un ex. 1-VII-2009, forêt domaniale de La Montagne, Polytrap™ (P. Millarakis leg., det. et coll.).
- Plegaderus (Plegaderus) otti* Marseul, 1856
 BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Barbentane, un ex. 29-VIII-1992 et un ex. 15-IX-2001 (J. Dalmon leg.).
- Plegaderus (Plegaderus) saucius* Erichson, 1834
 CORSE (2B) : Vivario, Vizzavona, 7 ex. 5-VI-1996 (J. Dalmon leg., 3 ex. coll. Y. Gomy).
- Eubrachiium hispidulum* (Bremsi-Wolf, 1855)
 PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : Banyuls, forêt de la Massane, un ex. 19-V-2005, sous écorces de *Fagus* (J. Grancher leg.).
- Hololepta plana* (Sulzer, 1776)
 ARDÈCHE (07) : Aubenas, un ex. V-1978 (G. Liskenne leg. in CCDC). Saint-Alban-Auriolles, un ex. 31-III-1988 (G. Liskenne leg. in CCDC).
 AUBE (10) : Payns, un ex. 17-III-2007 (F. Soldati leg., coll. P. Millarakis).
 BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Barbentane, 9 ex. 10-III-1979 et 7 ex. 7-IV-1979, l'Ilon, sous l'écorce d'un Saule coupé (J. Dalmon leg.).
 ISÈRE (38) : Condrieu, 2 ex. 25-IV-1969, (J.L. Nicolas leg., coll. M. Dierkens). Saint-Ismier, un ex. 12-II-1994 (J. Dalmon leg.). Villard-Bonnot, un ex. 5-III-1994 (J. Dalmon leg.). Eyzin-Pinet, un ex. 3-VI-2000, RD 41, rive de la rivière Gère, sous écorce de Peuplier (M. Dierkens leg.).
 MAINE-ET-LOIRE (49) : Liré, 2 ex. 28-III-2009 (O. Durand leg., S. Risser det.). La Chapelle-Saint-Florent, un ex. 6-VI-2009 (O. Gabory leg., S. Risser det., coll. O. Durand).
 SEINE-MARITIME (76) : La Cerlangue, un ex. 20-IV-2006, peupleraie, sous écorce d'arbre abattu (J. Grancher leg.).
 VAUCLUSE (84) : Avignon, la Barthelasse, 2 ex. 25-V-1995 (J. Dalmon leg.).
- Eurosoma minor* (Rossi, 1792)
 MEUSE (55) : réserve biologique intégrale de Commercy, un ex. 2-IX-2006, sous écorces de Hêtre (P. Millarakis leg.).
 PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : Argelès-sur-Mer, forêt de la Massane, un ex. 18-V-2005, sous écorces de *Fagus* (J. Grancher leg.).
 VAR (83) : forêt des Maures, un ex. 28-IV-2009, site 6, Polytrap™ n° 11 (ONF, T. Noblecourt leg.).
- Platysoma (Platysoma) compressum* (Herbst, 1783)
 AIN (01) : Lent, 2 ex. 10-VI-2000, forêt domaniale de la Réna, sous écorce de Chêne malade (M. Dierkens leg.).
 AVEYRON (12) : Gaillac, Vaysettes, un ex. 26-IV-2003 (L. Baliteau leg., coll. M. Lagarde).
 ISÈRE (38) : Roybon, Chambaran, un ex. 1-V-1995 (J. Dalmon leg.). Vinay, 3 ex. 7-V-1995 (J. Dalmon leg.). Presles, un ex. 12-VIII-1995 (J. Dalmon leg.).
 MARNE (51) : forêt domaniale de Vauhalaise, un ex. 7-VII-2008 (P. Millarakis leg., det. et coll.).
 MEUSE (55) : réserve biologique intégrale, forêt domaniale de Sommedieu, Voie des Loups, 3 ex. 21-VIII-2008, sous écorces de Hêtre (P. Millarakis leg.).
 OISE (60) : Compiègne, 2 ex. 20-VII-1994 (J. Dalmon leg.).
 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64) : Pau, forêt de Bastard, un ex. 11-V-2009, au vol (C. Grancher leg.).

SEINE-MARITIME (76) : forêt de Brotonne, un ex. 22-V-2007, sous écorce de Hêtre (C. Grancher leg.).

Seine-et-Marne (77) : Fontainebleau, un ex. 29-VIII-1988 et un ex. 25-VI-1989 (G. Liskenne leg. in CCDC).

Platysoma (Platysoma) elongatum elongatum

(Thunberg, 1787)

ARDÈCHE (07) : Aubenas, un ex. 1-V-1985 (G. Liskenne leg. in CCDC). Salavas, Bois des Bruyères, un ex. 18-IV-1987 (G. Liskenne leg. in CCDC).

BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Barbentane, 3 ex. 29-VIII-1992 et un ex. 16-IV-1995 (J. Dalmon leg.).

CORSE (2A) : Venaco, un ex. 5-VI-1996 (J. Dalmon leg.).

CORSE (2B) : Vivario, 12 ex. 26-VI-1997 (J. Dalmon leg.). Vivario, Vizzavona, 20 ex. 5-VI-1996 (J. Dalmon leg.).

ISÈRE (38) : Roybon, Chamberan, 10 ex. 1-V-1995 (J. Dalmon leg.).

LANDES (40) : Dax, un ex. VI-1988, sous écorces (J. Poussereau leg.). Lit-et-Mixe, un ex. 20-IX-2008, dans un tronc (J. Poussereau leg.).

LOIR-ET-CHER (41) : Bracieux, un ex. 31-VIII-1986, sous écorces de Pin (G. Liskenne leg. in CCDC).

LOZÈRE (48) : Rocles, 2 ex. 12-VII-1998, direction Le Moulin, sous écorce d'Épicéa mort (M. Dierkens leg.).

MARNE (51) : forêt domaniale de Vauhalaise, un ex. 7-VII-2008 et un ex. 15-VII-2009, Polytrap™ (P. Millarakis leg.).

MEUSE (55) : Ornes, réserve biologique intégrale de Verdun (parcelle 145), un ex. 25-IV-2007 et un ex. 9-VII-2008, Polytrap™ (P. Millarakis leg.). Forêt domaniale de Beaulieu-en-Argonne, un ex. II-V-2010, Polytrap™ (P. Millarakis leg.).

Platysoma (Cylister) filiforme (Erichson, 1834)

BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Barbentane, 2 ex. 29-VIII-1992 (J. Dalmon leg.).

Platysoma (Cylister) linearis (Erichson, 1834)

HAUTES-ALPES (05) : Ville-Vieille, un ex. 16-VII-2008, chasse de nuit à la frontale, sur grume de Sapin (C. Grancher leg.).

SAVOIE (73) : Essert-Blay, un ex. 2-IX-2000, Le Gollet (940 m), sous écorce de Pin mort (M. Dierkens leg.).

Margarinotus (Ptomister) brunneus (F., 1775)

AIN (01) : Crans, un ex. 18-VIII-2000, forêt de Chassagne, piège aérien à Nécrophores

(steack, à 4 m de hauteur) (M. Dierkens leg.). Lent, un ex. 17-VI-2000, forêt domaniale de la Réna, piège à Nécrophores (côte de porc) (M. Dierkens leg.).

ALLIER (03) : La Ferté-Hauterive, réserve naturelle du Val d'Allier, un ex. 17-IX-2009, dans un Polypore soufré (ONF, L. Velle leg., coll. P. Millarakis).

GARD (30) : Franquevaux, un ex. 16-VI-1999, marais près du canal, piège à nécrophages (foie) (M. Dierkens leg.). Uzès, un ex. 4-IV-1998 et 3 ex. 10-IV-1998, sous un Blaireau mort (M. Dierkens leg.). Nîmes, Puits de Roulle, un ex. 20-V-1998 et un ex. 11-VI-1998, sous un Blaireau mort (M. Dierkens leg.).

LANDES (40) : route de Naboude, un ex. 15-V-2010, forêt, dans des déjection de Blaireau (J. Poussereau leg.).

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64) : Larrau, Port-de-Larrau (1 500 m), un ex. 11-VI-2001, sous des carcasses de Chevaux et de Moutons (M. Dierkens leg.). Sainte-Engrace, vallon d'Ustarbe, 2 ex. 21-VI-2007 (J. Grancher leg.).

PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : Laroque-des-Albères, un ex. 8-VI-2010 (J. Dalmon leg.).

VAL-DE-MARNE (94) : Champigny, un ex. 24-IV-1944 (var. *secquorum* Gomy, 1995) (G. Liskenne leg. in CCDC).

Margarinotus (Ptomister) merdarius

(Hoffmann, 1803)

AIN (01) : Crans, un ex. 18-VIII-2000, forêt de Chassagne, piège au sol (vin) (M. Dierkens leg.).

ALLIER (03) : forêt domaniale de Tronçais, GNB, un ex. 13-V-2009, piège d'interception transparent (parcelle 317) (L. Velle leg., coll. P. Millarakis).

ARDÈCHE (07) : La Beaume, un ex. VI-1982, dans du fumier de Lapin (G. Liskenne leg. in CCDC).

LOIRE-ATLANTIQUE (44) : La Chapelle-Launay, la Begassière (60 m), un ex. 26-V-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.).

MEURTHE-ET-MOSELLE (54) : forêt domaniale de la Reine (parcelle 76), îlot vieilli, un ex. 15-V-2007, Polytrap™ (P. Millarakis leg.).

MEUSE (55) : réserve biologique intégrale de Lachalade, un ex. 20-VI-2006 et un ex. 9-VI-2009, Polytrap™ (P. Millarakis leg.). Commercy, réserve biologique intégrale de bois Rébus (parcelle 27), un ex. 16-VIII-2008 et un ex. 30-VI-2009, Polytrap™ (P. Millarakis leg.). Ornes, réserve biologique intégrale de Verdun (parcelle 145), un ex. 15-V-2008,

- Polytrap™ (P. Millarakis leg.). Deuxnouds, forêt domaniale de la Montagne, un ex. 1-VI-2010, Polytrap™ (P. Millarakis leg.).
- NORD (59) : Cernay, forêt de Raimes, un ex. 13-V-2008, piège d'interception (Pley leg., coll. P. Millarakis).
- SEINE-MARITIME (76) : Turretot, un ex. IX-2001, dans un poulailler (J. Grancher leg.).
- Seine-et-Marne (77) : forêt de Fontainebleau, « Bas-Bréau », un ex. 8-VII-1990 (G. Liskenne leg. in CCDC).
- HAUTS-DE-SEINE (92) : Colombes, un ex. (sur plusieurs présents) 23-IX-2006, dans un composteur (H. Bouyon leg., det. et coll.).
- VAL-D'OISE (95) : Montmorency, réserve biologique dirigée de La Cailleuse, un ex. 30-VII-2008, Polytrap™ (Arnaboldi et Vardon leg., coll. P. Millarakis).
- Margarinotus (Ptomister) striola succicola*
(Thomson, 1862)
- AIN (01) : Echallon, forêt d'Echallon, 3 ex. 2-VIII-2000, piège à Nécrophores (steack déposé une semaine avant) (M. Dierkens leg.). Forêt de Gex, Mijoux, un ex. 5-VII-2005 (T. Noblecourt leg., coll. P. Millarakis).
- ARDENNES (08) : Montdieu, forêt de Montdieu, 3 ex. 2-V-2007, piège d'interception; *idem*, 2 ex. 15-V-2007; *idem*, 6 ex. 12-VI-2007; *idem*, 4 ex. 13-V-2008, Polytrap™; *idem*, un ex. 10-VI-2008 (tous D. Grange leg., coll. P. Millarakis).
- ISÈRE (38) : Saint-Pierre-de-Chartreuse, un ex. 8-VII-2000, sous un Lapin mort déposé une semaine avant (M. Dierkens leg.).
- MARNE (51) : Trois-Fontaines, un ex. 11-VIII-2009, site 2, Barber / Polytrap™ (T. Noblecourt leg., ONF).
- MEUSE (55) : forêt domaniale de Lisle, Arcy-Pays, un ex. 17-V-2009, Polytrap™ (P. Millarakis leg.).
- MOSELLE (57) : forêt du Romersberg, un ex. 10-VI-2008, Polytrap™ (T. Noblecourt leg., coll. P. Millarakis).
- OISE (60) : forêt domaniale d'Halatte (parcelle 288), un ex. 30-VI-2008, Polytrap™ (F. Arnaboldi leg., coll. P. Millarakis).
- HAUT-RHIN (68) : réserve naturelle du Grand Ventron, un ex. 28-VII-2009 (T. Noblecourt leg., coll. P. Millarakis).
- VILLE DE PARIS (75) : bois de Boulogne, un ex. 9-VIII-2005, piège d'interception (ONF, T. Noblecourt leg.). C'est, à ma connaissance, la première mention de cette espèce pour la ville de Paris.
- SEINE-MARITIME (76) : La Poterie, cap d'Antifer, un ex. 24-V-2006, haut de falaise (J. Grancher leg.).
- HAUTS-DE-SEINE (92) : Colombes, stade Yves-du-Manoir, 2 ex. 27-VIII-2005, dans des touffes de Champignons (*Pholiota* sp.) sur des restes de souches de Peuplier (H. Bouyon leg., det. et coll.) [BOUYON, 2009]. C'est, à ma connaissance, la première mention de cette espèce pour le département des Hauts-de-Seine.
- Margarinotus (Eucalobister) binotatus*
(Erichson, 1834)
- GARD (30) : Saint-Bonnet-du-Gard, un ex. 4-IV-1998, crottin de Cheval (M. Dierkens leg.).
- Margarinotus (Grammostethus) ruficornis*
(Grimm, 1852)
- ALLIER (03) : Châtel-de-Neuvre, réserve naturelle du Val d'Allier, un ex. 28-IV-2010, dans une cavité de Peuplier noir (ONF, L. Vell leg., coll. P. Millarakis).
- GIRONDE (33) : Lacanau, RNN (Forêt), un ex. 29-V-2009, dans une bouse de Vache (S. Labatut leg., coll. P. Dauphin).
- Margarinotus (Stenister) obscurus*
(Kugelann, 1792)
- ARDENNES (08) : forêt de Montdieu, un ex. 12-VI-2007, piège d'interception (D. Grange leg., coll. P. Millarakis).
- MANCHE (50) : Ger, forêt de la Lande Pourrie, un ex. 3-V-2008 (C. Courtial leg., coll. M. Lagarde). Nouvelle localité de cette espèce pour le département de la Manche [GOMY, 2004].
- SEINE-MARITIME (76) : Les Loges, un ex. 21-IV-2009, bois, sur chemin (J. Grancher leg.).
- Margarinotus (Paralister) carbonarius carbonarius*
(Illiger, 1798)
- AVEYRON (12) : La cavalerie, camp militaire du Larzac, un ex. 6-V-2008, dans une bouse de Vache (L. Baliteau leg., coll. M. Lagarde).
- Margarinotus (Paralister) ignobilis* (Marseul, 1854)
- GARD (30) : Nîmes, Camplanier, un ex. 22-XII-1997, compost, (M. Dierkens leg.). Puits de Roulle, un ex. 20-V-1998, sous un Blaireau mort (M. Dierkens leg.). *Idem*, un ex. 25-V-2001, sous un Hérisson mort (M. Dierkens leg.).
- ISÈRE (38) : Eyzin-Pinet, RD 41, rive de la rivière Gère, un ex. 3-VI-2000, fumier de Cheval (M. Dierkens leg.).

- SEINE-MARITIME (76) : Turretot, un ex. IX-2001, dans un poulailler (J. Grancher leg.).
- HAUTS-DE-SEINE (92) : Colombes, stade Yves-du-Manoir, 3 ex. (un ex. 27-VIII-2005, un ex. 14-IX-2005 et un ex. 6-IX-2006), dans des touffes de Champignons (*Pholiota* sp.) sur des restes de souches de Peuplier (H. Bouyon leg., det. et coll.). [BOUYON, 2009].
- Margarinotus (Paralister) neglectus* (Germar, 1813)
- CÔTES-D'ARMOR (22) : Saint-Nicodème, un ex. femelle, 29-V – 8-VI-2009, piège Barber dans une lande humide pâturée (E. Parmentier leg., coll. M. Lagarde).
- PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : Molitg-les-Bains (1 100 m), 4 ex. 24-V-2005 et 2 ex. I-VI-2005 (J. Gourvès leg., 2 ex. coll. Y.G.).
- SEINE-MARITIME (76) : La Poterie, cap d'Antifer, un ex. 7-V-2007, haut de falaise (J. Grancher leg.).
- Margarinotus (Paralister) punctiventer* (Marseul, 1854)
- PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : Los Masos, un ex. mâle, 10-VII-1999 (J. Gourvès leg.).
- Margarinotus (Paralister) purpurascens* (Herbst, 1792)
- AUDE (11) : Fontaines-de-Sault, un ex. 17-VI-2009 (var. *niger* Schmidt, 1885), Polytrap™ n° 2 (T. Noblecourt leg., ONF).
- BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Arles, Le Sambuc, un ex. 7-V-1998 (J. Dalmon leg.).
- Charente-Maritime (17) : île de Ré, un ex. 20-VII-1999, au vol (J. Poussereau leg.).
- GARD (30) : Fourques, un ex. 16-IV-1998 (J. Dalmon leg.).
- DRÔME (26) : Forêt de Saou, un ex. I-VIII-1982 (G. Liskenne leg. in CCDC).
- LOIRE-ATLANTIQUE (44) : Donges, église de Donges, un ex. 7-V-2009, au sol (A. Rouch leg.).
- HAUTES-PYRÉNÉES (65) : Super-Barèges, un ex. 17-V-1992 (J. Poussereau leg.).
- SAVOIE (73) : Saint-Jean-de-Maurienne, un ex. 8-V-1993 (J. Dalmon leg.).
- HAUTS-DE-SEINE (92) : Colombes, stade Yves-du-Manoir, un ex. 13-X-2008 (var. *niger* Schmidt, 1885), dans des touffes de Champignons (*Pholiota* sp.), sur des restes de souches de Peuplier (H. Bouyon leg., det. et coll.). Colombes, 2 ex. 10-V-2009, au pied de plantes (H. Bouyon leg. det. et coll.). C'est, à ma connaissance, les premières mentions de cette espèce pour le département des Hauts-de-Seine.
- Margarinotus (Paralister) ventralis* (Marseul, 1854)
- AIN (01) : Lelex, un ex. 13-VII-2002, vers le refuge de la Loge (1 400 m), sous une bouse de Vache (M. Dierkens leg.).
- ALLIER (03) : Châtel-de-Neuvre, réserve naturelle du Val d'Allier, 3 ex. 28-IV-2010, dans des Champignons sur Peuplier noir (ONF, L. Velle leg., coll. P. Millarakis).
- ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04) : Seyne, Grèyère, un ex. 12-VII-2009, sous crottin (D. Rougon leg.).
- ALPES-MARITIMES (06) : Breil-sur-Roya, Tête d'Alpes, un ex. 3-VI-2009, frontière entre la France et l'Italie, à vue (G. Paramin leg., coll. P. Millarakis).
- AUDE (11) : Camurac, un ex. 4-IX-2010, sous *Langermannia gigantea* (P. Magnien leg.).
- AVEYRON (12) : Saint-Laurent-du-Lévêzou, tourbière des Rauzes, un ex. 5-V-2008, sous une bouse de Vache (L. Baliteau leg., coll. M. Lagarde).
- CREUSE (23) : Faux-la-Montagne, un ex. 24-VI-1995 (J. Dalmon leg.).
- DRÔME (26) : Bouvante, Pot de la Chaume, un ex. 5-VIII-1995 (J. Dalmon leg.).
- ISÈRE (38) : Treminis, un ex. 19-VI-1993 (J. Dalmon leg.).
- LOIRE-ATLANTIQUE (44) : Saint-Nazaire, les Virées (l'Immaculée) (15 m), un ex. 10-V-2005, sous excréments humains (A. Rouch leg.). *Idem*, camp de la Torpille (32 m), un ex. 17-IV-2007, dans une crotte de chien (A. Rouch leg.). Donges, les Fréchauds (10 m), un ex. 20-VI-2005, sous une bouse de Vache (A. Rouch leg.). Prinquiau, ancien moulin de la Haie (43 m), un ex. 9-VIII-2005, sous des bouses de Vache (A. Rouch leg.). Savenay, la Ville-en-Terre (71 m), un ex. 30-VIII-2005, sous excréments humains (A. Rouch leg.).-
- LOZÈRE (48) : Pierrefiche, un ex. 13-VII-1998, sous une bouse de Vache (M. Dierkens leg.). *Idem*, un ex. 14-VII-1998, sous une bouse de Vache (M. Dierkens leg.).
- HAUTES-PYRÉNÉES (65) : Barèges-Le Lieuz, 3 ex. VI-1997, dans du crottin de Cheval (J. Poussereau leg.). Gèdre, 2 ex. II-VII-2009, dans une bouse de Vache (C. Grancher leg.).
- PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : L'Albère, un ex. 4-VI-1998 (J. Dalmon leg.). Laroque-des-Albères, 8 ex. 31-V-2001, alentours du col de l'Ouillat, sous du crottin de Cheval (M. Dierkens leg.). Les Angles, un ex. 7-VI-2001, ruisseau lladure (M. Dierkens leg.). Vernet-les-Bains, Goa, un ex. 15-VI-2002 (J. Gourvès leg.). Molitg-les-Bains (1 100 m), 4 ex. 24-V-2005 et un ex. I-VI-

- 2005 (J. Gourvès leg.). Porte-Puymorens, col de Puymorens (1 915 m), 4 ex. 6-VII-2005, dans des bouses de Vache (A. Rouch leg.). Mosset, col de Jau (1 504 m), 2 ex. 24-VII-2008, dans des bouses de Vache (A. Rouch leg.). Laroques-Albères, col de l'Ullat, 6 ex. 8-VI-2010 (J. Dalmon leg.).
- SEINE-MARITIME (76) : Notre-Dame-du-Bec, un ex. V-1998, champs (J. Grancher leg.). Sandouville, un ex. 20-VII-2003, prairie, sous du crottin de Cheval (J. Grancher leg.). Les Loges, un ex. 7-IX-2007, dans une bouse de Vache (C. Grancher leg.). La Poterie, cap d'Antifer, un ex. 10-V-2009, sous du crottin de Cheval (J. Grancher leg.).
- Pactolinus major* (L., 1767)
- BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Saint-Martin-de-Crau, 2 ex. 16-IV-1995 (J. Dalmon leg.).
- CORSE (2A) : Bonifacio, un ex. 2-VI-1996 et un ex. 23-VI-1997 (J. Dalmon leg.). Monacia d'Aulène, un ex. 24-VI-1997 (J. Dalmon leg.). Bonifacio, cap Pertusato, un ex. IV-2001, plage, au vol (J. Grancher leg.). Bonifacio, Mucchio Bianco, un ex. 15-V-2002 (M. Dierkens leg.). Conca (400 m), un ex. 24-VIII-1997 (B. Guérin leg., coll. M. Dierkens). Sartène, un ex. 23-V-2002, chemin rejoignant la RN 196 par le pont de l'Ortolo, ferme équestre, sous du crottin de Cheval (M. Dierkens leg.).
- CORSE (2B) : Moltifao, Campo Longo, 2 ex. 7-VI-2002 (250 m), sous des bouses de Vache (B. Dongmo leg., coll. M. Dierkens). *Idem*, un ex. 7-VI-2002, sous une bouse de Vache (M. Dierkens leg.). Penta di Casinca, plage de San Pelegrinu, un ex. 9-VI-2002 (M. Dierkens leg.).
- GARD (30) : Le Grau-du-Roi, pointe de l'Espiguette, un ex. 14-VI-2010, un ex. 17-VI-2010 et un ex. 25-VI-2010, tous actifs sur le sable de la dune. (S. Risser rec. et det.).
- PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : Port-Vendres, col de Llagastera, un ex. 3-VI-1998 (J. Dalmon leg.).
- Pachylister (Pachylister) inaequalis* (Olivier, 1789)
- ARDÈCHE (07) : Saint-Alban-sous-Sampzon, Le Barbouillet, un ex. 24-VIII-1975 et 2 ex. 3-VII-1984 (G. Liskenne leg. in CCDC). La Beaume, 2 ex. 14-VI-2009 et un ex. 17-VI-2009, dans des bouses de Vache (C. Grancher leg.). *Idem*, 2 ex. 16-VI-2009, garrigue, sous des bouses de Vache (J. Grancher leg.).
- BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Arles, Beauchamp, 3 ex. 12-VII-1992 (J. Dalmon leg.).
- CORSE (2A) : Rennu, 5 ex. 4-VI-1996 et 4 ex. 6-VI-1996 (J. Dalmon leg.). Monacia d'Aulène, un ex. 24-VI-1997 (J. Dalmon leg.). Murzo, pont sur la Liamone, un ex. 25-VI-1997 (J. Dalmon leg.).
- CORSE (2B) : Venaco, un ex. 5-VI-1996 (J. Dalmon leg.). *Idem*, 4 ex. 26-VI-1997 (J. Dalmon leg.). Barbaggio, un ex. 8-VI-1996 (J. Dalmon leg.). Asco, route allant de la RD 147 au ruisseau de Stranciacone, un ex. 27-V-2002, sous une bouse de Vache (B. Dongmo leg., coll. M. Dierkens). *Idem*, 3 ex. 27-V-2002, sous des bouses de Vache. *Idem*, chemin allant vers Fontana di Bocca di Sponda (650 m), un ex. 29-V-2002, sous une bouse de Vache. *Idem*, chemin longeant le ruisseau de Stranciacone (650 m), un ex. 5-VI-2002, sous une bouse de Vache. Moltifao, Campo Longo (250 m), 4 ex. 7-VI-2002, sous des bouses de Vache. Volpajola, RD 7 près du ruisseau de Licciolu (450 m), 4 ex. 2-VI-2002, sous des bouses de Vache (tous M. Dierkens leg.). Saint-Florent, col de Téghime (600/900 m), un ex. 10 – 17-VI-2007, sous une bouse de Vache (X. Choimet leg., coll. A. Rouch).
- LOIRE-ATLANTIQUE (44) : Châteaubriant, le Pas Bernier (80 m), un ex. 22-VIII-2004, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). La Chapelle-Launay, la Begassière (60 m), un ex. 26-V-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). *Idem*, Blanche Couronne (5 m), 2 ex. 2-VIII-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). Saint-André-des-Eaux, Ranlieu (2 m), 2 ex. 7-VI-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). Donges, la Basse Ville (3 m), un ex. 8-VI-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). *Idem*, les Fréchauds (10 m), un ex. 20-VI-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg., coll. S. Risser). *Idem*, la Haute Lande, un ex. 4-VIII-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg., coll. S. Risser). *Idem*, près de la Belle Fille (5 m), 3 ex. 4-V-2006, 2 ex. dans du crottin de Cheval et un ex. dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). Malville, la Touche (35 m), un ex. 11-VIII-2005, dans du crottin d'Âne (A. Rouch leg.). Saint-Nazaire, le Haut-Cuneix (2 m), un ex. 15-IX-2005, dans du crottin de Cheval (A. Rouch leg.).
- MAINE-ET-LOIRE (49) : La Chapelle-Saint-Florent, un ex. 19-IX-2009 (O. Gaborit leg., S. Risser det., coll. O. Durand).
- Hister bissextriatus* F., 1801
- AIN (01) : Villars-les-Dombes, un ex. 22-IV-2000, vers RN 83, rives de la Chalaronne (M. Dierkens leg.).

EURE (27) : Foulbec, un ex. 28-IX-2007 (C. Grancher leg.).

SEINE-MARITIME (76) : Sandouville, un ex. 30-III-2004, friche sableuse (J. Grancher leg.).

Hister capsirensis Auzat, 1922

PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : Molitg-les-Bains (1000 m), 5 ex. 24-V-2005 (J. Gourvès leg.). (2 ex. coll. Y.G.). cheval, un ex. 25-V-2005 et 4 ex. 1-VI-2005 (J. Gourvès leg., un ex. coll. Y.G.).

Hister grandicollis Illiger, 1807

PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : Mont-Louis, Planès, un ex. 2-VI-2002 (J. Gourvès leg.). Albères, Neoulous, 3 ex. 20-V-2005 (J. Gourvès leg., un ex. coll. Y.G.).

Hister belluo Truqui, 1852

SAVOIE (73) : Chindrieux, Chautagne, un ex. 6-VI-1993 et 13 ex. 19-VI-1994 (J. Dalmon leg., un ex. coll. Y.G.).

Hister illigeri illigeri Duftschmid, 1805

ALPES-MARITIMES (06) : Mouans-Sartoux, la Mourachoune, un ex. 2-VI-2004, sous crottes d'ovins (E. Drouet leg., coll. A. Rouch). Daluis, Riou (645 m), un ex. 3-VII-2009, sous des crottes de Mouton.

ARDÈCHE (07) : Saint-Alban-sous-Sampzon, Le Barbouillet, 2 ex. 3-VII-1984 (G. Liskenne leg. in CCDC). La Beaume, un ex. 14-VI-2009, dans une bouse de Vache (C. Grancher leg.). *Idem*, 3 ex. 16-VI-2009, garrigue, sous des bouses de Vache (J. Grancher leg.).

AVEYRON (12) : La Cavalerie, camp militaire du Larzac, un ex. 6-V-2008, dans une bouse de Vache (L. Baliteau leg., coll. M. Lagarde).

BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Arles, Beauchamp, un ex. 12-VII-1992 (J. Dalmon leg.). Arles, un ex. 9-IV-1998, après le pont de Saint-Gilles, manade Lebreton Thibaud, sous du crottin de Cheval (M. Dierkens leg.). Arles, Le Sambuc, un ex. 25-VI-2008 (J. Dalmon leg.).

CORSE (2A) : environs de Bonifacio, un ex. 17-V-1972, dans du crottin (J. Poussereau leg.). Vico, 14 ex. 1-VI-1996.- Bonifacio, 7 ex. 2-VI-1996. Monacia d'Aulène, 2 ex. 2-VI-1996.- *idem*, un ex. 24-VI-1997. Porto-Vecchio, un ex. 3-VI-1996. Rennu, 9 ex. 4-VI-1996. *Idem*, La Chapelle Saint-Roch, un ex. 28-VI-1997. Evisa, col de Verghio, un ex. 27-VI-1997 (tous J. Dalmon leg.). Bonifacio, un ex. 14-V-2001, bord de lac (Tre paludi) (J. Grancher leg.). Belvédère Campomoro, 3 ex. 19-V-2002, belvédère, sous des bouses de Vache

(B. Dongmo leg., coll. M. Dierkens). Sartène, un ex. 12-V-2002, alignement de menhirs de Pagliaju (M. Dierkens leg.). *Idem*, 2 ex. 18-V-2002, RN 196, près de Serragia, sous des bouses de Vache (M. Dierkens leg.). *Idem*, chemin rejoignant la RN 196 par le pont de l'Ortolo, ferme équestre près de Giovighi, un ex. 23-V-2002, sous du crottin de Cheval (M. Dierkens leg.). Cargèse, Punta d'Omiglia, un ex. 20-V-2006 (J. Dalmon leg.).

CORSE (2B) : Ghisoni, 2 ex. VI-1988 (P. Millarakis leg., M. Secq det.). Venaco, 2 ex. 5-VI-1996 (J. Dalmon leg.). *Idem*, 8 ex. 26-VI-1997 (J. Dalmon leg.). Barbaggio, 6 ex. 8-VI-1996 (J. Dalmon leg.). Asco (650 m), route allant de la RD 147 au ruisseau de Stranciacone, 3 ex. 27-V-2002, sous des bouses de Vache (B. Dongmo et M. Dierkens leg.). *Idem*, chemin allant vers Fontana di Bocca Sponda, 2 ex. 29-V-2002, sous une bouse de Vache (M. Dierkens leg.). *Idem*, chemin longeant le ruisseau de Stranciacone, en face de Pinello (650 m), un ex. 6-VI-2002, sous une bouse de Vache (M. Dierkens leg.). Moltifao, Campo Longo, 4 ex. 7-VI-2002, sous une bouse de Vache (B. Dongmo et M. Dierkens leg.). Novella, plage de l'Ostriconi, un ex. 5-VI-2002, sous une bouse de Vache (B. Dongmo leg., coll. M. Dierkens). Santo Pietro di Tenda, plage de Saleccia, un ex. 30-V-2002, sous du crottin de Cheval (M. Dierkens leg.). Volpajola, RD 7, près du ruisseau de Licciolu (450 m), 7 ex. 2-VI-2002, sous des bouses de Vache (B. Dongmo et M. Dierkens leg.). Saint-Florent, col de Tèghime (600/900 m), 4 ex. 10-17-VI-2007, sous bouse de Vache et crottin de Cheval (X. Choimet leg., coll. A. Rouch).

GARD (30) : Franquevaux, un ex. 5-VI-1999, marais vers le canal, sous une bouse de Taureau (M. Dierkens leg.). Saint-Laurent-d'Aigouze, Tour Carbonnière, un ex. 29-IV-2000 (M. Dierkens leg.).

HÉRAULT (34) : Vendres, Puech Blanc, 2 ex. 8-IV-2001, sous une bouse de Taureau (M. Dierkens leg.).

LOIRE-ATLANTIQUE (44) : Saint-Nazaire, les Virées (15 m) (l'Immaculée), un ex. 5-IV-2005 et 2 ex. 10-V-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). Donges, la Basse Ville (3 m), un ex. 7-IV-2005 et 2 ex. 8-VI-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). *Idem*, la Bosse du Bec (3 m), un ex. 28-IV-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). *Idem*, près de la Belle Fille (5 m), un ex. 24-V-2005, un ex. 31-V-2005, 3 ex. 3-IV-2007 et 2 ex. 18-IV-2007, dans des

- bouses de Vache, du crottin de Cheval et des laissées de Blaireau (tous A. Rouch leg.). *Idem*, Revin (16 m), 2 ex. 9-VI-2005 et 2 ex. 15-III-2007, sous des crottes de Mouton (A. Rouch leg.). *Idem*, la Provotais (8 m), 2 ex. 25-IV-2006, sous des crottes de Mouton (A. Rouch leg.). *Idem*, église de Donges (10 m), un ex. 19-VI-2009, au sol (A. Rouch leg.). Campbon, la Noë Boulaie (70 m), un ex. 18-IV-2006, sous des crottes de Mouton (A. Rouch leg.). Saint-Lyphard, Trécrelin (12 m), un ex. 29-III-2007, sous des crottes de Ragondin (A. Rouch leg.). Couéron, île de la Liberté (4 m), 2 ex. 10-V-2007, sous le crottin d'Âne (A. Rouch leg.).
- MAINE-ET-LOIRE (49) : Montjean-sur-Loire, un ex. 17-V-2002 (O. Durand leg., S. Risser det.).
- PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : Laroque-des-Albères, aux alentours du col de l'Ouillat, 5 ex. 31-V-2001, dans du crottin de Cheval (M. Dierkens leg.). *Idem*, un ex. 13-VI-2007 (J. Dalmon leg.). Argelès-sur-Mer, forêt de la Massane, 2 ex. 18-V-2005 (J. Grancher leg.).-Molitg-les-Bains (1 100 m), un ex. 24-V-2005 et 2 ex. 1-VI-2005 (J. Gourvès leg.). Rabouillet, Fontcouverte, un ex. 6-VI-2010 (J. Dalmon leg.). Sorède, la Tenyareda, 8 ex. 8-VI-2010 (J. Dalmon leg.).
- RHÔNE (69) : Saint-Bel, Le Penon, un ex. 1-V-1998, sous une bouse de Vache (M. Dierkens leg.).
- VAR (83) : Nans-les-Pins, un ex. 18-V-2003 (J. Dalmon leg.).
- Hister moerens* Erichson, 1834
- ARDÈCHE (07) : Manzolles, un ex. V-1978 (G. Liskenne leg. in CCDC). Aubenas, 3 ex. 1-IV-1980 (G. Liskenne leg. in CCDC).
- AUDE (11) : Duilhac-sous-Peyrepertuse, 3 ex. 15-IV-1996, sous des bouses de Vache (J. Gourvès leg.).
- AVEYRON (12) : La Cavalerie, camp militaire du Larzac, un ex. 6-V-2008, dans une bouse de Vache (L. Baliteau leg., coll. M. Lagarde).
- PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : La Tour-de-Carol, un ex. 25-IV-1996 (J. Gourvès leg.). Sournia, un ex. 5-IV-1997 (J. Gourvès leg.). Baillestavy, Aspres (1 000 m), un ex. 25-IX-2006 (J. Gourvès leg.).
- Hister quadrimaculatus* L., 1758
- AIN (01) : Birieux, étang de Lornay, RD 2-RD 2d, un ex. 9-V-1999 (M. Dierkens leg.). Villars-les-Dombes, vers RN 83, rives de la Chalaronne, un ex. 22-IV-2000 (M. Dierkens leg.).
- ARDÈCHE (07) : Aubenas, un ex. 13-IV-1981 (var. *humeralis* Fischer, 1823) et un ex. IV-1982 (var. *humeralis*) (G. Liskenne leg. in CCDC). Le Coiron, un ex. 17-IV-1981 (var. *humeralis*) (G. Liskenne leg. in CCDC). Lablachère, un ex. 12-IV-1982 (var. *humeralis*) (G. Liskenne leg. in CCDC). Saint-Alban-sous-Sampzon, Le Barbouillet, 7 ex. 12-IV-1982 et 2 ex. 8-V-1984 (tous var. *gagates* Illiger, 1807) (G. Liskenne leg. in CCDC). Villeneuve-de-Berg, un ex. 17-IV-1987 (var. *gagates*) (G. Liskenne leg. in CCDC).
- AVEYRON (12) : Le Massegros, Inos, un ex. 10-V-2003 (var. *gagates*) (L. Baliteau leg., coll. M. Lagarde).
- BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : phare de la Gacholle, 2 ex. 9-IV-1985 (var. *humeralis*) (G. Liskenne leg. in CCDC). Arles, Beauchamp, un ex. 12-VII-1992 (var. *humeralis*) (J. Dalmon leg.). Arles, Le Sambuc, un ex. 5-V-1994 (var. *gagates*), un ex. 8-VI-1997 (var. *gagates*), un ex., même date (var. *pustulifer* Bickhardt, 1911), un ex. 7-V-1998 (var. *humeralis*), un ex. 25-VI-2008 (var. *humeralis*), 2 ex. 17-V-2009 (var. *gagates*), 2 ex., même date (var. *humeralis*), un ex., même date (forme type), un ex. même date (var. *innominatus* Fuente, 1912), 7 ex. 30-IV-2010 (var. *gagates*), 6 ex. même date (var. *humeralis*), un ex., même date (var. *pustulifer*) et un ex. même date (var. *intermedius* Fuente, 1908) (tous J. Dalmon leg.). *Idem*, un ex. 30-IV-2010 (var. *reniformis* Olivier, 1789) (J. Dalmon leg.).
- CORSE (2A) : Rennu, un ex. 7-VI-1996 (var. *humeralis* Fischer, 1823) (J. Dalmon leg.). Bonifacio, Mucchio Bianco, un ex. 23-V-2002, sous un cadavre de Chien (M. Dierkens leg.). Sartène, RD 268, Fior di Spina, un ex. 20-V-2002, sous une bouse de Vache (M. Dierkens leg.).
- CORSE (2B) : Barbaggio, 4 ex. 8-VI-1996 (var. *humeralis*) (J. Dalmon leg.). Volpajola (450 m), RD 7, près du ruisseau de Licciolu, un ex. 2-VI-2002, sous une bouse de Vache (M. Dierkens leg.).
- HÉRAULT (34) : Saint-Guilhem-le-Désert, un ex. 9-V-1996 (var. *gagates*) (J. Dalmon leg.). Vendres, un ex. 9-IV-2001, étang de Vendres, près du centre sportif (M. Dierkens leg.). Agones, un ex. 7-VI-2006 (forme typique), friche (J. Grancher leg.). Environs de Montpellier, un ex. 16-VII-2010 (var. *gagates*), sur fleur (sic !) (coll. D. Martiré, coll. J. Poussereau).
- ISÈRE (38) : Grenoble, un ex. 2-X-1995 (var. *humeralis*) (J. Dalmon leg.). Notre-Dame-de-

- Mésage, un ex. 18-v-1996 (var. *humeralis*) (J. Dalmon leg.).
- LANDES (40) : plage du Vieux-Boucau, 2 ex. iv-1984 (var. *humeralis*) (J. Poussereau leg.). Dax, un ex. v-1990 (var. *intermedius*), dans l'herbe (J. Poussereau leg.). *Idem*, un ex. 2-vii-2009 (var. *humeralis*), jardin, à vue (J. Poussereau leg.). *Idem*, un ex. 15-i-2010 (var. *humeralis*), intérieur de maison (J. Poussereau leg.).
- LOIRE-ATLANTIQUE (44) : Donges, la Bosse du Bec (3 m), un ex. 28-iv-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). *Idem*, la Haute Lande (5 m), un ex. 29-iv-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). *Idem*, près de la Belle Fille (5 m), 2 ex. 31-v-2005, 2 ex. 3-iv-2007 et un ex. 18-iv-2007 dans des bouses de Vache et des laissées de Blaireau (tous A. Rouch leg., 2 ex. coll. S. Risser). *Idem*, le Haut Village (6 m), un ex. 23-ii-2006, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). *Idem*, église de Donges (10 m), un ex. 7-iv-2007, au sol (A. Rouch leg.). Saint-Nazaire, Pont Brien (17 m), un ex. 15-ix-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). *Idem*, le Haut Cuneix (2 m), un ex. 15-ix-2005, dans du crottin de Cheval (A. Rouch leg.). *Idem*, pointe de l'Eve (5 m), 2 ex. 17-iv-2007, sous des crottes de Chien (A. Rouch leg., un ex. coll. S. Risser). Saint-Brévin-L'Océan, le Fort Aguet (5 m), un ex. 13-iv-2006, sous des crottes de Mouton (A. Rouch leg.). Frossay, île du Carnet (5 m), un ex. 12-ii-2008, crottin de Lapin (A. Rouch leg.).
- MAINE-ET-LOIRE (49) : La Pommeraye, un ex. 26-iv-2009 (var. *humeralis*) (O. Gabory leg., S. Risser det., coll. O. Durand). La Chapelle-Saint-Florent, un ex. 1-v-2009 (var. *humeralis*) (O. Gabory leg., S. Risser det., coll. O. Durand). Cholet, un ex. 29-v-2009 (var. *humeralis*) (O. Durand leg., S. Risser det.). Bégrolles-en-Mauges, un ex. 28-iv-2010 (var. *humeralis*). Saint-Germain-sur-Moine, un ex. 3-v-2010 (var. *gagates*) (N. Bonnet leg.) (S. Risser det., coll. O. Durand). Les Alleuds, un ex. 7-vi-2010 (var. *gagates*) (O. Durand leg., S. Risser det.). Bégrolles-en-Mauges, 19 ex. 15-vi-2010 (un ex. var. *latepictus* Bickhardt, 1910, 17 ex. var. *humeralis* et un ex. var. *gagates*) (tous O. Durand leg., S. Risser det.).
- PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64) : Larrau, Pic d'Orhy, un ex. 23-vi-2007 (forme typique) (J. Grancher leg.). Lée, un ex. 26-iii-2009 (var. *humeralis*), atterri dans un Spa (C. Grancher leg.). Castelpugon, 3 ex. 18-vi-2009 (un ex. var. *gagates* et 2 ex. var. *humeralis*), pelouse calcicole, piège Barber au vinaigre (C. Grancher leg.).
- PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : Los Masos, un ex. 20-vii-1991 et un ex. 30-iii-1996 (var. *pustulifer*) et un ex., 20-vii-1991 (forme type) (J. Gourvès leg.). Sournia, un ex. 5-iv-1997 (forme type) (J. Gourvès leg.). Vinça, un ex. 7-v-2000 (var. *pustulifer*). Belloc (Conat), un ex. 17-iii-2001 (var. *gagates*). Vernet-les-Bains, Goa, un ex. 15-vi-2002 (var. *gagates*) (J. Gourvès leg.). Molitg-les-Bains (1 100 m), un ex. 24-v-2005 et un ex. 1-vi-2005 (var. *gagates*) (J. Gourvès leg.). *Idem*, un ex. 1-vi-2005 (forme type) (J. Gourvès leg.). Molitg-les-Bains, Llugols, un ex. 25-iv-2007 (var. *pustulifer*) (J. Gourvès leg.).
- SAVOIE (73) : Saint-Jean-de-Maurienne, un ex. 8-v-1991 (var. *humeralis*), un ex. 1-v-1994 (var. *humeralis*) et un ex., même date (forme type) (J. Dalmon leg.).
- TARN-ET-GARONNE (82) : Lavit-de-Lomagne, un ex. ii-vii-2009 (var. *humeralis*), route de Castéra, sous de la paille (J. Poussereau leg.).
- VAR (83) : Collobrières, un ex. 9-iv-1984 (var. *gagates*) (G. Liskenne leg. in CCDC).
- VENDÉE (85) : Saint-Gilles, 3 ex. vii-1991 (var. *humeralis*), (P. Millarakis leg., M. Secq det.).
- Hister teter* Truqui, 1852
- ARDÈCHE (07) : Labeaume, un ex. 16-vi-2009, garrigue, sous une bouse de Vache (J. Grancher leg.).
- PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : Laroque-des-Albères, aux alentours du col de l'Ouillat, un ex. 31-v-2001, sous du crottin de Cheval (M. Dierkens leg.).
- Hister unicolor unicolor* L., 1758.
- AIN (01) : Crans, forêt de Chassagne, un ex. 18-viii-2000, piège à Nécrophores au sol (steack) (M. Dierkens leg.). Lelex (1 400 m), vers le refuge de la Loge, 2 ex. 13-vii-2002, sous une bouse de Vache (M. Dierkens leg.).
- ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04) : Pontis, route du Morgon, 2 ex. 14-vi-1998 (J. Dalmon leg.).
- HAUTES-ALPES (05) : Risoul, un ex. vii-1999, prairie alpine (J. Grancher leg.). Breziers, col des Garinets (Est) (1 100 m), un ex. 16-viii-2006, dans une bouse de Vache (E. Drouet leg., coll. A. Rouch).
- ARDÈCHE (07) : Aubenas, un ex. vii-1980 (G. Liskenne leg. in CCDC).
- AUDE (11) : Camurac, 2 ex. 4-ix-2010, sous *Langermannia gigantea* (P. Magnien leg.).
- CANTAL (15) : Vic-sur-Cère, 3 ex. viii-1967 (J. Gourvès leg.).

- CORSE (2A) : Corte, Restonica, un ex. 5-VI-1996 (J. Dalmon leg.).
- CORSE (2B) : Asco (650 m), route allant de la D 147 au ruisseau de Stranciacone, un ex. 27-V-2002, sous une bouse de Vache (M. Dierkens leg.). Corte (1 370 m), bergerie de Grotelle, un ex. 1-VI-2002, sous une bouse de Vache (M. Dierkens leg.). Vivario, forêt domaniale de Vizzavona, un ex. 4-VI-2006, dans une bouse de Vache (M. Dierkens leg.).
- CREUSE (23) : Faux-la-Montagne, un ex. 24-VI-1995 (J. Dalmon leg.).
- ISÈRE (38) : Saint-Pierre-de-Chartreuse, 2 ex. 5-VII-1992 (J. Dalmon leg.).
- LOIRE-ATLANTIQUE (44) : Donges, la Haute Lande (5 m), un ex. 21-IV-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). *Idem*, le Haut Village (6 m), un ex. 4-VIII-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). Prinquiau, la Haie de Besne (25 m), un ex. 25-IV-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). *Idem*, ancien Moulin de la Haie (43 m), 2 ex. 9-VIII-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). *Idem*, le Chêne Moisan (9 m), 2 ex. 9-VIII-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). Guérande, les Maisons brûlées (4 m), un ex. 2-V-2005 (A. Rouch leg.). Campbon, la Noë Boulaie (74 m), 2 ex. 16-VIII-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). *Idem*, la Forge Hervé (58 m), 2 ex. 16-VIII-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). Asserac, Pont-Mahé (4 m), un ex. 30-IV-2006, sous excréments humains (A. Rouch leg.).
- LOZÈRE (48) : Pierrefiche, 2 ex. 11-VII-1998, dans une bouse de Vache (M. Dierkens leg.).
- MAINE-ET-LOIRE (49) : Beaupréau, un ex. 17-VI-2009 (O. Durand leg., S. Risser det.). Le Puiset-Doré, un ex. 20-VII-2009 (O. Durand leg., S. Risser det.).
- PUY-DE-DÔME (63) : Mont-Dore, 2 ex. 16-VI-1985 (J. Gourvès leg.).
- PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64) : Larau, forêt d'Iraty, un ex. VII-1997 (J. Grancher leg.). La Pierre-Saint-Martin, forêt d'Issaux, un ex. 31-V-2009, dans une bouse de Vache (C. Grancher leg.).
- HAUTES-PYRÉNÉES (65) : Arrens-Marsous, un ex. 4-VI-2010 (J. Dalmon leg.).
- PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : Canigou (1800 m), 3 ex. 20-VII-1988 (J. Gourvès leg.). L'Albère, 5 ex. 4-VI-1996 (J. Dalmon leg.). Laroque-des-Albères, alentours du col de l'Ouillat, 13 ex. 31-V-2001, sous du crottin de Cheval (M. Dierkens leg.). *Idem*, 2 ex. 8-VI-2010 (J. Dalmon leg.). Moliyg-Bains (1 100 m), un ex. 24-V-2005 (J. Gourvès leg.). Porte-Puymorens, col de Puymorens (1915 m), un ex. 6-VII-2005, dans du crottin de Cheval (A. Rouch leg.). Mosset, col de Jau (1504 m), un ex. 24-VII-2008, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.).
- SAVOIE (73) : La Côte-d'Aime, les Moulins, un ex. 21-X-1997 (J. Dalmon leg.).
- HAUTE-SAVOIE (74) : La Clusaz, un ex. 23-VII-1943 (G. Liskenne leg. in CCDC).
- SEINE-MARITIME (76) : Tancarville, 2 ex. V-1975 (J. Grancher leg.). La Poterie, un ex. 2-IX-2007, prairie de haut de falaise, dans une bouse de Vache (C. Grancher leg.). Les Loges, un ex. 7-IX-2007, prairie, dans une bouse de Vache (C. Grancher leg.).
- VAL-DE-MARNE (94) : un ex. 1943 (sans autres indications) (G. Liskenne leg. in CCDC, Balazuc det.).
- Atholus bimaculatus* (L., 1758)
- ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04) : Saint-Michel-l'Observatoire, un ex. (C. Dufay leg., coll. M. Dierkens).
- ARDÈCHE (07) : Lagorce, un ex. 17-VI-2009 (var. *spissatus* Rey, 1888), dans du crottin d'Âne (C. Grancher leg.).
- LOIRE-ATLANTIQUE (44) : Prinquiau, ancien Moulin de la Haie (43 m), un ex. 9-VIII-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). Saint-Nazaire, Pont Brien (17 m), 2 ex. 15-IX-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). Donges, près de la Belle Fille (5 m), un ex. 4-V-2006, dans du crottin de Cheval (A. Rouch leg.).
- SEINE-MARITIME (76) : Forges-les-Eaux, un ex. 6-VIII-2006, forêt (J. Grancher leg.).
- Atholus duodecimstriatus duodecimstriatus* (Schränk, 1781)
- ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04) : Archail et Draix, Archail, un ex. 15-VI-1997 (J. Dalmon leg.). Seyne, Grèyère, un ex. 12-VII-2009, sous crottin (D. Rougon leg.).
- ARDÈCHE (07) : Planzolles, un ex. V-1978 (G. Liskenne leg. in CCDC). La Beaume, un ex. 14-VI-2009, dans une bouse de Vache (C. Grancher leg.). *Idem*, un ex. 16-VI-2009, garrigue, sous une bouse de Vache (J. Grancher leg.).
- BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Arles, manade Tardieu, un ex. 19-III-1988 (J. Dalmon leg.). Arles, Le Sambuc, un ex. 7-VII-1996 (J. Dalmon leg.). Saint-Martin-de-Crau, un ex. 11-VII-1996 (J. Dalmon leg.).
- CORSE (2A) : Rennu, Chapelle Saint-Roch, un ex. 28-VI-1997 (J. Dalmon leg.).

- CORSE (2B) : Asco (650 m), route allant de la RD 147 au ruisseau de Stranciacone, 2 ex. 27-v-2002, sous une bouse de Vache (Dongmo leg., coll. M. Dierkens). Aleria, Alziccia, un ex. 28-v-2002, Aleria 20B, dans une bouse de Vache (M. Dierkens leg.). Moltifao, Campo Longo (250 m), un ex. 7-vi-2002, dans une bouse de Vache (M. Dierkens leg.).
- GARD (30) : Le Cailar, pont des Tourradons, un ex. 30-III-2002, sous une bouse de Taureau (M. Dierkens leg.). Le Grau-du-Roi, pointe de l'Espiguette, un ex. 15-vi-2010, sous un crottin de Cheval. (S. Risser rec. et det.).
- LOIRE-ATLANTIQUE (44) : Donges, les Fréchauds (10 m), un ex. 13-v-2004, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). *Idem*, le Haut Village (6 m), un ex. 4-viii-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). *Idem*, la Haute Lande (5 m), un ex. 9-viii-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). *Idem*, Revin (16 m), un ex. 15-iii-2007, sous des crottes de Mouton (A. Rouch leg.). *Idem*, près de la Belle Fille (5 m), 3 ex. 3-iv-2007, bouse de Vache et laissées de Blaireau (A. Rouch leg.). Prinquiau, la Haie de Besne (25 m), un ex. 25-iv-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). *Idem*, ancien moulin de la Haie (43 m), un ex. 25-iv-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). La Chapelle-Launay, Blanche Couronne (5 m), 2 ex. 2-viii-2005, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). Saint-Nazaire, Pont Brien (17 m), 3 ex. 15-ix-2005 dans des bouses de Vache (A. Rouch leg.). Malville, la Touche (35 m), un ex. 4-iv-2006, dans du crottin d'Âne (A. Rouch leg.). Saint-André-des-Eaux, la Chaussée Neuve (2 m), un ex. 7-vi-2006, dans de la fiente d'Oie (A. Rouch leg.).
- MAINE-ET-LOIRE (49) : La Chapelle-Saint-Florent, un ex. 1-v-2009 (O. Gabory leg., S. Risser det., coll. O. Durand).
- PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64) : Maspie, un ex. 25-vi-2008, dans un champs de Maïs, sous cadavre de Chevreuil (C. Grancher leg.).
- PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : Nohèdes, un ex. 2-xi-1995 (J. Gourvès leg.). Vernet-les-Bains, Goa, 3 ex. 15-vi-2002 (J. Gourvès leg.). Ceret, Font d'en Fils (243 m), un ex. 3-vii-2005 (A. Rouch leg.). Environs de Thuir, un ex. 20-vi-2008 (J. Gourvès leg.). Rabouillet, Fontcouverte, 3 ex. 6-vi-2010 (J. Dalmon leg.).
- SEINE-MARITIME (76) : Sandouville, un ex. 20-vii-2003, prairie, sous du crottin de Cheval (J. Grancher leg.).
- HAUTS-DE-SEINE (92) : Colombes, Stade Yves du Manoir, un ex. 27-viii-2005, dans des touffes de Champignons (*Pholiota* sp.) sur des restes de souches de Peuplier (H. Bouyon leg., det. et coll.). [BOUYON, 2009].
- Atholus praetermissus* (Peyron, 1856)
- GIRONDE (33) : Lacanau, réserve naturelle nationale de l'étang de Cousseau, un ex. 17-vii-2008 (V. Scarsi leg., coll. P. Dauphin).
- HÉRAULT (34) : Vendres, étang de Vendres, près de Castelnau, (43°16'04"N 3°12'37"E), 4 ex. 29-iv-2001, aspirateur à moteur, prairie en tête de marais (M. Dierkens leg.).
- Dendrophilus (Dendrophilus) punctatus punctatus* (Herbst, 1792)
- ALLIER (03) : Châtel-de-Neuvre, bordure de la réserve naturelle du Val d'Allier, 2 ex. 25-v-2009, cavité basse de Chêne têtard (L. Velle leg., coll. P. Millarakis).
- LOT-ET-GARONNE (47) : Paulhiac, un ex. 16-vi-2001, sous écorce de Chêne (M. Dierkens leg.).
- PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64) : Uzein, un ex. 15-v-2009, bois de Chênes têtards, piège d'interception (C. Grancher leg.).
- Kissister minimus* (Laporte, 1840)
- HAUTS-DE-SEINE (92) : Colombes, stade Yves-du-Manoir, un ex. 27-viii-2005, dans des touffes de Champignons (*Pholiota* sp.) sur des restes de souches de Peuplier (H. Bouyon leg., det. et coll.). [BOUYON, 2009].
- Carcinops (Carcinops) pumilio* (Erichson, 1834)
- AUDE (11) : Castelnaudary, 2 ex. 10-x-2009 (F.S. et M. Expert leg., coll. P. Millarakis).
- ARDÈCHE (07) : La Beaume, 4 ex. vi-1982, dans du fumier de Lapin (G. Liskenne leg. in CCDC).
- BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Istres, Massuguière, 36 ex. 29-vii-2004 (J. Dalmon leg.).
- MANCHE (50) : Saint-Jean-le-Thomas, un ex. 2-vi-2003, plage, sous un cadavre de poisson (J. Grancher leg.). Localité nouvelle pour le département de la Manche [GOMY, 2004].
- MARNE (51) : forêt domaniale de Vauhalaise, un ex. ii-viii-2009 (P. Millarakis leg.).
- SEINE-ET-MARNE (77) : forêt de Fontainebleau, « Bas-Bréau », un ex. 27-vi-1990, dans du terreau de Chêne (G. Liskenne leg. in CCDC).
- Platylomalus complanatus* (Panzer, 1797)
- GARD (30) : Collias, un ex. 05-ii-2000, sous écorce de *Populus* mort (M. Dierkens leg.). Vers, pont du Gard, 3 ex. 21-ii-2000, sous écorce de *Populus* carié (M. Dierkens leg.).

Paromalus (Paromalus) flavicornis (Herbst, 1792)

- ARDENNES (08) : forêt de Montdieu, un ex. 13-V-2008, Polytrap™ (D. Grange leg., coll. P. Millarakis).
- BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Barbentane, un ex. 31-XII-1978, sous une écorce de Platane le long de la roubine allant au Rhône (J. Dalmon leg.).
- BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Barbentane, un ex. 13-VI – 5-VII-1991, ex Polypore (J. Dalmon leg.).
- ISÈRE (38) : Roybon, Chambaran, un ex. I-V-1995 (J. Dalmon leg.).
- LANDES (40) : Saint-Julien, Maison Laparade, 2 ex. 22-IV-2009, dans un Chêne pourri (J. Poussereau leg.).
- LANDES (40) : Route Linxe – Lit-et-Mixe, un ex. 15-V-2010, sous écorces de Chêne-liège (J. Poussereau leg.).
- LOT-ET-GARONNE (47) : Paulhiac, 3 ex. 16-VI-2001, sous écorce de Chêne (M. Dierkens leg.).
- MOSELLE (57) : forêt du Romersberg, un ex. 10-VI-2008, Polytrap™ (T. Noblecourt leg., coll. P. Millarakis).
- PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64) : Sare, forêt de Sare, vallée de Lizunna, un ex. 14-VI-2001, sous morceaux de bois posés sur une souche de Chêne (M. Dierkens leg.).
- PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : Banyuls, forêt de la Massane, un ex. 19-V-2005, sous écorces de *Fagus* (J. Grancher leg.).

Paromalus (Paromalus) parallelepipedus (Herbst, 1792)

- AIN (01) : Lent, forêt domaniale de la Réna, 3 ex. 10-VI-2000, sous écorce de Chêne malade (M. Dierkens leg.).
- ARDENNES (08) : forêt de Montdieu, un ex. 12-VI-2007 et 2 ex. 13-V-2008, piège d'interception (D. Grange leg., coll. P. Millarakis).
- BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Barbentane, un ex. 29-VIII-1992 (J. Dalmon leg.).
- CORSE (2B) : Vivario, Vizzavona, 9 ex. 5-VI-1996 (J. Dalmon leg.).
- ISÈRE (38) : Roybon, Chamberan, 2 ex. I-V-1995 (J. Dalmon leg.).
- LANDES (40) : Lit-et-Mixe, 7 ex. 26-IX-2009, sous des écorces de Pin (J. Poussereau leg.).
- OISE (60) : Pierrefond, 3 ex. 2-X-2001 (J. Dalmon leg.).

Gnathoncus buyssoni Auzat, 1917.

- AIN (01) : Crans, forêt de Chassagne, un ex. 18-VIII-2000, pièges aériens à Nécropores (placés à 4 m sur un Chêne, steack) (M. Dierkens leg.).
- ALLIER (03) : forêt domaniale d'Assise-Laprugne, un ex. 26-VI-2008, îlot vieilli (parcelle 38),

Polytrap™ (ONF, L. Velle leg., coll. P. Millarakis).

- CÔTE-D'OR (21) : forêt de Châtillon, un ex. 9-VI-2009, site 1, Polytrap™ n° 1 (ONF, J. Touroult leg.).
- ISÈRE (38) : Chapereillan, un ex. 28-IV – 22-VI-2003 (J. Dalmon leg.).
- LOZÈRE (48) : forêt domaniale de Brèze-Meyrueis, 2 ex. mâles, 3-VI – 30-VI-2008 et un ex. 30-VI – 15-VII-2008, piège d'interception (ONF, T. Barnouin leg.).
- LOZÈRE (48) : L'Altier, un ex. 7-VII-2008, site 4, Polytrap™ n° 2 (T. Barnouin leg. ONF). *Idem*, un ex. 5-VIII-2008, site 1, Polytrap™ n° 1 (ONF, T. Barnouin leg.).
- MEURTHE-ET-MOSELLE (54) : forêt domaniale de Reine (parcelle 77), un ex. 6-VI-2007, Polytrap™ (P. Millarakis leg.).
- MEUSE (55) : réserve biologique intégrale de Lachalade, un ex. 17-V-2006, Polytrap™ (P. Millarakis leg.).
- MEUSE (55) : Réserve biologique intégrale de Commercy (parcelle 38), un ex. 26-VII-2006, Polytrap™ (P. Millarakis leg.).
- MEUSE (55) : Ornes, réserve biologique intégrale de Verdun (parcelle 145), un ex. 25-IV-2007, Polytrap™ (P. Millarakis leg.).
- HAUT-RHIN (68) : forêt domaniale de la Hardt, un ex. 14-VIII-2008, site 3, Polytrap™ n° 2 (ONF, G. Godinat leg.).

Gnathoncus communis (Marseul, 1862)

- MEUSE (55) : Ornes, réserve biologique intégrale de Verdun (parcelle 145), un ex. 25-IV-2007, Polytrap™ (P. Millarakis leg.).
- SEINE-ET-MARNE (77) : forêt de Fontainebleau, « Bas-Bréau », un ex. 20-VII-1990 (G. Liskenne leg. in CCDC).

Gnathoncus rotundatus (Kugelann, 1792).

- ARDÈCHE (07) : Freyssenet-en-Coiron, un ex. 14-IV-1981 (G. Liskenne leg. in CCDC).

Saprinus (Saprinus) acuminatus acuminatus

(F., 1798)

- GARD (30) : Générac, RD 197, sortie du village, un ex. 11-VI-1999, piège à viande (foie) (M. Dierkens leg.).
- GARD (30) : Le Grau-du-Roi, mas du Sémaphore, un ex. 14-VI-2010, sous un cadavre de Goéland. *Idem*, pointe de l'Espiguette, un ex. 17-VI-2010, sous une tête de Lapin (S. Risser rec. et det.).

Saprinus (Saprinus) aegialius

Brenske & Reitter, 1884

- HAUTES-ALPES (05) : Ceillac, val d'Escreins, un ex. VII-2002, prairie alpine (J. Grancher leg.).

- BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Martigues, cap Couronne, un ex. 25-V-2001, fiente de Chien (M. Dierkens leg.).
- CORSE (2A) : Vico, 3 ex. femelles, 1-VI-1996 (J. Dalmon leg.). Evisa, col de Verghio, 2 ex. 27-VI-1997 (J. Dalmon leg.).
- CORSE (2B) : Albertacce, forêt de Valdoniello, un ex. femelle, 27-VI-1997 (var. *dalmoni* nov.) (J. Dalmon leg.) (*Remarque 2*). Asco, Haut Asco, GR 20 allant vers Muvrella (1 400 – 1 550 m), un ex. 26-V-2002, sous une bouse de Vache (M. Dierkens leg., exemplaire disséqué). *Idem*, route forestière de Manica (1 100 m), un ex. 29-V-2002, dans une bouse de Vache (M. Dierkens leg.). Corte, bergerie de Grotelle (1 370 m), 6 ex. 1-VI-2002, dans des bouses de Vache (B. Dongmo et M. Dierkens leg.). Soccia, lac de Nino, un ex. 13-VI-2006 sous du crottin de Cheval (M. Dierkens leg.).
- GARD (30) : Nîmes, 3 ex. (dont deux mâles), 16-V-1926 (J. Théron leg., coll. Louis Péliissier puis J. Dalmon) (*Remarque 1*).
- HÉRAULT (34) : Mauguio, Le Petit Travers, un ex. 6-IV-2001, piège à Histérides (poissons placés quatre jours avant) (M. Dierkens leg.).
- VAUCLUSE (84) : Bédoin, un ex. 13-VIII-1980, dans un piège posé le 18-VII-1980 dans un petit Chêne vers 1 100 m d'altitude au nord de Perrache (J. Dalmon leg.).
- Remarques :*
- 1) Les trois exemplaires de Nîmes ainsi que l'exemplaire mâle du *Saprinus aeneus* de même provenance faisaient partie d'une unique « brochette » de 4 ex. donnée par J. Théron à L. Péliissier et tous identifiés « *S. aeneus* (F.) » par J. Théron lui-même. Celui-ci n'étudiant pas les édéages, on comprend l'erreur de détermination du Maître pour ces deux espèces extrêmement proches l'une de l'autre...
 - 2) L'exemplaire d'Albertacce est exceptionnel par la disparition des miroirs externes qui sont envahis par la ponctuation élytrale à peine plus fine en ces lieux que sur le reste des élytres. Ce caractère n'a jamais été signalé à ma connaissance. J'en fais la variété *dalmoni* nov. var. en hommage à son récolteur et en remerciement pour la confiance qu'il me témoigne. L'holotype est conservé dans ma collection.
- Saprinus (Saprinus) aeneus* (F., 1775)
- ALPES-MARITIMES (06) : Goursegoules, Saint-Barnabé (959 m), un ex. 1-VII-2009, sous excréments humains (A. Rouch leg.).
- CORSE (2B) : Saint-Florent, col de Téghime (600/900 m), un ex. mâle 10 – 17-VI-2007, sous du crottin de Cheval (X. Choimet leg., coll. A. Rouch). C'est, à ma connaissance, la première confirmation de cette espèce pour la CORSE [SECQ & SECQ, 1997].
- FINISTÈRE (29) : Saint-Pabu, un ex. 13-VIII-2007, dunes de bord de mer, sous une crotte de Chien (C. Grancher leg.).
- GARD (30) : Nîmes, un ex. mâle, 16-V-1926 (J. Théron leg., coll. Louis Péliissier puis J. Dalmon). (voir les remarques concernant l'espèce précédente).
- LOIRE-ATLANTIQUE (44) : Donges, près de la Belle Fille (5 m), un ex. 24-V-2005 et un ex. 18-IV-2007, dans une bouse de Vache; un ex. 31-V-2005 et 2 ex. 4-V-2006, dans du crottin de Cheval (A. Rouch leg.). Campbon, le Clos Piallot (Le Brizais) (74 m), un ex. 16-VIII-2005, dans du crottin de Cheval (A. Rouch leg.). Savenay, la Ville-en-Terre (71 m), un ex. 30-VIII-2005, sous excréments humains (A. Rouch leg.). La Chapelle-des-Marais, l'Hotez Broussard (1 m), un ex. 7-VI-2007, sous une crotte de Chien (A. Rouch leg.).
- MAINE-ET-LOIRE (49) : Le Puiset-Doré, 2 ex. 20-VII-2009 (O. Durand leg., S. Risser det.). Bégrolles-en-Mauges, 12 ex. 15-VI-2010 (O. Durand leg., S. Risser det.).
- PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : Pla Guillem (2 275 m), 2 ex. (dont un mâle), 1-VII-1996 (J. Gourvès leg.). Mosset-la-Clauze, un ex. 3-IX-2003 (J. Gourvès leg.).
- Saprinus (Saprinus) caeruleus caeruleus* (Hoffmann, 1803)
= *S. semipunctatus* (F., 1792)
- GARD (30) : Aramon, Roque d'Acier, 3 ex. 20-VIII-1995 (J. Dalmon leg.). Nîmes, Puits de Roulle, un ex. 20-VIII-1998, sous un Chat mort (M. Dierkens leg.). Le Grau-du-Roi, mas du Sémaphore, 60 ex. 14-VI-2010, sous un cadavre de Goéland. *Idem*, pointe de l'Espiguette, 6 ex. 17-VI-2010, sous une tête de Lapin. *Idem*, berges du lac de Salonique, 18 ex. 25-VI-2010, sous un cadavre de Goéland (S. Risser rec. et det.).
- HÉRAULT (34) : Mauguio, Le Petit Travers, un ex. 6-IV-2001, un ex. 6-IV-2001, piège à Histérides (poissons placés quatre jours avant) (M. Dierkens leg.).
- Saprinus (Saprinus) deterus* (Illiger, 1807).
- CHARENTE-MARITIME (17) : île de Ré, Le Bois-Plage, 3 ex. 5-IX-2008, plage, sous un cadavre de pigeon (J. Poussereau leg.).

- GARD (30) : Franquevaux, un ex. 30-III-2002, sous un Ragondin mort (M. Dierkens leg.). Générac, D 197, un ex. 2-X-2000, dans une tête de Porc (M. Dierkens leg.). Manduel, rue de la Treille, un ex. 19-IV-1996, sur un Écureuil mort (M. Dierkens leg.). Uzès, 9 ex. 4-10-IV-1998, sous un Blaireau mort (M. Dierkens leg.). Le Grau-du-Roi, mas du Sémaphore, 6 ex. 14-VI-2010, sous un cadavre de Goéland. *Idem*, pointe de l'Espiguette, 6 ex. 17-VI-2010, sous une tête de Lapin. *Idem*, berges du lac de Salonique, 27 ex. 25-VI-2010, sous un cadavre de Goéland. (S. Risser rec. et det.).
- HÉRAULT (34) : Mauguio, Le Petit Travers, 8 ex. 6-IV-2001, piège à Histérides (poissons placés quatre jours avant) (M. Dierkens leg.).
- HAUTES-PYRÉNÉES (65) : Barèges, un ex. IV-1992 (var. *elainae* Théron, 1948), dans un Champignon (J. Poussereau leg.).

Saprinus (Saprinus) furvus Erichson, 1834.

- ARDÈCHE (07) : Aubenas, un ex. VIII-1981 (G. Liskenne leg. in CCDC).
- BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Martigues, Cap Couronne, un ex. 25-V-2001, sous une fiente de Chien (M. Dierkens leg.).
- GARD (30) : Manduel, rue de la Treille, un ex. 09-V-1997, sur un Écureuil mort (M. Dierkens leg.). Nîmes, Puits de Roulle, un ex. 20-VIII-1998, sous un Chat mort (M. Dierkens leg.). Le Grau-du-Roi, mas du Sémaphore, 6 ex. 14-VI-2010, sous un cadavre de Goéland. *Idem*, pointe de l'Espiguette, 41 ex. 17-VI-2010, sous une tête de Lapin et un ex. sous de vieux excréments desséchés. *Idem*, berges du lac de Salonique, 26 ex. 25-VI-2010, sous un cadavre de Goéland. (S. Risser rec. et det.).
- HÉRAULT (34) : Viols-le-Fort, Les Mate Lettes, bord de la RD 32 (290 m), un ex. 19-VI-2004, sous un cadavre de Putois (M. Dierkens leg.). Puechabon, un ex. 27-V-2008, piège Barber, site 1 (ONF, T. Noblecourt leg.). *Idem*, 7 ex. 10-VI-2008, piège Barber, site 2 (ONF, T. Noblecourt leg.). *Idem*, un ex. 5-VIII-2008, piège Barber, site 1 (ONF, T. Noblecourt leg.).
- VAR (83) : forêt des Maures, 2 ex. 7-VII-2009, Polytrap™ (T. Noblecourt leg., coll. P. Millarakis).
- VAUCLUSE (84) : Bédouin, un ex. V-1991 (P. Millarakis leg., M. Secq det.).

Saprinus (Saprinus) georgicus Marseul, 1862

- ARDÈCHE (07) : Labeaume, un ex. mâle 14-VI-2009, dans une bouse de Vache (C. Grancher leg.).

- CORSE (2A) : Vico, un ex. 1-VI-1996 (J. Dalmon leg.). Propriano, plage de Capu Lauros, un ex. 1-VI-2006 (M. Dierkens leg.).

- CORSE (2B) : Aleria, Alziccia, 3 ex. 28-V-2002, sous des bouses de Vache (B. Dongmo leg., coll. M. Dierkens). Novella, plage de l'Ostriconi, 3 ex. 6-VI-2002, tamisage de sable sous des bouses de Vache (M. Dierkens leg.).

- GARD (30) : Aramon, Roque d'Acier, un ex. 20-VIII-1995 (J. Dalmon leg.). Le Grau-du-Roi, pointe de l'Espiguette, un ex. 14-VI-2010, sous du crottin de Cheval, 6 ex. 17-VI-2010, sous une tête de Lapin et un ex. sous de vieux excréments desséchés. *Idem*, berges du lac de Salonique, 4 ex. 25-VI-2010, sous un cadavre de Goéland. *Idem*, mas du Sémaphore, 5 ex. 14-VI-2010, sous un cadavre de Goéland (S. Risser rec. et det.).

- VAR (83) : La Cadière, un ex. 28-VIII-1976 (B. Charrier leg., coll. J. Dalmon).

Saprinus (Saprinus) lautus Erichson, 1839

- BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Aureille, les Alpilles, tour des Opies (498 m), un ex. 28-X-2010, tamisage de champignons en décomposition (C. Perez leg., det. et coll.).

Saprinus (Saprinus) melas Küster, 1849

- BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Baux-de-Provence, garrigue, un ex. 8-V-1998, en vol (M. Dierkens leg.).

- HÉRAULT (34) : Mauguio, Le Petit Travers, 5 ex. 6-IV-2001, piège à Histérides (poissons placés quatre jours avant) (M. Dierkens leg.).

Saprinus (Saprinus) planiusculus

Motchulsky, 1849

- EURE (27) : Evreux, un ex. 25-VI-1956 (Simon leg., coll. J. Gourvès).

- MANCHE (50) : Dragey, un ex. VI-1998, dune (J. Grancher leg.). Saint-Jean-le-Thomas, un ex. 2-VI-2003, plage, sous un cadavre de poisson (J. Grancher leg.). Localité nouvelle pour le département de la Manche [GOMY, 2004].

Saprinus (Saprinus) politus politus (Brahm, 1790)

- CORSE (2B) : Aleria, Alziccia, un ex. 28-V-2002, sous une bouse de Vache (M. Dierkens leg.).

Saprinus (Saprinus) semistriatus (Scriba, 1790)

- AIN (01) : Crans, forêt de Chassagne, : 22 ex. 18-VIII-2000, piège aérien à Nécrophores (placé à 4 m sur un Chêne, steack) (M. Dierkens leg.). *Idem*, 8 ex. piège à Nécrophores au sol (steack) (M. Dierkens leg.).

- ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04) : Clamensane, 2 ex. 5-VIII-2008, site 1, Polytrap™ (T. Noblecourt leg.).
- ARDÈCHE (07) : Vagnas, 3 ex. 28-VII-1980 (G. Liskenne leg. in CCDC). Aubenas, un ex. VIII-1981 et 3 ex. 3-VII-1982 (G. Liskenne leg. in CCDC).
- CHARENTE-MARITIME (17) : île de Ré, Le Bois-Plage, un ex. 5-IX-2008, plage, sous un cadavre de Pigeon (J. Poussereau leg.).
- CÔTE-D'OR (21) : Dijon, Le Parc, 4 ex. 17-VI-1963, sous un cadavre de Corbeau (J.L. Nicolas leg., coll. M. Dierkens).
- EURE (27) : Évreux, 4 ex. 25-VI-1956 (Simon leg., coll. J. Gourvès).
- GARD (30) : Vauvert, Gallician, un ex. 8-IX-2001, sous un Ragondin mort (M. Dierkens leg.).
- HÉRAULT (34) : Saint-Nazaire-le-Désert, Les Gleizolles, un ex. 16 – 29-VI-2003, piège à vin (Saules) (S. Rojkoff leg., coll. M. Dierkens).
- LOIRE-ATLANTIQUE (44) : Saint-Nazaire, Camp de la Torpille (32 m), un ex. 1-IX-2005 (A. Rouch leg.). La Turballe, Pen-Bron (station de pompage) (4 m), un ex. 12-V-2006 (A. Rouch leg.).
- MAINE-ET-LOIRE (49) : Bégrolles-en-Mauges, 9 ex. 15-VI-2010 (O. Durand leg., S. Risser det.). Le Puiset-Doré, 11 ex. 20-VII-2009 (O. Durand leg., S. Risser det.).
- MEUSE (55) : réserve biologique intégrale de Commercy, 2 ex. 6-VII-2006 (parcelle 38) et 2 ex. 18-VII-2007, Polytrap™ (P. Millarakis leg.).
- PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : Le Canet en Roussillon, Canet Plage, un ex. 18-II-2006, dunes (M. Dierkens leg.).
- RHÔNE (69) : Quincieu-en-Beaujolais, Mont Tournissou, 11 ex. 3-24-VI-2003, piège à vin (S. Rojkoff leg., coll. M. Dierkens).
- SAÔNE-ET-LOIRE (71) : La Comelle, 9 ex. 18-VI-1967, sous des petits cadavres (rongeurs) (J.P. Nicolas leg., coll. M. Dierkens).
- SEINE-MARITIME (76) : Turretot, un ex. V-1976 (J. Grancher leg.).
- Saprinus (Saprinus) subnitescens* Bickhardt, 1909.
- ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04) : Clamensane, 4 ex. 5-VIII-2008 (dont un ex. var. *fagniezi* Auzat, 1921), site 1, Polytrap™ (T. Noblecourt leg.).
- ARDÈCHE (07) : Vagnas, 3 ex. 28-VII-1980 (G. Liskenne leg. in CCDC). Aubenas, 8 ex. VIII-1981, 5 ex. 5-VII-1982 et 2 ex. 14-VII-1984 (G. Liskenne leg. in CCDC).
- AUDE (11) : Puivert, bois de l'Espèzel (528 m), un ex. 17-V-2008, sous excréments humains (A. Rouch leg.).
- BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Saint-Martin-de-Crau, 3 ex. 19-IX-1987 (J. Dalmon leg.). Arles, Le Sambuc, un ex. 25-VI-2008 (J. Dalmon leg.).
- CORSE (2A) : Bonifacio, Mucchio Bianco, 3 ex. 23-V-2002, sous un cadavre de Chien (M. Dierkens leg.).
- CHARENTE-MARITIME (17) : île de Ré, Le Bois-Plage, un ex. 5-IX-2008, plage, sous un cadavre de Pigeon (J. Poussereau leg.).
- EURE (27) : Évreux, 3 ex. (dont un ex. mâle), 25-VI-1956 (Simon leg., coll. J. Gourvès).
- GARD (30) : Aramon, Roque d'Acier, un ex. 20-VIII-1995 (J. Dalmon leg.). Générac, RD 197, sortie du village, un ex. 11-VI-1999, piège à viande (foie) (M. Dierkens leg.). Le Grau-du-Roi, mas du Sémaphore, 45 ex. 14-VI-2010, sous un cadavre de Goéland. *Idem*, pointe de l'Espiguette, 11 ex. 17-VI-2010, sous une tête de Lapin. *Idem*, berges du lac de Salonique, 31 ex. 25-VI-2010, sous un cadavre de Goéland. (S. Risser rec. et det.).
- MAINE-ET-LOIRE (49) : La Jubaudière, un ex. 29-VI-2009 (P. Chasseloup leg., S. Risser det., coll. O. Durand). Le Puiset-Doré, 2 ex. 20-VII-2009 (O. Durand leg., S. Risser det.).
- VAR (83) : Sainte-Maxime, 4 ex. 11-IX-1982, dans un piège posé le 16-V-1982 sur un Chêne près de la route D 44 (J. Dalmon leg.). Île de Port-Cros, un ex. VII-2005 (var. *fagniezi*) (S. Fadda leg.). Forêt des Maures, 10 ex. 7-VII-2009, Polytrap™ (T. Noblecourt leg., coll. P. Millarakis).
- Saprinus (Saprinus) tenuistrius sparsutus*
Solsky, 1876
- GARD (30) : Nîmes, Puits de Roulle, un ex. 20-VIII-1998, sous un Chat mort (M. Dierkens leg.).
- ISÈRE (38) : La Tronche, 19 ex. 13-20-VIII-2004, attirés par des Cétoines prises au piège et en train de sécher (J. Ferrafiat et J. Dalmon leg., 4 ex. coll. Y.G.). À ma connaissance c'est une espèce nouvelle pour le département de l'Isère en tenant compte du pointage récent concernant la région Rhône-Alpes [GOMY, 2010].
- Saprinus (Saprinus) virescens* (Paykull, 1798).
- BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Arles, Le Sambuc, un ex. 7-VII-1996 (J. Dalmon leg.).
- Chalcionellus aemulus* (Illiger, 1803).
- BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Arles, un ex. 30-VIII-2003 (J. Dalmon leg.).

CORSE (2A) : Vico, 2 ex. 1-VI-1996 (J. Dalmon leg.).

Chalcionellus decemstriatus decemstriatus

(Rossi, 1792).

ARDÈCHE (07) : Labeaume, un ex. 14-VI-2009, dans une bouse de Vache (C. Grancher leg.).

CORSE (2A) : Vico, un ex. 1-VI-1996 (J. Dalmon leg.). Venaco, un ex. 5-VI-1996 (J. Dalmon leg.). Rennu, un ex. 6-VI-1996 (J. Dalmon leg.). Sartène, RN 196, près de Serragia, un ex. 18-V-2002, sous une bouse de Vache (M. Dierkens leg.).

CORSE (2B) : Asco (650 m), route allant de la RD 147 au ruisseau de Stranciacone, 6 ex. 27-V-2002, sous des bouses de Vache (B. Dongmo et M. Dierkens leg.). *Idem*, chemin longeant le ruisseau de Stranciacone, en face de Pinello (650 m), 2 ex. 6-VI-2002, sous une bouse de Vache (B. Dongmo leg., coll. M. Dierkens). Moltifao, Campo Longo (250 m), 7 ex. 7-VI-2002, sous des bouses de Vache (B. Dongmo et M. Dierkens leg.). Volpajola, RD 7, près du ruisseau de Licciolu (450 m), 2 ex. 2-VI-2002, sous des bouses de Vache (M. Dierkens et B. Dongmo leg.).

GARD (30) : Uzès, un ex. 8-IV-1998, sous un Blaireau mort (M. Dierkens leg.).

LOIRE-ATLANTIQUE (44) : Saint-Nazaire, camp de la Torpille (32 m), un ex. 17-IV-2007, sous une crotte de Chien (A. Rouch leg.).

PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : Laroque-des-Albères, aux alentours du col de l'Ouillat, un ex. 31-V-2001, sous du crottin de Cheval (M. Dierkens leg.).

Hypocacculus (Hypocacculus) spretulus

(Erichson, 1834)

CORSE (2A) : Propriano, RD 121 – RN 196, un ex. 22-V-2002, tamisage de sable, rivière Rizzanese (M. Dierkens leg.).

Hypocacculus (Nessus) ascendens Reichardt, 1932

BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Saintes-Maries-de-la-Mer, digue à la mer, dunes, près des Impériaux, un ex. 4-IV-2001, tamisage de sable (M. Dierkens leg., exemplaire disséqué).

GARD (30) : Le Grau-du-Roi, pointe de l'Espiguette, un ex. 17-VI-2010, sous une tête de Lapin (S. Risser rec. et det.).

Hypocacculus (Nessus) rubripes (Erichson, 1834)

BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Saintes-Maries-de-la-Mer, digue à la mer, dunes, près des

Impériaux, 4 ex. 4-IV-2001, tamisage de sable (M. Dierkens leg.). Salins-de-Giraud, plage Napoléon, embouchure du Rhône, un ex. 10-VII-1999, sous bois échoué (M. Dierkens leg.).

CHARENTE-MARITIME (17) : île de Ré, Le Bois-Plage, un ex. 5-V-2009, sous excréments (J. Poussereau leg.).

CORSE (2B) : Aleria, Alziccia, un ex. 28-V-2002, sous une bouse de Vache (M. Dierkens leg.).- Novella, plage de l'Ostriconi, un ex. 30-V-2002, sous une bouse de Vache (M. Dierkens leg.).

GARD (30) : Le Grau-du-Roi, dunes de l'Espiguette, un ex. 13-VI-1998 (M. Dierkens leg.).- Le Grau-du-Roi, pointe de l'Espiguette, un ex. 17-VI-2010, sous une tête de Lapin. (S. Risser rec. et det.).

HÉRAULT (34) : Marseillan, Marseillan Plage, cordon dunaire, 3 ex. 22-X-2000, tamisage de sable (M. Dierkens leg.). *Idem*, un ex. 1-V-2002 et 4 ex. 29-VI-2003, dunes (J. Gourvès leg.). Mauguio, Le Petit Travers, de nuit, 4 ex. 28-VII-2001, sur le sable des dunes (M. Dierkens leg.). Vendres, Grau-de-Vendres, dunes, un ex. 31-III-2002, tamisage (M. Dierkens leg.).

LOIRE-ATLANTIQUE (44) : Mesquer, la Baule de Merquel (2 m), 2 ex. 5-IV-2005, crottier de Lapin (A. Rouch leg.). Saint-Nazaire, camp de la Torpille (32 m), un ex. 1-IX-2005, sous une crotte de Chien (A. Rouch leg.).

MAINE-ET-LOIRE (49) : Le Mesnil-en-Vallée, 2 ex. 3-VI-2003 (E. Leheurteux leg.) (S. Risser det., coll. O. Durand). *Idem*, un ex. 6-V-2005 (V. Tremel leg., S. Risser det., coll. O. Durand).

MORBIHAN (56) : Penthièvre, 2 ex. 30-III-2002 (J. Gourvès leg.).

Hypocaccus (Hypocaccus) brasiliensis (Paykull, 1811)

CORSE (2B) : Novella, plage de l'Ostriconi, un ex. 6-VI-2002, tamisage de sable sous bouse de Vache (M. Dierkens leg.).

GARD (30) : Le Grau-du-Roi, plage de l'Espiguette, un ex. mâle 30-XII-1999 (J. Gourvès leg.). *Idem*, pointe de l'Espiguette, 3 ex. 17-VI-2010, sous une tête de Lapin et 7 ex. sous de vieux excréments desséchés. (S. Risser rec. et det.).

PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) : Canet, un ex. mâle, 20-II-2000 (J. Gourvès leg.).

Hypocaccus (Hypocaccus) crassipes (Erichson, 1834)

AUDE (11) : Gruissan, plage de Mateille, un ex. 28-IX-2002 (M. Dierkens leg.).

BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Saintes-Maries-de-la-Mer, direction Aigues-Mortes, dunes, un ex. 9-V-1998, dans sable (M. Dierkens leg.).

CORSE (2A) : Propriano, RD 121-RN 196, rivière Rizzanese, un ex. 22-V-2002, tamisage de sable (M. Dierkens leg.).

GARD (30) : Le Grau-du-Roi, pointe de l'Espiguette, un ex. 14-VI-2010, tamisage de terreau provenant d'une vieille souche et un ex. sous un crottin de Cheval; 3 ex. 17-VI-2010, sous une tête de Lapin et un ex. sous de vieux excréments desséchés. (S. Risser rec. et det.).

HÉRAULT (34) : Mauguio, Le Petit Travers, un ex. 6-IV-2001, piège à Histérides (poisson placé quatre jours avant) (M. Dierkens leg.). Vendres, Grau-de-Vendres, dunes, un ex. 31-III-2002, tamisage (M. Dierkens leg.).

LOIRE-ATLANTIQUE (44) : Saint-Nazaire, pointe de l'Eve (5 m), un ex. 26-IV-2004, dans des crottes de Lapin sur la dune (A. Rouch leg.).

VAR (83) : Fréjus, 4 ex. 23-IV-1962 (J.L. Nicolas leg., coll. M. Dierkens).

Hypocaccus (Hypocaccus) rugiceps
(Duftschmid, 1805)

ALLIER (03) : Bagnoux, 2 ex. 20-VII-2010, sous galets en bord de l'Allier (C. Paillet leg.).

Hypocaccus (Hypocaccus) rugifrons rugifrons
(Paykull, 1798)

AVEYRON (12) : environ de Le Rozier, un ex. 7-VII-2006 (coll. Y. Thieren).

BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Arles, plage, un ex. 7-VII-1996 (J. Dalmon leg.).

GARD (30) : Le Grau-du-Roi, pointe de l'Espiguette, 2 ex. 13-VI-2010, sous une crotte de Chien, 11 ex. 14-VI-2010, sous du crottin de Cheval, 22 ex. 17-VI-2010, sous de vieux excréments desséchés et 13 ex. sous une tête de Lapin. *Idem*, mas du Sémaphore, 2 ex. 14-VI-2010, sous un cadavre de Goéland (S. Risser rec. et det.).

LANDES (40) : Cauna, lit de l'Adour, 17 ex. 22-VIII-1975, sous des bouses de Vache (J.P. Nicolas leg., coll. M. Dierkens).

LOIRE-ATLANTIQUE (44) : Saint-Nazaire, pointe de l'Eve (1 m), 5 ex. 26-IV-2005, dans des crottes de Chien et de Lapin sur la dune (A. Rouch leg., 3 ex. coll. S. Risser). Mesquer, la Baule de Merquel (2 m), un ex. 5-IV-2005, sous des crottes de Lapin, sur la dune (A. Rouch leg.). Coueron, île de la Liberté (4 m), 3 ex. 10-V-2007, dans du crottin d'Âne (A. Rouch leg.). Paimboeuf, phare de Paimboeuf (4 m), un ex. 1-VI-2009, sous une crotte de Chien (A. Rouch leg.).

Hypocaccus (Baeckmanniolus) dimidiatus dimidiatus
(Illiger, 1807)

BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Salins-de-Giraud, plage Napoléon, embouchure du Rhône, un ex. 10-VII-1999, sous bois échoué (M. Dierkens leg.). Port-Saint-Louis-du-Rhône, 2 ex. 22-XII-2002 (J. Dalmon leg.).

CORSE (2B) : Novella, plage de l'Ostriconi, 64 ex. 5-VI-2002, tamisage de sable sous bouses de Vache (M. Dierkens et B. Dongmo leg.).

HÉRAULT (34) : Marseillan, Marseillan Plage, cordon dunaire, 4 ex. 22-X-2000, tamisage de sable (M. Dierkens leg.).

LANDES (40) : plage du Vieux-Boucau, 5 ex. IV-1984 (J. Poussereau leg.).

Hypocaccus (Baeckmanniolus) dimidiatus maritimus
(Stephens, 1830)

FINISTÈRE (29) : Plomeur, un ex. IV-2000, dune de la Torche (J. Grancher leg.). Plouganou, un ex. I-IX-2006 (J. Gourvès leg.).

LOIRE-ATLANTIQUE (44) : Pornichet, pointe du Bec (1 m), un ex. II-IV-2006, sous une crotte de Chien (A. Rouch leg.). La Turballe, Pen-Bron (station de pompage) (4 m), un ex. 12-V-2006, dunes, criblage au pied des plantes (A. Rouch leg.).

MANCHE (50) : Saint-Jean-le-Thomas, un ex. 2-VI-2003, plage, sous un cadavre de poisson (J. Grancher leg.).

Exaesiopus grossipes grossipes (Marseul, 1855)

BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Saintes-Maries-de-la-Mer, digue à la mer, dunes, près des Impériaux, un ex. 4-IV-2001, tamisage de sable (M. Dierkens leg.).

GARD (30) : Le Grau-du-Roi, dunes de l'Espiguette, un ex. 20-II-2000, tamisage de sable (M. Dierkens leg.).

HÉRAULT (34) : Marseillan, Marseillan-Plage, cordon dunaire, un ex. 22-X-2000, tamisage de sable (M. Dierkens leg.).

Xenonychus tridens (Jacquelin-Duval, 1852).

GARD (30) : Le Grau-du-Roi, pointe de l'Espiguette, 2 ex. 17-VI-2010, sous une tête de Lapin (S. Risser rec. et det.).

HÉRAULT (34) : Mauguio, Le Petit Travers, dunes, un ex. 6-II-2000, tamisage de sable (M. Dierkens leg.).

Onthophilus punctatus punctatus
(O.F. Müller, 1776)

SEINE-MARITIME (76) : Turretot, un ex. II-2001, dans un poulailler (J. Grancher leg.). La Poterie, cap d'Antifer, un ex. 7-V-2006, haut de falaise (J. Grancher leg.).

Onthophilus striatus striatus (Forster, 1771)

EURE (27) : Saint-Sulpice-de-Grimbouville, un ex. 16-V-2007, dans une bouse de Vache (C. Grancher leg.). Foulbec, un ex. 20-V-2007, prairie humide (J. Grancher leg.).

LOIRE-ATLANTIQUE (44) : Lavau-sur-Loire, la Madeleine (5 m), un ex. 29-IV-2005, dans du crottin de Cheval (A. Rouch leg.). Malville, la Touche (35 m), 3 ex. 4-IV-2006, dans du crottin d'Âne (A. Rouch leg.). Besne, la Janvaie (4 m), un ex. 13-III-2007, sous des crottes de Mouton (A. Rouch leg.). Pontchâteau, Berlin (10 m), 2 ex. 13-III-2007, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.). Donges, Revin (16 m), un ex. 15-III-2007 sous des crottes de Mouton (A. Rouch leg.). *Idem*, Blanche Couronne (6 m), un ex. 6-XI-2007, dans du crottin de Cheval (A. Rouch leg.). Guérande, Congor (poney club) (6 m), un ex. 24-VI-2008, sous du crottin de poney (A. Rouch leg.). Montoir-de-Bretagne, le Grand Créplin (3 m), un ex. 14-X-2008, dans une bouse de Vache (A. Rouch leg.).

ORNE (61) : Giel-Courteille, un ex. 23-II-2008, prairie, dans une bouse de Vache (C. Grancher leg.).

Remerciements.- Je suis heureux de pouvoir remercier, une nouvelle fois, tous les collègues et amis qui m'honorent en me confiant la détermination de leurs Histeridae : MM. Lucas Baliteau, Hervé Bouyon, Jacques Dalmon, Patrick Dauphin, Mickaël Dierkens, Olivier Durand, Jacques et Clément Grancher, Jean Gourvès, Joël Clary et Harold Labrique (pour leur accueil amical au CCDC du Musée des Confluences de

Lyon), Mathieu Lagarde, Philippe Magnien, Philippe Millarakis, Christian Perez, Jacques Poussereau, Serge Risser, Alain Rouch, Daniel Rougon, Michel Secq et Yves Tieren.

Références bibliographiques

- BOUYON H., 2009. – Aperçu de l'entomofaune du Stade Yves du Manoir à Colombes (Hauts-de-Seine). Nouvelles citations de Curculionidae Cossoninae d'Ile-de-France. *Le Coléoptériste*, 13 (1) : 212-215.
- GOMY Y., 2004. – Catalogue des Coléoptères Histeridae de la Manche. *Mémoires de la Société nationale des Sciences naturelles et Mathématiques de Cherbourg*, LXIV : 25-100.
- GOMY Y., 2009. – Contribution à l'établissement des catalogues régionaux : Coleoptera Histeridae VIII. *L'Entomologiste*, 65 (6) : 313-328.
- GOMY Y., 2010. – « Tu vas à la chasse au rhinocéros et tu rencontres un escarbot, prends-le ». *Bulletin de la Société linnéenne de Lyon*, hors-série n° 2 : 95-97.
- GOMY Y., 2011. – Sur la présence d'une espèce de *Microsaprinus* Kryzhanovskij, 1976 dans le département du Rhône (69). (Coleoptera, Histeridae). *Bulletin de la Société entomologique de France*, 116 (1) : 79-80.
- GOMY Y. & OROUSSET J., 2007. – Description de la larve de *Aeletes atomarius* (Aubé, 1842) (Coleoptera, Histeridae). *Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon*, 76 (7-8) : 183-190.
- HESSEL S., 2010. – *Indigenez-vous*. Montpellier, Indigène Éditions, 32 p.
- SECQ M. & SECQ B., 1997. – Les *Saprinus* Erichson de la faune de France (Col. Histeridae). Deuxième partie. *L'Entomologiste*, 53 (2) : 65 - 80. •




Comptoir Optique P. Léglise

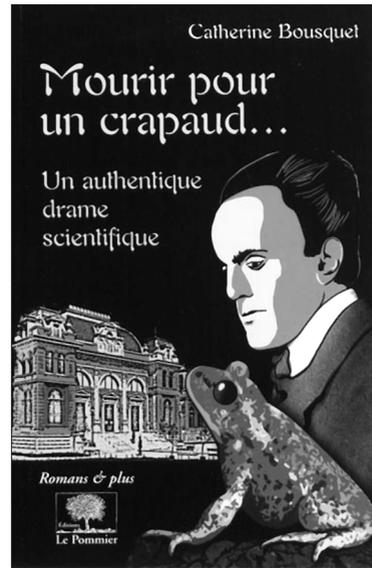
00 32 71 924 203
pleglise@voo.be

Binoculaire
Trinoculaire
Source lumière froide
Adaptation numérique
Camera USB 5 ou 9 Mpxl
Mini-loupe éclairante
Table de travail XY

Catherine BOUSQUET. – **Mourir pour un crapaud... Un authentique drame scientifique.** Paris, Éditions Le Pommier, 2011, 136 pages. ISBN 978-2-7465-0536-0. Prix : 13 €. Pour en savoir plus : <http://www.editions-lepommier.fr/>

Un magnifique petit livre, brillamment écrit et à peine légèrement romancé, qui retrace avec brio le drame que fut celui de Paul Kammerer, qui se suicida, suite à une prétendue fraude sur le Crapaud accoucheur, *Alytes obstetricans*. La plupart des Crapauds se reproduisent dans l'eau. Pour cela, ils ont de bosses écailleuses noires sur leurs pattes antérieures qui les aident à saisir et à maintenir la femelle lors de l'accouplement. Ce sont ces coussinets qu'on accusa Kammerer d'avoir truqués. Les hypothèses des services secrets hitlériens et russes sur l'injection d'encre sont tirés par les cheveux et invraisemblables; par contre, l'intervention d'un assistant trop zélé reste acceptable. Arthur Koestler avait déjà écrit un livre intéressant sur le sujet, *The Case of the Midwife Toad* (Hutchinson, 1971; rééd. aux USA par Random House, 1988; traduit en français *L'étreinte du crapaud*, Calmann-Lévy, 1972), qui s'était alors remarquablement bien vendu; il a d'ailleurs battu tous les records chez Amazon.

Rappelons que Kammerer avait réussi, semblait-il, à régénérer les yeux, normalement cachés sous la peau, d'un Protée de Carniole. Vandel y croyait ferme, ainsi qu'un peu Lucien Cuénot. À cette époque, les Protées oculés (une nouvelle sous-espèce) n'avaient pas encore été découverts (1986) dans des grottes récemment explorées. Cuénot doutait, mais en crypto-lamarckiste, essayait d'y croire un petit peu tout de même, bien qu'il se moquât des « travaux » d'un élève de Kammerer, qui prétendait avoir échangé les têtes d'un Dytique et d'un Hydrophile, et obtenu temporairement un Dytique phytophage et un Hydrophile carnivore... Comme le remarque Catherine Bousquet, l'épigénétique a fait évoluer la pensée crypto-lamarckienne, ainsi que la méthylation de l'ADN. J'en ai longuement parlé dans mes notes et le sujet reste assez complexe et encore un peu confus. Que le lamarckisme pur et dur, tel qu'il fut enseigné au Kremlin, en Union Soviétique, après la première guerre, ait été influencé, notamment par Kammerer, puis par Lyssenko, c'est possible... Et que, là-bas, les Académiciens aient dû, au cours d'une séance solennelle, rejeter le mendélisme, science bourgeoise et rétrograde, c'est aussi certain. Mais tout n'est pas faux chez Lamarck et Baldwin, le premier, a essayé d'en extraire une substantifique moelle, pas totalement en désaccord avec Darwin.



En tout cas, le scandale fut si grand que personne n'a réitéré les expériences de Kammerer sur le Crapaud et sur le Protée. Qui osera ? That is the question. C'est la seule façon de prouver s'il y eut fraude ou non. Les expériences de Boulanger à Londres étaient tronquées et superficielles.

Il y eut beaucoup d'autres drames dans la vie des naturalistes et celui de Jacques Deprat, auquel fut mêlé, bien malgré lui, Pierre Termier, eut une fin moins tragique : accusé par des rivaux jaloux d'avoir introduit des Trilobites d'Europe dans ses récoltes d'Indochine, il dut abandonner sa carrière scientifique. Pourtant, sa datation de couches géologiques indochinoises se vérifia par la suite. La victime écrivit un livre, *Les Chiens aboient* (1926), pour se justifier. Le professeur Armand Krempf, l'ancien directeur de l'Institut océanographique de Nha-Thrang au Vietnam, fut l'un des juges du malheureux Deprat. Lorsque j'étais étudiant à Paris, à la fin de la guerre, il me dit un jour qu'il n'aimait pas Deprat parce qu'il était... bigle ! Est-ce vraiment une raison pour condamner un homme ?

Félicitations à l'auteur et à l'éditeur d'avoir ressuscité cet autre drame pas si ancien...

Pierre JOLIVET

Un nouveau Callichromatini de la République démocratique du Congo (Coleoptera Cerambycidae Cerambycinae)

Francesco VITALI

Muséum national d'Histoire naturelle de Luxembourg
rue Münster 25, L-2160 Luxembourg
fvitali@mnhn.lu

Résumé. – Une nouvelle espèce du genre *Hospes* Jordan, 1894, *Hospes guineti* n. sp., est décrite de la République démocratique du Congo. Cette nouvelle espèce se distingue de tous ses congénères par ses dimensions relativement grandes, sa coloration multicolore, et pour ses antennes et ses métatarses extrêmement allongés.

Summary. – A new species of the genus *Hospes* Jordan, 1894, *Hospes guineti* n. sp., from the Democratic Republic of the Congo is described. This new species differs from all its congeners in the relatively large size, the multicoloured pattern and the extremely elongated antennae and metatarsi.

Mots-clés. – Coleoptera, Cerambycidae, Cerambycinae, Callichromatini, *Hospes*, nouvelle espèce, République démocratique du Congo.

Key-words. – Coleoptera, Cerambycidae, Cerambycinae, Callichromatini, *Hospes*, new species, Democratic Republic of the Congo.

Pendant la révision systématique de la collection mondiale des Cérambycides conservée au Muséum national d'histoire naturelle de Luxembourg, j'ai rencontré un magnifique exemplaire de Callichromatini d'un aspect assez singulier.

Ce spécimen a été récolté près de Kondué (Congo Belge) par l'explorateur luxembourgeois Édouard-Pierre Luja (1875-1953), qui depuis 1903 travaillait comme directeur des plantations Lacourt de caoutchouc, café et cacao [FERRANT, 1911; LUJA, 1951].

L'insecte avait été déposé au Muséum de Luxembourg en 1907, puis identifié par le spécialiste allemand E. Hintz comme un représentant inconnu du genre *Cloniophorus* Quedenfeldt, 1882.

Toutefois, ce Longicorne ne correspondait pas à ce genre ni à aucune des espèces mentionnées dans la révision de SCHMIDT [1922]. Une recherche ultérieure à l'Institut royal de sciences naturelles de Bruxelles permit de vérifier qu'aucun autre exemplaire de cette espèce n'avait été récolté par Luja, et les échanges épistolaires avec le spécialiste français de cette tribu, Pierre Juhel, confirmèrent que l'espèce était inédite.

Les caractéristiques très particulières de ce Longicorne ont suscité plusieurs discussions quant à sa position systématique (voir discussion), mais nous avons enfin convenu de la décrire comme représentant du genre *Hospes* Jordan, 1894.

Hospes guineti n. sp. (Figure 1)

Holotype mâle : Congo Belge, Kondué, Ed. Luja [lgt.] / Donateur Ed. Luja, 1907, 3360a / *Cloniophorus* determ. E. Hintz (Muséum national d'Histoire naturelle de Luxembourg).

Description

Dimensions : longueur 22 mm.

Téguments métalliques : tête bleu violacé avec des reflets verts sur le front; palpes noirs; mandibules noires à faibles reflets verts; antennes brun rougeâtre avec le scape noir; pattes bleu violacé avec la base des fémurs et des tarses rouge brunâtre; prothorax rouge cuivré, vert clair à la base, avec deux taches veloutées noires dans la moitié antérieure du disque et les côtés couverts d'une pubescence couchée dorée; écusson rouge cuivré, vert clair à sa marge postérieure; élytres vert clair sur le disque, largement bordés de bleu foncé à la base, les côtés et l'apex; mésosternum vert clair, violacé sur les côtés; métasternum vert clair à reflets rouges; abdomen vert clair, un peu obscurci à son extrémité.

Tête. Palpes maxillaires sécuriformes, trois fois plus longs que larges à l'apex. Mandibules relativement courtes, crochues à l'apex, leur bord interne lisse, avec une large dent triangulaire, leurs marges dorsale et externe avec une ponctuation fine et éparse. Labre transverse, tronqué en avant, avec quelques points fins sur les côtés et de

nombreuses soies testacées à la marge antérieure. Clypéus transverse, très étroit, lisse, brunâtre. Épistome lisse, faisant un angle avec le front. Front divisé par une mince suture épïcricienne qui atteint l'apex du vertex, surface avec une ponctuation fine et éparses. Tubercules antennaires assez élevés, séparés par un espace concave. Vertex avec une ponctuation un peu plus serrée que celle du front. Joues avec une ponctuation grossière en avant, plus fine et dense à proximité des yeux et formant des rides grossières en arrière. Yeux finement facettés, lobes inférieurs occupants les trois cinquièmes de la tête en vue latérale.

Antennes plus longues que le corps, dépassant l'apex des élytres depuis la base du septième article. Scape fortement épineux à l'apex, grossièrement granulé, ces granules formants des rides transversales très saillantes. Pédicelle transverse, densément pubescent au côté interne. Article III très finement et densément ponctué dorsalement avec une série de courtes soies à sa face interne; face dorsale avec un large sillon peu profond qui délimite une faible carène à son bord externe. Articles suivants progressivement plus

allongés, avec une côte anguleuse peu évidente à la face dorsale et des soies plus fines au côté interne. Longueur des antennomères rapportée au scape : I = 1,0; II = 0,2; III = 2,2; IV = 2,35; V = 2,65; VI = 2,65; VII = 2,12; articles suivants manquants.

Prothorax. Pronotum ovale, faiblement transverse (1,06 fois plus large que long), arrondi au côtés. Marge apicale sans bourrelet, marge basale avec un fort sillon transversal. Surface avec une ponctuation granuleuse extrêmement fine et serrée qui forme des fines rides courbées dans la moitié basale du disque et sur les côtés; ces rides convergentes en dehors et en arrière dans la moitié basale et en avant sur les côtés de la moitié apicale. Sillon basal lisse sur les côtés. Prosternum avec une dense ponctuation fine, et des rides transversales régulières noirâtres à sa marge antérieure. Écusson en triangle équilatéral, très brillant, avec une ponctuation très peu serrée.

Élytres fortement triangulaires, très allongés (ensemble 2,8 plus longues que larges à la base), avec deux faibles impressions longitudinales à la base et couvertes par une ponctuation extrêmement fine et serrée et une pubescence argentée très fine, cette dernière plus distincte sur les côtés.

Face ventrale densément couverte d'une pubescence couchée argentée; mésosternum, métasternum et abdomen finement réticulés.

Pattes longues, couvertes d'une pubescence couchée argentée très fine et éparses, sauf les protibias, couverts d'une dense pubescence dorée; fémurs fortement claviformes, pro- et mésofémurs courbés, métafémurs droits, dépassant l'apex des élytres; protibias courbes, méso- et métatibias droits, aplatis en lame tranchante; métatarses très longs, premier article comprimé latéralement, 2,15 fois ainsi long que les deux suivants réunis, presque 4 fois aussi long que le deuxième; deuxième article 1,5 fois aussi long que le troisième, à côtés parallèles, échancré jusqu'au milieu, article unguéal lisse, aussi long que le deuxième article.

Derivatio nominis

Je dédie cette nouvelle espèce à M. Jean-Michel Guinet, spécialiste des Hyménoptères Symphytes et éclectique conservateur des collections zoologiques du Musée national d'Histoire



Figure 1. – *Hospes guineti* n. sp., holotype.

naturelle de Luxembourg, en reconnaissance de son précieux travail de divulgation scientifique et de valorisation des collections zoologiques nationales.

Discussion

Hospes guineti n. sp. est caractérisé par les fémurs fortement claviformes, le scape épineux, le prothorax sans épines latérales et le premier métatarsomère très allongé et latéralement aplati. L'aspect général rappelle *Hospes longitarsis* Aurivillius, 1907 ainsi que certaines espèces du genre *Colobizus* Schmidt, 1922.

Le pronotum présente la forme ovale de celui des *Colobizus*, tandis qu'il est assez différent de celui d'*H. longitarsis*. Ses bords latéraux sont arrondis sans les bosses latérales du génotype *Hospes nitidicollis* Jordan, 1894. Les antennes (dont le sixième article atteint l'apex des élytres) sont bien plus longues que celles des *Hospes* (où le huitième article atteint l'apex des élytres), sans toutefois être ainsi longues que celles des *Colobizus* (où le sixième article dépasse l'apex des élytres). La forme des métafémurs est assez différente de celle d'*H. longitarsis*, mais elle est comparable à celle d'*H. nitidicollis* et des *Colobizus*.

Toutefois, si on considère le rapport entre le premier article des métatarses et les deux suivants réunis, *Hospes guineti* n. sp. semble être une forme intermédiaire (2,15) entre *H. longitarsis* (1,24) et *Colobizus bicolor* Schmidt, 1922 (2,88). Mais la longueur de cette espèce (22 mm) se rapproche plus d'*H. longitarsis* (15 – 20 mm) que des petits *Colobizus* (10 – 15 mm) et la distribution géographique correspond plus aux *Hospes* (Afrique centrale et occidentale) qu'aux *Colobizus* (Afrique orientale et australe). Mais

surtout, JUHEL [2010] vient de découvrir sur les *Colobizus* des caractéristiques très particulières de l'appareil génital mâle qui sont tout à fait absentes dans cette nouvelle espèce.

Donc, même si cette nouvelle espèce semble être un représentant très particulier du genre *Hospes*, peut-être proche d'*H. longitarsis*, l'espèce la plus caractéristique de *Hospes*, elle doit être rangée dans ce genre.

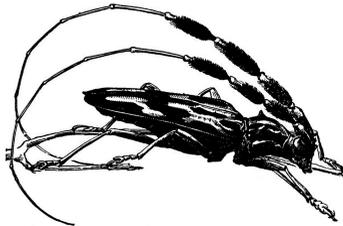
Au delà des caractères mentionnés avant, *H. guineti* n. sp. diffère au premier examen de toutes les autres espèces du genre par ses dimensions et sa coloration polychrome.

Remerciements. – À M. Pierre Juhel (Trans-la-Forêt, France) mes plus vifs remerciements pour l'intense et constructif échange épistolaire, et aussi pour les données et les photos des types des espèces mentionnées, qui m'ont permis d'achever cette description.

Références bibliographiques

- FERRANT V., 1911. – Ed. Luja. *Bulletin de la Société des naturalistes luxembourgeois*, 21 : 249-257.
- JUHEL P., 2010. – Troisième contribution à l'étude des Callichromatini africains : à propos du genre *Colobizus* Schmidt, 1922 (Coleoptera, Cerambycidae, Cerambycinae). *Les Cahiers Magellanes* (NS), 2 : 35-42.
- LUJA E.-P., 1951. – Récit d'un voyage au Mozambique (1900-1902). *Bulletin de la Société des naturalistes luxembourgeois*, 55 : 193-210.
- SCHMIDT M., 1922. – Die afrikanischen Callichrominen (Col. Ceramb.) nach systematischen, phylogenetischen und geographischen Gesichtspunkten. *Archiv für Naturgeschichte* A, 88 (6) : 61-232. •

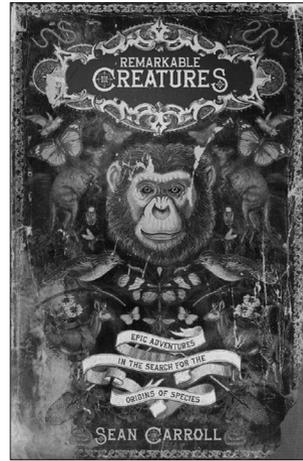
63



Sean B. CARROLL. – **Remarkable Creatures. Epic Adventures in the Search for the Origins of Species.**
Boston, Houghton Mifflin Harcourt, 2009, 352 pages. ISBN 978-0-1510-1485-9. Prix : 15,50 €. Pour en savoir plus : <http://www.houghtonmifflinbooks.com/>

Un merveilleux petit livre par un biologiste connu, qui est professeur de biologie moléculaire et de génétique à l'Université du Wisconsin. Une histoire vivante et passionnante des grands découvreurs de la biologie, où les Anglo-saxons dominent, avec quelques Allemands et Hollandais, mais où les Français sont presque toujours aux abonnés absents : il y eut pourtant parmi eux des Lamarck, des Cuvier, des Teilhard de Chardin... On ne peut tout dire dans un livre et il faut bien parfois choisir. Hormis cette petite remarque, je suis plein d'admiration pour ces histoires qui, rapportant des vies de savants, se lisent comme un roman. C'est passionnant en vérité et quand on a commencé le livre, on veut aller jusqu'au bout. Tout débute par Alexander von Humboldt et son compagnon, un Français (tout de même !), le botaniste Aimé Bonpland. Puis vient Darwin et son voyage sur le Beagle, au milieu du mal de mer et des intempéries, Wallace et enfin Bates.

La deuxième partie, *The Loveliest Bones*, parle des fossiles et de leurs découvreurs. Dubois et l'homme de Java, le fameux *Pithecanthropus*, qui devint plus tard avec *Sinanthropus pekinensis*, *Homo erectus*. Ensuite, il est question de Charles Walcott, des schistes de Burgess et de l'explosion cambrienne. Le chapitre est passionnant, quand on pense que Walcott ramena de Burgess, à la Smithsonian Institution, 65 000 spécimens. Et puis ce furent les expéditions en Mongolie, entre 1921 et 1930, de Roy Chapman Andrews à la recherche des Dinosauriens : c'est dans le désert de Gobi qu'il découvrit avec ses collègues, les premiers œufs de Dinosauriens et quantités de fossiles de ces grands Reptiles et de Mammifères du Crétacé. Et puis vient, le jour où l'ère mésozoïque mourut, lorsque tomba le météore mythique d'Alvarez, dans le golfe du Mexique, à la fin du Crétacé, doublé d'un gigantesque tsunami de 50 à 100 m de hauteur. Le cratère de Chicxulub est situé au nord de la péninsule du Yucatan. Luis et Walter Alvarez découvrirent, en Italie et ailleurs, une couche de calcaire, riche en iridium, d'un centimètre d'épaisseur, totalement abiotique, au niveau K/T. Le phénomène semble global sur toute la planète. Ils spéculèrent donc qu'un météorite d'un diamètre entre 6 et 14 kilomètres était tombé sur la terre et était responsable de la disparition des Dinosauriens et de l'extinction passagère des Foraminifères. Les Bélemnites, les Ammonites, et les Reptiles marins disparurent



également. Les paléontologistes estiment que 50 % de tous les genres marins et 80-90 % de toutes les espèces marines disparurent. En principe, aucune espèce plus lourde que 25 kg ne survécût. Mais tous les Dinosauriens ne moururent pas : il resta les Oiseaux et beaucoup de ces Dinosauriens, comme eux, étaient couverts de plumes colorées. C'est en 1861, que von Meyer décrit l'*Archaeopteryx lithographica* du Jurassique de Solenhofen. Puis, à une date toute récente, les Dinosauriens à plumes furent trouvés en relative abondance en Chine. Le chapitre 10 relate la découverte du « fishapod », le poisson intermédiaire avec les Tétrapodes, le fameux *Tiktaalik roseae*, l'*Archaeopteryx* des poissons, trouvé en 2004, à Ellesmere Island (Canada).

La dernière et troisième partie du livre traite de l'histoire naturelle de l'Homme et des découvertes successives qui s'ensuivirent. Le chapitre 11 résume la saga passionnante des Leakey, le 12 l'histoire de la découverte de la structure de l'ADN par Watson, Crick et Pauling, et l'évolution de Pauling de la chimie vers la biologie, la découverte de l'horloge moléculaire, malgré Mayr et Gaylord Simpson et nombre d'opposants. Richard Leakey, le fils, s'y convertit à la fin.

Un livre passionnant, qui se lit comme un roman et pourtant rigoureusement exact et au niveau scientifique évident. Bravo à l'auteur et l'éditeur de cet ouvrage.

Pierre JOLIVET

Contribution à l'étude des Hétérocères de l'île de La Réunion : description de six nouvelles espèces de Pyralidae, Geometridae, Arctiidae et Oecophoridae (Lepidoptera Heterocera)

Christian GUILLERMET

108 Garbejaire 2, F-06560 Valbonne Sophia Antipolis
chring@club-internet.fr
<http://christian.guillermet.perso.neuf.fr>

Résumé. – Description de 6 nouvelles espèces d'Hétérocères pour l'île de La Réunion (un Pyralidae Chrysauginae, un Geometridae Ennominae, un Arctiidae Lithosiinae et trois Oecophoridae Oecophorinae).

Summary. – Description of 6 new species of Heterocera of Réunion Island (one Pyralidae Chrysauginae, one Geometridae Ennominae, one Arctiidae Lithosiinae and three Oecophoridae Oecophorinae).

Mots-clés. – Lepidoptera, Heterocera, Chrysauginae, Ennominae, Lithosiinae, Oecophorinae, La Réunion.

Aux 512 espèces d'Hétérocères de La Réunion, recensées en juin 2010 [GUILLERMET, 2010], viennent s'ajouter 6 nouvelles espèces appartenant aux Pyralidae (*Parachma lequettealis* n. sp.), aux Geometridae (*Semiothisa troni* n. sp.), aux Arctiidae (*Eilema francki* n. sp.) et aux Oecophoridae (*Ancylometis mulaella* n. sp., *Ancylometis lavergnella* n. sp., *Tanychastis moreauella* n. sp.). La Réunion abrite donc à ce jour 518 espèces répertoriées appartenant aux Hétérocères.

Parachma lequettealis n. sp. (Pyralidae Chrysauginae) (Photo 1)

Holotype : un mâle, étang de Saint-Paul, ponton des parapentistes, alt. 1 m, 16-VII-2010 (C. Guillermet) (genitalia, prép. C. Guillermet n° G2157) (ex coll. C. Guillermet in MNHN, Paris).

Par son habitus et ses structures génitales, l'espèce est à rapprocher de *Parachma ochracealis* Walker, 1866 (espèce type du genre) décrite du Sud des U.S.A. [WALKER, 1866, xxxiv : 1263]. Cette sous-famille n'avait pas encore été recensée à La Réunion.

Description

Envergure des ailes antérieures de 17 mm.

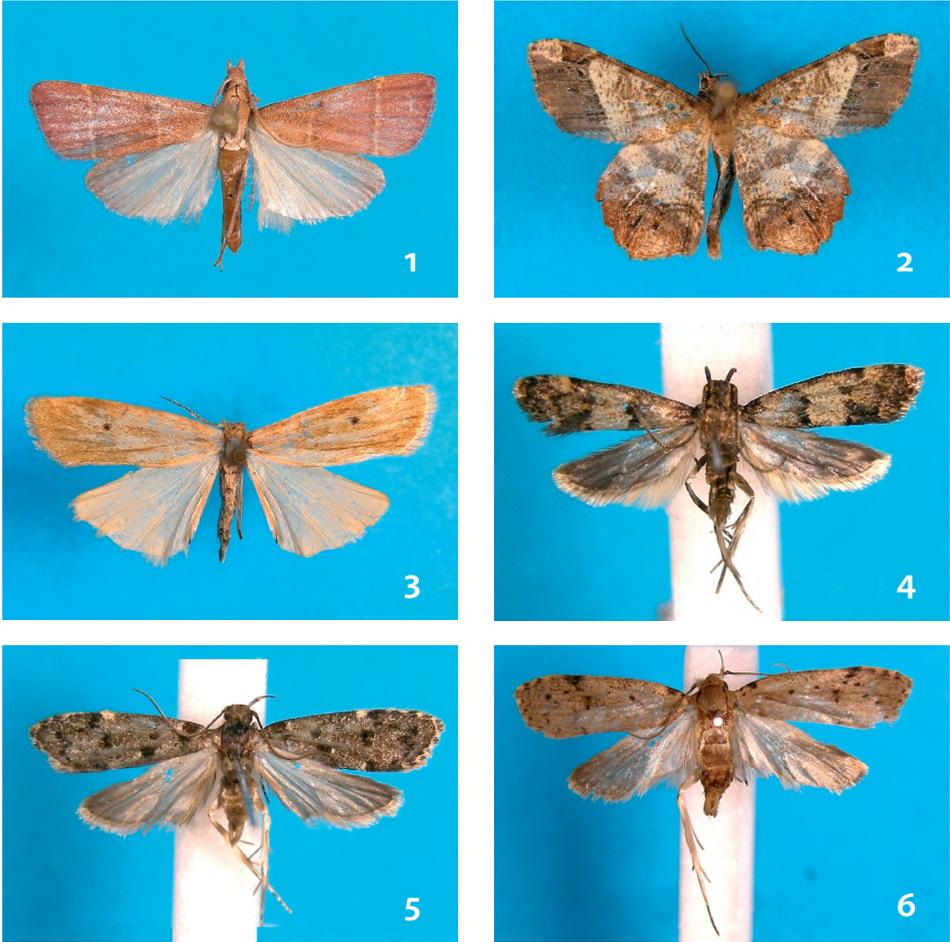
Corps et ailes couleur de brique rougeâtre.

Front rougeâtre. Sur le vertex de longs poils-écailles, couleur de brique rougeâtre mêlés à d'autres qui sont jaunâtres. Ils forment un bec compact qui surplombe le front. L'occiput est recouvert d'écailles de cette couleur, avec deux

touffes latérales situées en arrière du scape des antennes. Ces dernières sont épaisses, finement ciliées et de couleur brique rougeâtre. Palpes labiaux bien développés, en forme de bec de canard, de couleur brique rougeâtre. L'article terminal est petit, pointu et perdu dans le prolongement du précédent. Palpes maxillaires atrophiés, non visibles.

Ailes antérieures plus allongées que celles de l'espèce type, de couleur brique rougeâtre, unies, traversées par deux fines lignes rectilignes de couleur jaunâtre qui forment l'anté- et la postmédiane. Elles ne sont pas incurvées comme chez l'espèce type. Elles sont issues de la côte et atteignent le bord interne de l'aile. Présence d'une cellule allongée et transparente, dépourvue d'écailles et disposée sur l'antémédiane. Bord externe de l'aile rectiligne et incliné vers l'intérieur. Tornus arrondi. Frange courte de couleur brique rougeâtre. Dessous des ailes couleur de brique rougeâtre devenant jaunâtre le long du bord interne. La nervation de l'aile est modifiée par la présence de la cellule transparente. Elle est définie par les discocellulaires et les bords d'une cellule discoïdale très courte et ramassée sur elle-même. Les deux cubitales sont issues très proches l'une de l'autre, un peu en-dessous de l'angle du bord postérieur de la cellule discoïdale. CuA1 n'est pas connée ou tigée avec R2+R3 comme chez *P. ochracealis*. R1 est très courte et R2, R3+R4 et R5 sont sur une même tige. M2 et M3 sont tigées. 1A absente. 2A et 3A sont séparées à leur base, où elles forment une fourche basale puis, après une courte anastomose, elles sont divergentes. CuP est présente près du bord externe.

Ailes postérieures plus courtes que les antérieures, blanchâtres, unies, légèrement saupoudrées de rosâtre à l'apex. Frange rosâtre à l'apex et blanche ailleurs. Dessous des ailes de



Photos 1 à 6. – 1) Holotype mâle de *Parachma lequettealis* n. sp. 2) Holotype mâle de *Semiothisa troni* n. sp. 3) Holotype femelle d'*Eilema francki* n. sp. 4) Holotype femelle d'*Ancylometis mulaella* n. sp. 5) Holotype mâle d'*Ancylometis lavergnella* n. sp. 6) Holotype mâle de *Tanychastis moreauella* n. sp.

couleur brique rougeâtre le long du bord supérieur et jaunâtre ailleurs. Sc+R₁, anastomosée avec R₅ au-delà de la cellule, est reliée au bord antérieur de la cellule discoïdale par une barre d'anastomose. M₁ est issue de l'angle antérieur de la cellule. M₂ et M₃ sont coincidentes. M₃ est tigée avec CuA₁. CuA₂ est écartée. Présence de deux anales.

Patagia, tegulae et dessous du thorax de couleur brique rougeâtre.

Pattes de couleur brique rougeâtre. Les tarses des pattes postérieures sont jaunâtres annelés de rougeâtre.

Abdomen brique rougeâtre. Présence de venulae secundae sur le sternite basal.

Genitalia du mâle (*Figure 1*). Uncus, peu développé, élargi à sa base et arrondi à son apex. Tegumen élargi. Bras latéraux du gnathos bien plus développés que chez l'espèce type, se réunissant médianement pour former un long digitus dont l'apex est retourné et pointu. Valves plus allongées, ne présentant pas de base élargie comme chez *P. ochracealis*. Pas de touffes de soies apicales. Le vinculum est aussi robuste, mais le saccus est non aplati. Juxta non en forme de U. L'édéage est bien plus allongé et contient un faisceau de cornuti grêles, allongés et regroupés. À sa base, présence d'un coecum-penis très développé [CASHATT, 1984 : 268-280].

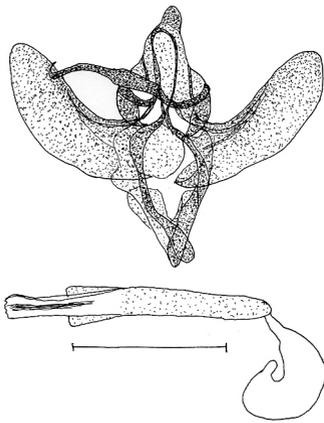


Figure 1. – *Parachma lequettealis* n. sp. Genitalia de l'holotype mâle. Échelle : 1 mm.

Allotype : une femelle, La Réunion, arboretum de la Grande Chaloupe, alt. 10 m, 30-VI-2010, (genitalia, prép. C. Guillermet n° G2160) (ex. coll. Guillermet in MNHN, Paris).

Description

Envergure des ailes antérieures de 23 mm.

L'habitus de l'allotype est semblable à celui du mâle, mais de couleur un peu plus claire.

La nervation des ailes antérieures n'est pas modifiée, et la cellule est allongée et non compressée.

Genitalia de la femelle (Figure 2). Ovipositeur très allongé et grêle. Apophyses postérieures longues et grêles. Apophyses antérieures plus courtes. Ostium bursae membraneux et peu marqué. Pas de lamella postvaginalis. Antrum assez court, suivi d'un ductus bursae assez long et grêle, légèrement sclérifié, rétréci au niveau de l'insertion du ductus seminalis, puis évasé et sclérifié à sa jonction avec la bourse copulatrice. En cela il est différent du ductus bursae de l'espèce type, qui est plus large et plus court, bien que l'on retrouve le rétrécissement près de l'insertion avec le ductus seminalis. La bourse copulatrice est allongée, membraneuse et sans signum.

Paratype : une femelle, comme paratype, parking du Grand Étang, alt. 506 m, 15-VII-2010 (coll. C. Guillermet).

L'espèce est dédiée à M. Benoît Lequette, responsable du service « Études et Patrimoine » au Parc national de La Réunion.

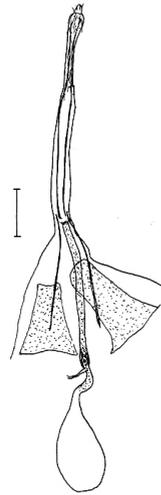


Figure 2. – *Parachma lequettealis* n. sp. Genitalia de l'allotype femelle. Échelle : 1 mm.

Semiothisa troni n. sp.
(Geometridae Ennominae)
(Photo 2)

Holotype : un mâle, La Réunion, Grande Chaloupe, arboretum, alt. 10 m. 3-VII-2010 (C. Guillermet) (genitalia, prép. C. Guillermet n° G2102) (ex. coll. Guillermet in MNHN, Paris).

Par son habitus, l'espèce est à rapprocher de *Semiothisa umbrata* Warren, 1897 et pour les genitalia de *Semiothisa natalensis* Warren, 1904, deux espèces d'Afrique du Sud [JANSE, 1932 : 217 et 226, fig. 80 et planche v.].

Description

Envergure des ailes antérieures de 22 mm.

Corps et ailes jaunâtres fortement saupoudrés d'écailles brunes.

Front recouvert d'un cône de poils-écailles pointu, brun dessus et jaune latéralement, surplombant la trompe. Vertex et occiput brun foncé. Antennes du mâle faiblement bipectinées. Palpes labiaux courts et porrigés. Article basal jaunâtre. 2° article large et de couleur brune. Article terminal brun, petit, pointu et décombant.

Ailes antérieures fondamentalement jaunâtres, fortement saupoudrées de brun, formant une large zone marginale brun foncé, une fine postmédiane maculée de noir, une médiane plus large saupoudrée faiblement d'écailles brunes, une antémédiane de cette couleur issue de la côte

et présentant un angle sur le milieu de la cellule. Dans la zone marginale brune, deux macules noires situées l'une sur la côte près d'une tache apicale jaunâtre et l'autre dans sa partie inférieure. Bord externe incliné et légèrement arrondi. Apex non pointu. Tornus arrondi. Frange brune très courte. Toutes les nervures sont présentes et R2 est libre ainsi que Sc. Tige commune pour R3, R4 et R5. M1 est issue de l'angle supérieur de la cellule. M2 est à égale distance de M1 et M3. CuA1 est connée à M3 de l'angle inférieur de la cellule. Cu2A écartée. A1+2 forme une fourche basale déformée par une fovea.

Ailes postérieures plus courtes, avec des bandes médianes et marginales dans le prolongement de celles des ailes antérieures et de la même couleur. Bande médiane plus large et mieux définie qu'à l'aile antérieure. Région tornale éclaircie dans la bande brune marginale. Bord externe festonné avec un angle quadrangulaire au tornus. Macule noirâtre mal définie au milieu de la bande marginale. Frange courte et brune. Sc+R1 est très proche du milieu du bord antérieur de la cellule, puis s'en écarte fortement. Rs issue près de l'angle supérieur de la cellule. M2 absente. M3 et CuA1 connées. 2 anales présentes.

Patagia et tegulae brunâtres. Dessous du thorax à pilosité jaunâtre.

Pattes jaunâtres fortement maculées de brun.

Abdomen brun foncé à touffe anale jaune orangé. Sclérifications particulières sur le 8^e urite dont une est profondément échancrée.

Genitalia du mâle (*Figure 3*). Les genitalia sont proches de ceux de *Semiothisa natalensis* Warren, 1904. Uncus bifide, formant deux griffes longues, grêles et incurvées. Gnathos présent avec des bras latéraux réunis médianement. Tegumen large. Valves allongées, présentant une costa large et sclérifiée. L'apex est obtus et bien cilié. Le bord inférieur de la valve est moins échancré et présente un sacculus plus marqué, cilié et sclérifié

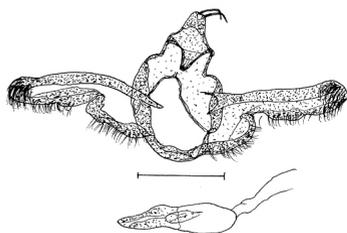


Figure 3. – *Semiothisa troni* n. sp. Genitalia de l'holotype mâle. Échelle : 1 mm.

sous la forme d'une longue bandelette qui rejoint l'apex. Édéage robuste présentant, dans la vesica, de légères sclérifications allongées mal définies.

Autre spécimen : aucun autre spécimen n'a été capturé à part l'holotype.

L'espèce est dédiée à M. Lucien Tron qui fut l'un des acteurs à l'origine de la mise en place du projet du Parc national de La Réunion et qui, dans ce cadre, contribua au financement de mes deux premiers volumes sur les Hétérocères ou papillons de nuit de l'île de La Réunion.

Eilema francki n. sp.

(Arctiidae Lithosiinae)

(*Photo 3*)

Holotype : une femelle, La Réunion, étang de Saint-Paul, Parc Amazone, alt. 1 m. 18-VII-2010 (C. Guillermet) (genitalia, prép. C. Guillermet n° G2105) (ex. coll. Guillermet in MNHN, Paris).

Par l'habitus et les genitalia, l'espèce est à rapprocher d'*Eilema squalida* (Guenée, 1862), endémique de l'île de La Réunion [GUENÉE, 1862 : 23].

Description

Envergure des ailes antérieures de 19 mm.

Corps et ailes de couleur fondamentale beige ochracé.

Le front, le vertex et l'occiput sont recouverts de poils-écailles beige ochracé. Antennes épaisses, beige ochracé, crénelées, avec une paire de longues soies sur chaque article. Ocelles absents. Trompe courte. Palpes labiaux très petits, légèrement ascendants, de couleur beige ochracé.

Ailes antérieures allongées, unies, de couleur beige ochracé, avec une petite macule noire sur les discocellulaires entre la tige R3+R4 et M1. Frange courte, beige ochracé. R1 est peu développée et fusionne avec Sc. R2 est libre. R3 et R4 sont sur une même tige. R5 est absente ainsi que M2 (mais présente chez *Eilema squalida*). M3 et CuA1 sont tigées.

Les ailes postérieures, beige jaunâtre, unies, sont plus courtes. Frange beige jaunâtre. Sc+R1 est anastomosée avec le bord antérieur de la cellule sur 1/3 de sa longueur. Rs et M1 sont tigées, ainsi que M3 et CuA1. M2 est absente. CuA2 est écartée.

Patagia et tegulae de couleur beige ochracé.

Pattes beige ochracé ainsi que le dessous du thorax.

Abdomen avec des écailles hérissées beige ochracé.

Genitalia de la femelle (Figure 4). Lobes de l'oviporus massifs et non ciliés. Apophyses antérieures aussi courtes que les postérieures. Ostium bursae évasé et membraneux. Ductus bursae court, large et un peu sclérifié. Bourse copulatrice très épaisse, évasée, portant de nombreux plis et deux zones granuleuses antérieure et postérieure. On retrouve le caractère massif de la bourse d'*Eilema squalida* (Guenée, 1862) sans les deux petites zones sclérifiées situées dans sa partie antérieure. Ductus seminalis issu de la partie médiane de la bourse copulatrice. Pas de signum.

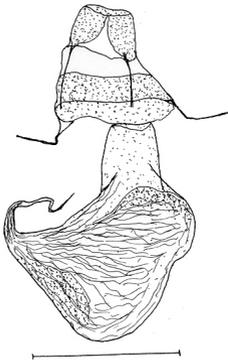


Figure 4. – *Eilema francki* n. sp. Genitalia de l'holotype femelle. Échelle : 1 mm.

Paratypes : deux femelles, étang de Saint-Paul, parc Amazone, 9-VII-2010 (coll. C. Guillermet).

L'espèce est dédiée à M. Antoine Franck du CIRAD-Réunion qui m'aida grandement lors de mon séjour à La Réunion en juillet 2010.

Ancylometis mulaella n. sp.
(Oecophoridae Oecophorinae Metachandini)
(Photo 4)

Holotype : un mâle, La Réunion, Grande Chaloupe, barrière terrain militaire, alt. 10 m, 13-VII-2010 (C. Guillermet) (genitalia, prép. C. Guillermet n° G2108) (ex. coll. C. Guillermet in MNHN, Paris).

Par son habitus et ses genitalia, cette espèce est à rapprocher d'*Ancylometis ribesae* Viette, 1996). [VIETTE, 1996 : 91-92 ; fig. 1 et 13].

Description

Envergure des ailes antérieures de 11 mm.

Corps et ailes jaunâtres, fortement saupoudrés d'écailles brun foncé.

Front, vertex et occiput à écailles plaquées et satinées brun noir à reflets violacés, avec une paire de touffes latérales, hérissées et jaunâtres, sur l'occiput en arrière des antennes. Trompe normale avec des écailles brun foncé. Yeux globuleux et ronds. Palpes labiaux falciformes atteignant le niveau de l'occiput, noirs mouchetés d'écailles blanc jaunâtre. 2^e article bien recourbé, plus grand que le 3^e. Ce dernier, de la même couleur que le précédent, est pointu. Palpes maxillaires atrophiés.

Ailes antérieures allongées, de couleur fondamentale jaunâtre, à reflets satinés, largement saupoudrées d'écailles brun noir, donnant une macule basale issue de la côte, s'élargissant dans la cellule et en régression jusqu'au bord interne; deux longues taches costales situées sur les lignes anté- et postmédiane; une large bande submarginale saupoudrée d'écailles jaunâtres; une macule évasée le long du tornus et au début du bord interne de l'aile. L'antémédiane est épaisse et festonnée. La postmédiane est mal définie. La frange est brun noir et bien développée. Dessous des ailes d'un brun fauve brillant. L'espèce la plus proche, *Ancylometis ribesae* Viette, 1996, présente dans son habitus une similitude certaine, cependant chez cette espèce la tache basale brun noir s'étend jusqu'à l'antémédiane, la postmédiane est évasée sur le bord interne et présente une macule dans la cellule, et la submarginale est moins homogène. Toutes les nervures sont séparées. R5 est absente. Début de CuP près de la marge. Anale non fourchue.

Les ailes postérieures sont unies, d'un fauve brunâtre, plus claires vers la base. Frange développée, d'une couleur jaunâtre. Dessous des ailes d'un brun fauve brillant. Sc+R1 et R5 parallèles. M1 absente. M2 à peine évoquée à la marge. M2 et M3 connées. CuA1 très proche de M3. Sur le bord postérieur de la cellule un épaississement issu de la base et atteignant la base des médianes est constitué par un ensemble de longs poils rudes, jaune orangé, enchâssés dans un repli.

Patagia et tegulae brun noir à reflets jaunâtres.

Dessous du thorax jaunâtre.

Pattes brun noir, annelées de jaunâtre. Tibias métathoraciques avec une longue frange de poils jaunâtres et fins.

Abdomen brun fauve brillant, annelé de jaunâtre. Apodèmes et venulae présents.

Genitalia du mâle (*Figure 5*). Uncus bien développé, allongé, pointu et cilié. Gnathos à apex granuleux. Tegumen large. Valves aux excroissances asymétriques. La côte porte un digitus médian cilié (ampulla), plus épais et courbé à gauche, plus grêle à droite et rectiligne avec une base plus anguleuse. Deux petits digitus subapicaux portent de longues soies agglutinées. L'apex de chaque valve porte une longue excroissance digitiforme. Celle de droite, oblongue, est la plus développée. Celle de gauche présente une courbure en forme de crochet. Sacculus bien développé et cilié. Transtilla sous forme d'une bandelette. Lobes de l'anellus très développés, en forme de raquettes ciliées rattachées à un long pédoncule. Fultura en forme de Y. Vinculum allongé. Édéage massif, légèrement courbé, à l'apex bifide et légèrement sclérifié. Vesica sans sclérifications. L'espèce la plus proche présente des différences au niveau de l'excroissance costale (ampulla) de droite en étant plus rectiligne et au niveau des digitus apicaux : celui de droite étant moins long et présentant une petite protubérance, celui de gauche étant moins retourné en crochet. L'édéage porte dans la vesica un cornutus.

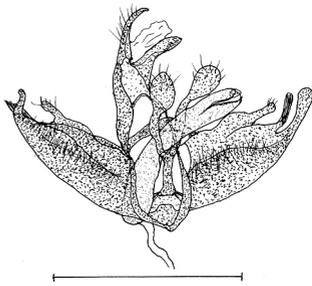


Figure 5. – *Ancylometis mulaella* n. sp.. Genitalia de l'holotype mâle. Échelle : 1 mm.

Allotype : une femelle, La Réunion, arboretum de la Grande Chaloupe, alt. 10 m, 5-VII-2010 (C. Guillermet) (genitalia, prép. C. Guillermet n° G2275) (ex. coll. Guillermet in MNHN, Paris).

Description

Envergure des ailes antérieures de 13 mm.

La femelle présente un net assombrissement du fond des ailes antérieures au profit d'un brun noir qui laisse, malgré tout, apercevoir les médianes et les macules. Les ailes postérieures sont un peu plus sombres que celles du mâle et ne possèdent pas d'épaississement sur le bord postérieur de la cellule.

Genitalia de la femelle (*Figure 6*). Lobes de l'oviporus élargis et membraneux. Ovipositeur très allongé. Les apophyses antérieures sont réunies à leur base par une sclérification en forme de V. Les apophyses postérieures sont plus grêles et deux fois plus longues. Sur le 7^e sternite, une plaque postvaginalis médiane, quadrangulaire, ciliée et légèrement sclérifiée. Plaque antévaginalis formée par un large bourrelet sclérifié en forme de U renversé, prolongée sur un des côtés par un digitus épaissi. Ostium bursae issu d'une extrémité latérale de la plaque antévaginale. Ductus bursae long, plat et sclérifié. Ductus seminalis, en forme de «tire-bouchon», issu à l'insertion de la fin du ductus bursae et de la bourse copulatrice. Bourse copulatrice globuleuse, plissée en cercles concentriques depuis un signum circulaire central et denticulé. *Ancylometis ribesae* Viette, 1996 n'étant connu que par son holotype mâle, il ne peut y avoir de comparaison entre les femelles de chaque espèce.

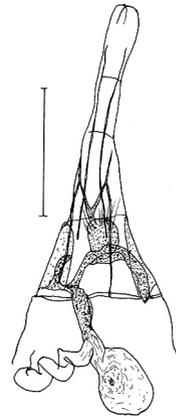


Figure 6. – *Ancylometis mulaella* n. sp.. Genitalia de l'allotype femelle. Échelle : 1 mm.

Autres spécimens : l'espèce est très commune, surtout en basse altitude, que ce soit à l'étang de Saint-Paul, dans la ravine de la Grande Chaloupe, à Sainte-Thérèse ou dans la rivière Saint-Denis. Elle est encore présente en altitude et jusqu'à 1 100 m d'altitude : route des Colimaçons, Grand Étang, Hauts de Saint-Pierre, parking du Cap Noir. Paratypes (coll. C. Guillermet) : arboretum de la Grande Chaloupe, 12 mâles et 11 femelles, 30-VI-2010; *idem*, 10 mâles et 15 femelles, 5-VII-2010; Grande Chaloupe, barrière terrain militaire, 7 mâles et 13 femelles, 13-VII-2010; étang de Saint-Paul, 12 mâles et 8 femelles, 9-VII-2010; Sainte-

Thérèse, 6 mâles et 4 femelles, 18-V-1985; rivière Saint-Denis, zone H13, 9 mâles et 10 femelles, 2-XII-2000; route des Colimaçons, 3 mâles et 4 femelles, 3-VII-1992; Grand Étang, 5 mâles et 2 femelles, 9-VII-1983; Hauts de Saint-Pierre, 2 mâles et une femelle, 21-VII-2003; parking du Cap Noir, 2 mâles et 2 femelles, 15-IX-1985. Un couple sera déposé au MNHN de Paris.

L'espèce est dédiée à M. Félix Mula qui, dans le cadre de la plate-forme « Art et Sciences » de l'École supérieure des Beaux-Arts de La Réunion, ne ménagera pas sa peine pour m'aider en toutes circonstances et qui pris en macrophotographie, *in situ*, la plupart des espèces que j'ai récoltées à La Réunion en juillet 2010.

Ancylometis lavergnella n. sp.
(Oecophoridae Oecophorinae Metachandini)
(Photo 5)

Holotype : un mâle, La Réunion, ravine de la Grande Chaloupe, sommet de l'arboretum, alt. 15 m, 12-VII-2010 (C. Guillermet) (genitalia, prép. C. Guillermet n° G2279) (ex. coll. C. Guillermet in MNHN, Paris).

De toutes les espèces présentes aux Seychelles, à Maurice et à La Réunion, celle qui est la plus proche, par l'habitus, est *Ancylometis paulianella* Viette, 1957 [VIETTE, 1957 : 151-152].

Description

Envergure des ailes antérieures de 12 mm.

Ensemble du corps et des ailes gris sombre, saupoudré d'écaillles noires et gris clair.

Front, vertex et occiput recouverts d'écaillles plaquées et lisses faites d'un mélange d'écaillles gris noir à reflets violacés et d'écaillles gris bleuté. Sur les côtés, derrière les antennes des touffes de poils noirs hérissés à apex gris. Antennes noires, annelées de jaunâtre, finement pubescentes. Scape court et noir. Trompe normale recouverte d'écaillles gris foncé. Palpes labiaux falciformes, divergents, atteignant le niveau du dessus du vertex, de couleur noire, saupoudrés intérieurement et extérieurement d'écaillles gris bleuté. Article médian bien recourbé, plus long que le troisième. Ce dernier est grêle, un peu courbé et très pointu. Palpes maxillaires très petits, gris jaunâtre.

Les ailes antérieures sont plus larges et moins allongées. La côte est un peu plus courbée que celles d'*Ancylometis paulianella*. Comme chez l'autre espèces, des macules noires sont disposées

de la même façon sur un fond d'aile aux écaillles noires, grises et gris bleuté. La côte est plus sombre et porte à sa base une tache costale noire qui déborde dans la cellule discoïdale, suivie d'une petite macule blanche bien visible. Une autre macule costale blanche est située au niveau des discocellulaires. L'antémédiane est évoquée par deux macules noires, l'une sur le bord antérieur de la cellule, l'autre, un peu décalée vers l'extérieur, sur le bord postérieur de la cellule. Sur les discocellulaires une autre macule noire avec, en regard, une autre sur le bord interne de l'aile. Frange courte, faite d'écaillles noires et grises. Dessous des ailes de couleur fauve. Toutes les nervures sont libres. R1 est issue avant le milieu du bord antérieur de la cellule. R5 est absente. CuP est à peine évoquée. A1+2 est longuement fourchue.

Ailes postérieures unies, de couleur fauve sombre, un peu éclaircie à la base. Le bord interne de l'aile présente un épaississement qui contient un ensemble de longs poils drus d'une couleur orange (un des caractères distinctifs de *Ancylometis* par rapport aux *Metachanda*). On note un sinus bien marqué au bord externe de l'aile, entre la deuxième cubitale et l'angle anal. Longue frange de poils de couleur fauve sombre. Dessous des ailes de couleur fauve clair. La nervation est réduite et la cellule est ouverte. Sc+R1 et R5 sont parallèles. M1 est absente. M2 est présente près du bord externe, puis à peine évoquée. M3 et CuA1 sont connées. CuA2 est écartée. CuP est à peine évoquée. Les deux anales sont cachées par le long faisceau de poils oranges. Ce repli est tapissé d'écaillles montées en chevron. Bien qu'*Ancylometis paulianella* Viette, 1957 présente le même positionnement de cet épaississement, il ne possède pas la déformation du bord de l'aile.

Patagia recouverts d'écaillles plaquées noires à reflets violacés. Tegulae gris jaunâtre. Pattes pro- et mésothoraciques de couleur brun noir, annelées de jaunâtres. Pattes métathoraciques jaunâtres avec une abondante pilosité sur la partie supérieure des tibias. Éperons biens développés.

Abdomen court, élargi, de couleur brun noir, annelé de jaunâtre. Touffe apicale brun jaunâtre. Apodèmes épais. Venulae marquée par deux simples traits symétriques.

Genitalia du mâle (*Figure 7*). Uncus globuleux et longuement bifide. Gnathos à apex sclérifié. Tegumen bien développé. Valves oblongues portant en dessous de la côte un digitus basal allongé et membraneux, et un autre aux 2/3 proximaux de la côte plus petit, membraneux et

oblong. L'apex de la valve porte un ensemble de longues écailles formant une touffe compacte. Bord externe de la valve courbé régulièrement. Sacculus bien différencié et sclérifié. Vinculum long et saccus plat. Lobes de l'anellus formant deux petits digitus ciliés. Édéage court et massif portant un ensemble regroupé de très fines baguettes membraneuses peu apparentes. La comparaison des genitalia de cette espèce avec ceux d'*A. paulianella* Viette, 1957, se situe seulement dans une même simplicité de construction.

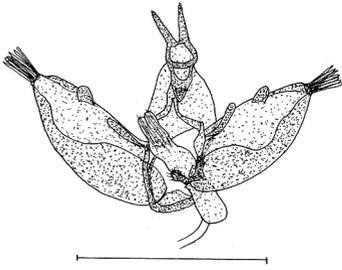


Figure 7. – *Ancylometis lavergnella* n. sp.. Genitalia de l'holotype mâle. Échelle : 1 mm.

Allotype : une femelle, La Réunion, arboretum de la Grande Chaloupe, alt. 10 m, 5-VII-2010 (C. Guillermet) (genitalia, prép. C. Guillermet n° G2280) (ex. coll. Guillermet in MNHN, Paris).

Description

Envergure des ailes antérieures de 13 mm.

La femelle est semblable au mâle, avec le fond des ailes antérieures un peu plus sombre. L'angle anal des ailes postérieures ne présente pas de sinus et il n'existe pas d'épaississement contenant de longs poils (caractère réservé au mâle).

Les 6^e et 7^e urite de l'abdomen présentent un épaississement et une zone latérale granuleuse avec des cercles concentriques.

Genitalia de la femelle (Figure 8). Lobes de l'oviporus massifs et ciliés avec une structure interne plissée. Apophyses antérieures et postérieures fines et sensiblement de même longueur. Plaque antévaginale bien développée, sclérifiée, échancrée en son centre. Plaque postvaginale comprenant deux digitus ciliés et granuleux. Ostium bursae circulaire. Antrum en forme d'entonnoir légèrement sclérifié. Ductus bursae court et progressivement très évasé pour former une bourse copulatrice ampuliforme et membraneuse contenant un énorme signum sclérifié en forme de lyre. Ductus seminalis issu

de la partie restreinte du ductus bursae, en forme de long « tire-bouchon ».



Figure 8. – *Ancylometis lavergnella* n. sp.. Genitalia de l'allotype femelle. Échelle : 1 mm.

Autres spécimens : outre l'holotype et l'allotype 12 autres spécimens ont tous été capturés dans la ravine de la Grande Chaloupe, à l'arboretum et près de la grille d'entrée du terrain militaire située à 1 km de distance. Certains spécimens ont les ailes antérieures nettement plus sombres. Paratypes (coll. Chr. Guillermet) : arboretum de la Ravine de la Grande Chaloupe, 7 mâles et 3 femelles, 5-VII-2010; ravine de la Grande Chaloupe, grille entrée terrain militaire, un couple, 13-VII-2010. Un couple sera donné au MNHN de Paris.

Cette espèce est dédiée à M. Roger Lavergne éminent botaniste de La Réunion, qui a toujours répondu à mes appels pour des déterminations de plantes hôtes des chenilles de papillons.

Tanychastis moreauella n. sp.

(Oecophoridae Oecophorinae Metachandini)

(Photo 6)

Holotype : un mâle, La Réunion, arboretum de la Grande Chaloupe, alt. 10 m, 30-VI-2010 (C. Guillermet) (genitalia, prép. C. Guillermet n° G2276) (ex. coll. Guillermet in MNHN, Paris).

L'espèce qui semble la plus proche est *Tanychastis lysigma* Meyrick, 1910 de l'île Maurice [MEYRICK, 1910 : 371].

Description

Envergure des ailes antérieures : 14 mm. Corps et ailes fondamentalement d'un gris souris.

Front, vertex et occiput avec des écailles plaquées et brillantes d'un beige jaunâtre. En arrière des antennes, deux touffes latérales de poils-écailles redressés. Antennes gris souris annelées de noir, ne dépassant pas la moitié des ailes antérieures. Trompe normale recouverte d'écailles grises. Palpes labiaux très développés, falciformes, dépassant le niveau de l'occiput. Deuxième article bien recourbé, extérieurement de couleur brun noir, avec deux macules apicales blanches, intérieurement blanc. Article terminal redressé et légèrement courbé, grêle et pointu, de couleur blanche, moucheté de brun noir. Palpes maxillaires très petits, beige jaunâtre.

Ailes antérieures gris souris avec des macules brun noir. Côte régulièrement courbée. Apex obtus. Bord extérieur incliné vers l'intérieur. Tornus arrondi. À la base de la côte deux petites macules contiguës. Aux $\frac{2}{3}$ de la côte, un ensemble de petites stries costales subapicales dont la plus interne est triangulaire. Les autres, au nombre de 3, sont plus petites et séparées. Entre les macules basales et subapicales la côte est finement saupoudrée d'écailles brun noir. Le long du bord interne de la cellule, deux macules brun noir séparées. Sur les discocellulaires un ensemble d'écailles brun noir. En face de la cellule deux petites macules brun noir séparées et décalées. Il n'y a pas de médianes dessinées. Le long du bord externe des points internervuraux brun noir. Frange courte, gris souris. Toutes les nervures sont libres. R₅ est absente. R₁ est issue du milieu du bord antérieur de la cellule. CuP est présente vers le bord externe de l'aile. A₁+2 forment une longue fourche basale. Dessous des ailes d'un gris foncé uni.

Ailes postérieures gris souris, unies, plus claires vers la base. Longue frange gris jaunâtre. Nervation incomplète. Sc+R₁ et R_s sont parallèles. La cellule ouverte. M₁ est absente. M₂ est présente au bord externe de l'aile, puis évoquée. M₃ et CuA₁ sont connées. CuA₂ est écartée. A₂ et A₃ sont présentes. Pas de bourrelet sur le bord postérieur de la cellule ou sur le bord interne de l'aile. Dessous des ailes d'un gris foncé uni.

Patagia et tegulae gris souris à écailles plaquées. Dessous du thorax gris jaunâtre.

Pattes brun noir annelées de jaunâtre.

Abdomen brun jaunâtre à reflets brillants. 8^e tergite sclérifié. Apodèmes et venulae présents.

Genitalia du mâle (Figure 9). Uncus globuleux et longuement bifide. Apex du gnathos sclérifié et denticulé. Tegumen bien développé. Valves

oblongues terminées par un long digitus apical recourbé vers le haut. La côte est incurvée et sclérifiée. Le sacculus est bien développé et sclérifié. Il porte en son milieu, sur son bord interne un petit processus digitiforme obtus et membraneux. À sa base une zone pilifère bien développée. Édéage allongé, grêle, courbé, sans sclérifications internes.

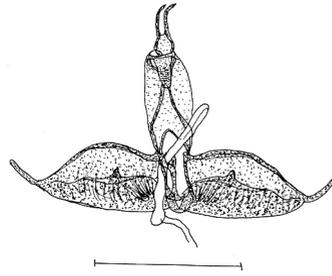


Figure 9. – *Tanychastis moreauella* n. sp.. Genitalia de l'holotype mâle. Échelle : 1 mm.

Allotype : une femelle, La Réunion, arboretum de la Grande Chaloupe, alt. 10 m, 30-VI-2010 (C. Guillermet) (genitalia, prép. C. Guillermet n° G2196) (ex. coll. Guillermet in MNHN, Paris).

Description

Envergure des ailes antérieures de 14 mm. La femelle est semblable au mâle.

Genitalia de la femelle (Figure 10, au dos). Lobes de l'oviporus bien développés. Apophyses antérieures et postérieures sensiblement de même longueur et relativement courtes. Plaque antévaginalis formant un bourrelet échancré en son centre avec des bras latéraux décroissants. Plaque postvaginalis oblongue et ciliée apicalement. Ostium bursae évasé. Antrum légèrement sclérifié, suivi par un ductus bursae grêle et membraneux qui porte, en son milieu, le ductus seminalis. Bourse copulatrice allongée et membraneuse ayant un fort signum sclérifié en forme de lyre.

Autres spécimens : outre l'holotype et l'allotype, 13 autres spécimens ont été récoltés à l'arboretum de la Grande Chaloupe et près de la barrière qui mène au terrain militaire. Paratypes (coll. C. Guillermet) : arboretum de la Grande Chaloupe, 8 mâles et 3 femelles, 30-VI-2010; ravine de la Grande Chaloupe, grille entrée terrain militaire, un couple, 13-VII-2010. Un couple de paratypes sera déposé dans les collections du MNHN de Paris.

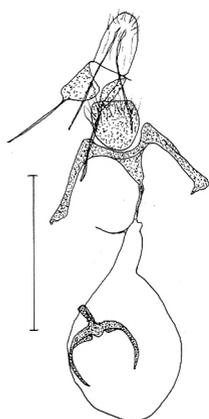


Figure 10. – *Tanychastis moreauella* n. sp.. Genitalia de l'allotype femelle. Échelle : 1 mm.

L'espèce est dédiée à M. Alain Moreau qui, dans le cadre de ses attributions professionnelles à la mairie de Le Port, apporta un concours très efficace pour l'étude de faisabilité du projet de l'insectarium de La Réunion.

Remerciements. – Au Professeur Joël Minet du MNHN de Paris, au Dr John Heppner du MNHN de Floride (USA) et au Dr Bernard Landry du MNHN de Genève (Suisse), pour l'aide à la détermination des genres de la plupart des espèces présentées ici et pour l'envoi de documents indispensables à ce travail. À M. Alain Séraphine, directeur de l'École supérieure des Beaux-Arts de l'île de La Réunion qui, dans le cadre de la plate-forme « Art et Science » de son institution, a pris en charge ma venue à La Réunion en juillet 2010, me permettant ainsi de récolter 40 espèces inconnues

d'Hétérocères, dont une vingtaine sont de nouvelles espèces endémiques pour l'île, et dont le présent article commence à en faire la description.

Références bibliographiques

- CASHATT E.D., 1984. – Revision of the genus *Parachma* Walker (Pyrilidae: Chrysauginae) of North America, North of Mexico with description of a new genus. *Journal of the Lepidopterist's Society*, 38 (4) : 268-280.
- GUENÉE A., 1862. – Annexe G : Lépidoptères. In MAILLARD, *Notes sur l'île de La Réunion (Bourbon)*. Seconde partie. Annexes. Paris Dentu, 72 p.
- GUILLERMET C., 2010. – Contribution à l'étude des Hétérocères de l'île de La Réunion : description de six nouvelles espèces de Tineidae, Oecophoridae, Gelechiidae et Choreutidae (Lepidoptera Heterocera). *L'Entomologiste*, 66 (3) : 125-132.
- JANSE A.J.T., 1932 – *The moths of South Africa. Vol. 1. Sematuridae et Geometridae*. Durban, E.P. Commercial Printing Company, 376 p.
- MEYRICK E., 1910. – Descriptions of Micro-Lepidoptera from Mauritius and the Chagos Isles. *Transactions of the Royal Entomological Society of London*, (8) (3) : 366-377.
- VIETTE P., 1957. – Lépidoptères [de La Réunion] (excepté les Tordeuses et les Géométrides). *Mémoires de l'Institut scientifique de Madagascar*, (E) 8 : 137-226.
- VIETTE P., 1996. – *Lépidoptères Hétérocères de La Réunion (= Bourbon) (avec l'obligeante collaboration de Chr. Guillermet)*. Saint-Denis-de-La-Réunion, Société réunionnaise des Amis du Muséum, 117 pp. 32 fig.
- WALKER F., 1866. – *List of Specimens of Lepidopterous Insects in the Collection of the British Museum. Part XXXIV*. London, Edward Newman, 1121-1533. •



Réabonnement 2011

Merci de régler rapidement le montant de votre abonnement 2011.

Votre chèque, libellé à l'ordre de *L'Entomologiste*, doit être adressé à :

Christophe BOUGET
Revue *L'Entomologiste*
Domaine des Barres
F-45290 Nogent-sur-Vernisson

Dimissalna dimissa (Hagen, 1856), dernière espèce de Cigale découverte en France, observée dans le département du Var (Hemiptera Cicadidae)

Kevin GURCEL

9 rue Marius-Ferrero, F-74000 Annecy
kevin.gurcel@orange.fr

Résumé. – Quasi simultanément à la découverte de *Dimissalna dimissa* dans le département de l'Ardèche [PUISSANT & SUEUR, soumis], une population de cette même espèce de Cigale a été découverte dans le département du Var, sur la commune de Flassans-sur-Issole, le 6-VII-2010. Les cymbalisations très caractéristiques de cette Cigale ont permis son identification et quelques enregistrements ont été effectués. Plusieurs jours d'observations sur le site ont été menés et des commentaires sur le comportement de l'espèce sont donnés.

Summary. – Almost simultaneously with the discovery of *Dimissalna dimissa* in the Ardèche département [PUISSANT & SUEUR, submitted], a population of that same species of cicada has been discovered in the Var département, town of Flassans-sur-Issole, on July 6, 2010. The very typical calling songs of this cicada has allowed its identification and some recordings were made. Observations were conducted for a few days on the site and some comments on this species' behavior are given.

Mots-clés. – Hemiptera, Cicadidae, *Dimissalna dimissa*, Flassans-sur-Issole, France.

Key-words. – Hemiptera, Cicadidae, *Dimissalna dimissa*, Flassans-sur-Issole, France.

Introduction

C'est sur la commune de Flassans-sur-Issole, située dans le Var (83) au nord-ouest du massif des Maures, que j'ai réalisé mes observations. Au cours de la visite du parc de découverte nature « Aoubré » le 6-VII-2010, j'ai remarqué la présence de plusieurs Cigales dont les cymbalisations très particulières m'étaient inconnues. De retour chez moi, une consultation du site Internet *Songs of European singing cicadas* [GOGALA, en ligne] me permit d'identifier *Dimissalna dimissa* (Hagen, 1856).

Cette espèce ne faisant pas partie de la faune de France [BOULARD, 1995; PUISSANT, 2006; SUEUR & PUISSANT, 2007], je programmai une prospection sur quatre jours, du 22 au 25-VII-2010, dans le but de réaliser quelques enregistrements sonores et d'approfondir mes observations de cette espèce.

Plus tard, un enregistrement transmis au Professeur Matija Gogala (Slovénie), spécialiste des Cigales d'Europe centrale, me permit de confirmer l'identification de l'espèce.

Description

Appartenant à la sous-famille des Cicadettinae [sensu MOULDS, 2005] et rattachée entre autre aux genres *Cicadetta* Kolenati, 1857 et *Tettigetia* Kolenati, 1857, cette Cigale fut séparée de ces genres pour des raisons morphologiques et placée dans le genre *Dimissalna* par BOULARD [2007].

Dimissalna dimissa est une petite espèce dont la longueur du corps est d'environ 20 mm et de coloration sombre dans son ensemble. Des spécimens d'Europe centrale présentent une double tache orange sur le mésonotum (Figure 2).

La nomenclature des Cigales étant actuellement en pleine mutation, les critères morphologiques permettant de séparer *Dimissalna* des autres nouveaux genres proches [PUISSANT & SUEUR, 2010] décrits parmi les Cicadettinae ne seront pas présentés dans cet article.

La cymbalisation d'appel de *Dimissalna dimissa* est émise à des fréquences élevées, peu audibles et proches de celles des *Cicadetta*, les motifs variés constituent un chant très caractéristique et aisé à identifier [GOGALA, en ligne].

Biogéographie

Dimissalna dimissa est une espèce d'Europe centrale, citée de plusieurs pays dont : Italie (Sicile comprise), Hongrie, Roumanie, Slovénie, Croatie, Bulgarie, Monténégro, Macédoine, Albanie, Grèce (Crète comprise) et probablement Serbie [GOGALA, com. pers., octobre 2010].

Localisation et description du site

Il s'agit d'une forêt privée située à 2,5 km à l'est du village de Flassans-sur-Issole (alt. moyenne : 280 m, coordonnées GPS : 6° 15' 17" E –

43° 22' 39" N) dont une partie ouverte au public a été aménagée en parcours nature (sentiers, animaux, parcours aventure). Le site englobe les lieux-dits « la Rouvière » et « Château Saint-Charles »; « Parcours aventure » est également mentionné sur une carte IGN 1/25 000. Ce domaine d'une trentaine d'hectares est connu pour sa forêt de Cèdres de l'Atlas, *Cedrus atlantica* (Manetti ex Endl.) Carrière, introduits au début du XIX^e siècle. Le milieu est ouvert en certains endroits par quelques clairières et les abords sont cernés de vignobles, de forêts de Chêne vert (*Quercus ilex* L.) ou de garrigue. Le site est caractérisé par la présence de grands arbres, en majorité des conifères mais aussi de nombreux Chênes pubescents (*Quercus pubescens* Willd).



Figure 1. – *Dimissalna dimissa*, mâle, Slovénie (cliché M. Gogala).

Méthode de prospection

Muni d'un filet entomologique, j'ai repéré les Cigales à l'oreille et la prise de note se faisait sur papier. J'ai réalisé quelques prises de sons à l'aide d'un enregistreur numérique (SONY ICD-UX200™), en m'approchant au plus près des mâles chanteurs, évitant au maximum toute perturbation qui aurait fait taire les individus ciblés.

Répartition de *Dimissalna dimissa* sur le site

L'ensemble du site a été prospecté entre le 22 et le 25 juillet afin d'avoir un aperçu des préférences écologiques de *Dimissalna dimissa* et des densités de population. Il m'est apparu clairement que cette Cigale n'était pas répartie de manière homogène sur la propriété.

C'est au lieu-dit « la Rouvière » que le plus grand nombre d'individus (une dizaine de mâles chanteurs) a été observé; ce secteur très ouvert a la particularité de présenter différentes strates de végétation et d'être cerné par une lisière de grands arbres feuillus (Figure 2). Aux alentours, les mâles rencontrés étaient moins nombreux et plus diffus, fréquentant les cimes des arbres. En s'éloignant du périmètre du parc, l'espèce semblait être quasi-



Figure 2. – Habitat de *Dimissalna dimissa* à Flassans-sur-Issole, Var (cliché K. Gurcel).

Dimissalna dimissa (Hagen, 1856), dernière espèce de Cigale découverte en France, observée dans le département du Var (Hemiptera Cicadidae)

absente; cependant, un mâle isolé a été entendu à 400 mètres de la propriété dans un bosquet de grands arbres. En tout, une trentaine de points d'écoute ont été notés.

D. dimissa paraît donc avoir une préférence pour les grands Chênes pubescents et Chênes verts bien exposés au soleil. Des mâles ont également été entendus sur différentes espèces de conifères.

D'autres espèces de Cigales ont été observées sur la station : *Cicada orni* (L., 1758), *Cicadatra atra* (Olivier, 1790), *Lyristes plebejus* (Scopoli, 1763), *Tettigetula pygmaea* (Olivier, 1790).

Remarques sur le comportement de *Dimissalna dimissa* : périodes d'activité et comportement des mâles chanteurs

En cette période chaude de l'été, *D. dimissa* se fait entendre dès 8 h 30 du matin, avant même les autres espèces de Cigales présentes *in situ*. Durant la matinée, les mâles sont très actifs et semblent se regrouper. Ils sont perchés sur différents végétaux à des hauteurs variant de 2 mètres jusqu'à la cime des arbres, la hauteur moyenne constatée se situant à 5 mètres. Ils chantent le plus souvent cramponnés à une branchette, non loin de l'extrémité d'un rameau.

Les cymbalisations diminuent en intensité d'activité vers la mi-journée et les mâles paraissent se disperser en rejoignant des arbres plus élevés dans l'après-midi. Les cymbalisations se font entendre jusqu'en fin d'après-midi. Ce comportement est à rapprocher de celui observé chez *Cicadetta cerdaniensis* Puissant & Boulard, 2000 et *Cicadivetta tibialis* (Panzer, 1798) [PUISSANT & BOULARD, 2000; PUISSANT & SUEUR, 2000].

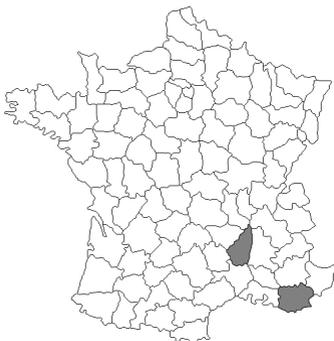


Figure 3. – Répartition actuelle de *Dimissalna dimissa* en France.

Dimissalna dimissa est très farouche et ne se montre guère. Lorsqu'on approche un mâle chanteur, sa cymbalisation devient hésitante dès 5 mètres environ; si l'on s'avance encore, il cesse brusquement alors qu'il est encore souvent difficile à repérer. Contrairement à *Cicadetta cantilatrix* Sueur & Puissant, 2007 – espèce très farouche également – *D. dimissa* ne quitte pas systématiquement son emplacement, mais ne reprendra pas son activité tant que l'intrus ne se sera pas éloigné. Une approche trop rapide provoque l'envol de la Cigale. Malgré un certain nombre d'approches délicates me menant parfois jusqu'au sommet des arbres, je n'ai pas conclu de capture au filet : j'ai eu seulement le bref plaisir d'observer certains spécimens à portée de main.

Discussion

En France, les Cigales restent un groupe d'insectes encore mal connus, par manque de prospections sur l'ensemble du territoire sans doute mais aussi parce que les petites espèces discrètes sont difficilement perceptibles à l'ouïe et à la vue. La découverte de *D. dimissa*, à moins d'une dizaine de jours d'intervalle, en Ardèche le 27 juin 2010 [PUISSANT & SUEUR, soumis], puis dans le Var le 6 juillet 2010 (présente note), montre bien à quel point certaines espèces de Cigales peuvent facilement passer inaperçues (Figure 3). L'enquête nationale Cigales, menée sous l'égide de l'Observatoire naturaliste des écosystèmes méditerranéens (ONEM) [BERNIER & GURCEL, en ligne] permettra sans doute de combler bien des vides quant à la connaissance sur la répartition des espèces.

Pourquoi *Dimissalna dimissa* serait passée au travers des mailles de nombreux (?) filets ? Se serait-elle propagée récemment ? Ces questions restent ouvertes. Néanmoins, j'encourage les oreilles fines à prospecter les alentours de Flassans-sur-Issole et le centre Var pour mieux comprendre la répartition de cette Cigale.

Remerciements. – Je témoigne toute ma gratitude envers le Professeur Matija Gogala pour ses précieuses informations concernant *D. dimissa* et la mise à disposition de la photo, envers Christophe Bernier et Bernard Landry pour leurs conseils et la relecture du présent article. Mes remerciements vont au propriétaire et au personnel du parc « Aoubré » qui m'ont accueilli très chaleureusement durant mon séjour et qui m'ont

permis de prospecter librement le site. Je tiens aussi à remercier Stéphane Puissant pour les ultimes corrections qu'il a su apporter, Mickaël Blanc et Philippe Barré pour leur aide et leurs divers renseignements ainsi que toutes les personnes naturalistes (ou non) qui m'ont encouragé dans mes recherches.

Références bibliographiques

- BERNIER C. & GURCEL K., en ligne. – *Enquête nationale Cigales*. Site de l'ONEM (Observatoire naturaliste des écosystèmes méditerranéens). Disponible sur internet : <<http://www.onem-france.org/cigales>>.
- BOULARD M., 1995. – Les Cigales de France méditerranéenne (Généralités et particularités). In BOULARD M. & MONDON B., *Vies et Mémoires de Cigales*. Barbantane, Équinoxe, 5-88, ISBN 2-84135-033-x.
- BOULARD M., 2007. – *Dimissalna*, nouveau genre de Cicadette (Rhynchota, Cicadidae). *Bulletin de la Société Entomologique de France*, 112 (1) : 97-98.
- GOGALA M., en ligne. – *Songs of European singing cicadas*. Disponible sur internet : <<http://www.cicadasong.eu/tibicinidae/dimissalna-dimissa.html>>.
- MOULDS M., 2005. – An Appraisal of the Higher Classification of Cicadas (Hemiptera: Cicadoidea) with Special Reference to the Australian Fauna. *Records of the Australian Museum*, 57 : 375-446.
- PUISSANT S., 2006. – *Contribution à la connaissance des Cigales de France : géonomie et écologie des populations (Hemiptera, Cicadidae)*. Bédeilhac et Aynat, ASCETE, 193 p.
- PUISSANT S. & BOULARD M., 2000. – *Cicadetta cerdaniensis*, espèce jumelle de *Cicadetta montana* décryptée par l'acoustique (Auchenorrhyncha, Cicadidae, Tibicininae). *École pratique des hautes Études, Biologie et Évolution des Insectes*, 13 : 111-117.
- PUISSANT S. & SUEUR J., 2000. – Redécouverte en France de *Cicadivetta tibialis* (Panzer, 1798) et nouvelles observations sur la biologie de cette espèce. *École pratique des hautes Études, Biologie et Évolution des Insectes*, 13 : 67-74.
- PUISSANT S. & SUEUR J., 2010. – A hotspot for Mediterranean cicadas (Insecta: Hemiptera: Cicadidae): new genera, species and songs from southern Spain. *Systematics and Biodiversity*, 8 (4) : 555-574.
- PUISSANT S. & SUEUR J., soumis. – *Dimissalna*, a cicada genus that remained unnoticed in France (Insecta, Hemiptera, Cicadidae). *Annales de la Société entomologique de France*.
- SUEUR J. & PUISSANT S., 2007. – Similar look but different song: a new *Cicadetta* species in the *montana* complex (Insecta, Hemiptera, Cicadidae). *Zootaxa*, 1442 : 55-68. •



entomopraxis

Matériel et livres d'entomologie

Envoi gratuit de catalogues et bibliographie mise à jour régulièrement.

Très vaste choix de matériel de dissection et de préparation (toutes sortes de pinces, scalpels, aiguilles, épingles entomologiques, etc...)

Tous types d'accessoires pour la capture et le piégeage des insectes terrestres, volants ou aquatiques (filets à papillons, fauchoirs, troubleaux, parapluies japonais, pièges lumineux, pièges à moustiques, etc...)

Matériel d'optique et d'éclairage (loupes binoculaires, microscopes, fibres optiques, etc...)

Petites caméras numériques avec port USB, adaptables sur tout type de microscope ou binoculaire.

Nous sommes fournisseurs de centres de recherches, de muséums, d'universités, etc... en Espagne, France, Italie, Portugal et Grèce.

N'hésitez pas à visiter notre site internet sur lequel vous trouverez tous les renseignements utiles.

Adresse: BALMES, 61, PRAL. 3 / 08007 BARCELONA (Espagne)

Fax: +34 934 533 603

entomopraxis@entomopraxis.com

www.entomopraxis.com

Deuxième note sur des prospections réalisées dans le département de l'Aude (Coleoptera Buprestidae)

Dans une précédente note sur la capture de *Glaphyra marmottani* (Brisout) [FARRUGIA & BARBIER, 2008], nous avons noté la présence de nombreux Cérambycides sur le site du col de Campérié, en bordure de la forêt des Fanges (Aude). Il nous a semblé utile de la compléter par les observations que nous y avons faites à la même période et sur le même site, sur une autre famille de phytophages souvent associée aux Longicornes, celle des Buprestides. En effet, pendant cette première quinzaine de juillet 2007, de nombreux Buprestes évoluaient aussi sur le site, notamment sur les troncs coupés des résineux et des feuillus entreposés en bordure de la route départementale n° 117. De trop rares journées ensoleillées nous ont permis quelques observations intéressantes.

Acmaeodera bipunctata ssp. *bipunctata* (Olivier, 1790) : sur Composées à fleurs jaunes, à proximité des Mélèzes abattus ; espèce réputée assez rare mais pouvant être localement commune.

Agrilus graminis Gory & Laporte, 1837 : 2 femelles, à vue sur troncs de Hêtres abattus.

Agrilus obscuricollis Kiesenwetter, 1857 : une femelle d'une forme noirâtre peu courante, par battage sur Chêne.

Anthaxia fulgurans (Schrank, 1789) : plusieurs ex. des deux sexes sur Chardons et Rosacées arborescentes implantés sur la pente.

Anthaxia hungarica (Scopoli, 1772) : plusieurs ex. sur les Umbellifères présentes sur le site ; très commune sur le pourtour méditerranéen.

Anthaxia nitidula (L., 1758) : deux ex. sur troncs de feuillus situés dans une partie semi-ombragée.

Anthaxia nigrojubata Roubal, 1913 : un ex. pris dans une assiette jaune positionnée à l'orée de la forêt, près d'une prairie fleurie. À quelques kilomètres de distance, une excursion dans la forêt de Boucheville nous a permis de le trouver à nouveau sur des Composées à 800 m d'altitude.

Anthaxia sepulchralis (F., 1801) : très nombreux individus sur Composées à fleurs jaunes ; sûrement le plus commun des *Anthaxia* présents sur le site.

Buprestis rustica L., 1758 : plusieurs ex. volant au-dessus des Mélèzes abattus.

Buprestis novemmaculata L., 1758 : quelques ex. des deux sexes sur les Mélèzes abattus.

Chrysobothris affinis (F., 1794) : 5 ex. sur deux Hêtres stockés en prolongement des Mélèzes ; proche de *C. chryso stigma* (L., 1758) non décelé sur le site ; semble assez commun sur le secteur.

Eurythyrea austriaca (L., 1767) : trois ex. ; belle espèce, réputée rare et très localisée ; la forêt des Fanges, où nous avons pu capturer une dizaine d'ex. sur un autre site de coupe, est bien connue pour l'abriter.

Palmar festiva (L., 1767) : deux ex. dont un au vol ; espèce peu commune mais en pleine expansion vers le Nord.

Phaenops cyanea (F., 1775) : quelques ex. présents sur les troncs coupés ; espèce de taille modeste mais d'une belle couleur bleutée.

Prostima flavoguttata Illiger, 1803 : quelques ex. sur les Rosacées en fleurs sur la pente ensoleillée, proche de la zone de stockage.

En conclusion, ce secteur à la lisière de la forêt des Fanges s'est avéré très riche au regard de la petite superficie prospectée. On ne saurait trop recommander aux collègues entomologistes de ne pas délaissier les zones de stockage de bois et d'élargir leurs recherches aux secteurs dégagés aux alentours, dont l'attractivité varie avec la température.

Référence bibliographique

FARRUGIA S. & BARBIER G., 2008. – Capture de *Glaphyra marmottani* (Brisout de Barneville, 1863) dans l'Aude (Coleoptera Cerambycidae). *L'Entomologiste*, 64 (1) : 59.

Sylvain FARRUGIA
53 avenue Jules-Lemaître
F-45190 Tavers

Gilles BARBIER
35 rue Beaufrils
F-72100 Le Mans
jilisa@wanadoo.fr



Nouvelles signalisations d'espèces de Lépidoptères Pterophoridae en Guyane française et description du mâle de *Sochchora mulinus* Gielis, 2006 (Lepidoptera Pterophoridae)

Parmi un lot de Pterophoridae récoltés en Guyane, deux espèces se sont révélées nouvelles pour le département.

J.M. Bérenger m'a rapporté un exemplaire de *Buckleria brasilia* Gielis, 2006, capturé à la lumière près d'une mare en x-2007, sur le site de la station aérospatiale de Kourou. La seule signalisation connue est du Brésil, Alto Paraiso, 1 300 m [GIELIS, 2006]; sa plante-hôte, d'après cet auteur, est *Drosera graminifolia* St. Hill.

E. Drouet me communique deux ♂ et une ♀ de *Sochchora mulinus* Gielis, 2006, en provenance de Guyane française, Roura, alt. 40 m, piste forestière d'Eskoll, 11-1-2007. Ces exemplaires butinaient les fleurs blanc-verdâtre d'un buisson au premier kilomètre de la piste en venant de la route de Kaw. La seule capture signalée est du Brésil, Para [GIELIS, 2006]. Le ♂ n'étant pas connu, voici sa description.

Description du mâle

Envergure : 13 mm.

Habitus conforme à la description de GIELIS [2006]. Palpes labiaux érigés plutôt que porrigés. Deuxième plume des postérieures fortement falquée.

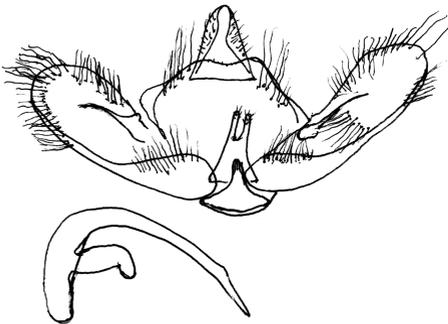


Figure 1. – *Sochchora mulinus* Gielis, 2006, prep. LB 2174, genitalia ♂. Guyane française, Roura, alt. 40 m, piste forestière d'Eskoll, 11-1-2007, E. Drouet leg., in coll. L. Bigot.

Genitalia ♂ prép. LB 2174, coll. L. Bigot (Figure 1) : structure très proche de celle de *S. donatella* (Walker, 1864). Uncus élargi, faiblement épineux. Valves symétriques, fortement pileuses, à sacculus volumineux. Harpes faiblement développées. Bras de l'anellus courts, arrondis à leur extrémité, vaguement épineux. Édéage à courbure moyenne terminé par une portion apicale plus effilées, rigide et réfringente. Caecum bien développé.

Autre spécimen examiné : un ♂ de même provenance, même date de capture et même présentation (in coll. E. Drouet).

À notre connaissance, cinq espèces de Pterophoridae sont désormais connues de Guyane française :

- *Megalorhipida leucodactyla* (Walker, 1864), cosmopolite tropical;
- *Buckleria brasilia* Gielis, 2006, Brésil;
- *Hepalastis pumilio* (Zeller, 1873), cosmopolite tropical;
- *Stenoptilodes brevipennis* (Zeller, 1874), Brésil;
- *Sochchora mulinus* Gielis, 2006, Brésil.

Remerciements. – J'exprime ma profonde reconnaissance à ceux qui nous confient leur matériel de récolte permettant ainsi d'avancer nos connaissances sur la faune de contrées proches ou lointaines. Un grand merci à mon ami J. Picard toujours prêt à m'éclairer sur les délicats problèmes de systématique et de biogéographie.

Référence bibliographique

GIELIS C., 2006. – Review of the Neotropical species of the family Pterophoridae, part. 1 : Ochyroticinae, Deuterocopinae, Pterophorinae (Platyptilini, Exelastini, Oxyptilini) (Lepidoptera). *Zoologische Mededelingen*, 80 (2) : 1-290.

Louis BIGOT
Le Bernard Palissy D3
116 rue Gaston-de-Flotte
F-13012 Marseille



***Micromus (Nesomicromus) lanosus* (Zelený, 1962) dans le Massif central :
premières données françaises en dehors des Alpes et des Pyrénées**
(Neuroptera Hemerobiidae)

Micromus (Nesomicromus) lanosus (Zelený, 1962) est un Hemerobiidae ayant un habitus bien reconnaissable (Figure 1). C'est une espèce européenne extra-méditerranéenne, répartie depuis les Pyrénées jusqu'à la Mer Noire [ASPÖCK *et al.*, 2001].

Sa présence en France a été signalée pour la première fois dans les Alpes-Maritimes [SÉMÉRIA, 1980]. Par la suite, cette espèce a été découverte dans d'autres départements alpins (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes), mais aussi dans les Pyrénées (Hautes-Pyrénées) [CANARD *et al.*, 1991; LERAUT, 1991 et 1992]. Dans ce contexte, il me paraît intéressant de mentionner des captures réalisées dans le département de la Lozère, sur la bordure ouest du massif des Cévennes.

Le 29 juillet 2008, un ♂ a été capturé sur *Quercus* dans un bois de feuillus et de conifères, sur la commune de Meyrueis (lieu-dit Le Crouzet; altitude : environ 1 000 m). Dans la même station, d'autres espèces d'Hemerobiidae ont été capturées : *Hemerobius (Hemerobius) humulinus* L., 1758 (4 ♀), *Hemerobius (Hemerobius) gilvus* Stein, 1863 (2 ♂ et 2 ♀) et *Hemerobius (Hemerobius) micans* Olivier, 1792 (un ♂ et 5 ♀) sur *Quercus*; *Hemerobius (Hemerobius) pini* Stephens 1836 (une ♀) sur conifère.

Le 1^{er} août 2008, sur la commune de Fraissinet-de-Fourques, dans le chaos de Nîmes-le-Vieux (altitude : environ 1 100 m), 4 ♂ et 3 ♀ ont été capturés sur *Corylus avellana* L., seule espèce arborescente présente dans la station. Sur les mêmes arbustes ont été capturés *Micromus (Micromus) variegatus* (F., 1793) (un ♂) et

Hemerobius (Hemerobius) gilvus Stein, 1863 (un ♂ et 2 ♀).

Ces données pour la Lozère constituent ainsi les premières mentions pour *Micromus (Nesomicromus) lanosus* en dehors des massifs alpin et pyrénéen (Figure 2).

Les espèces végétales sur lesquelles ont été capturés les spécimens sont classiques pour cette espèce. En effet, pour les Alpes, LERAUT [1991] précise que l'espèce « se tient à la limite supérieure de l'étage montagnard sur les pentes en adret où croissent les frênes, noisetiers et les chênes ». De même, MONSERRAT & MARÍN [1996] ont démontré en Espagne une nette préférence de cette espèce pour *Corylus avellana* L. (82,3 % des captures), le reste des captures ayant été faites sur *Betula* sp. et sur *Quercus robur* L. Il est à noter que, dans l'état actuel des connaissances, toutes les captures françaises ont été faites entre 900 et 1 900 m d'altitude. Nous pouvons donc supposer que *Micromus (Nesomicromus) lanosus* présente une aire de répartition disjointe en France, les populations des Alpes, des Pyrénées et du Massif central étant certainement isolées les unes des autres.

Répartition : Autriche, Allemagne, Bulgarie, Espagne, Liechtenstein, France, Hongrie, Italie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suisse, Turquie, Ukraine, « Yougoslavie » [ASPÖCK *et al.*, 2001; ARI & KİYAK, 2003].

Synthèse des données françaises
(Figure 2)

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04) : Le Lauzet-Ubaye (vers 900 m), 2-VIII-1988, une ♀ [LERAUT, 1991 et 1992]. Uvernet-Fours, Villard d'Abas (vers 1 400 m), 4-VIII-1990, un ♂; 7-VIII-1990, 2 ♂ [LERAUT, 1991 et 1992]. Montclar, col de Saint-Jean (vers 1 300 m), 14-VIII-1990, un ♂ [LERAUT, 1991 et 1992].

HAUTES-ALPES (05) : Pelvoux, Ailefroide (vers 1 500 m), 24-VII-1991, quelques ex. sur Érables [LERAUT, 1992]. Saint-Clément-sur-Durance (vers 1 000 m), 24-VII-1991, 4 ex. [LERAUT, 1992]. Saint-André-d'Embrun (950 m), 19-VII-



Figure 1. – *Micromus (Nesomicromus) lanosus* (Zelený, 1962), habitus (cliché Pierre Tillier).

1991, un exemplaire [LERAUT, 1992]. Réallon, les Gourniers (1 450 m), 22-VII-1991, un ex. [LERAUT, 1992]. (commune non précisée), pic de Combeynot (1 800 – 1 900 m), 6-VIII-1980, un exemplaire « sous les mélèzes » [leg. Boulard, LERAUT, 1992].

ALPES-MARITIMES (06) : (commune non précisée), montagne de Thorenc, versant nord (vers 1 250 m), 7-VII-1979, un ♂ [SÉMÉRIA, 1980]. (commune non précisée), col de Bleine (vers 1 500 m), 19-VII-1979, un ♂ [SÉMÉRIA, 1980]. Saint-Martin-d'Entraunes (vers 1 000 m), 12-VIII-1990, un ♂ [LERAUT, 1991 et 1992].

LOZÈRE (48) : Meyrueis, LeCrouzet (vers 1 000 m), 29-VII-2008, un ♂ sur *Quercus* sp. (collection Tillier). Fraissinet-de-Fourques, L'Hom, chaos de Nîmes-le-Vieux (vers 1 100 m), 1-VIII-2008, 4 ♂ + 3 ♀ sur *Corylus avellana* L. (collection Tillier).

HAUTES-PYRÉNÉES (65) : Lançon, Mont Gaillard (environ 1 000 m), VIII-1972, une ♀ à la lumière; 13-VIII-1978, une ♀ à la lumière [CANARD *et al.*, 1992 et comm. pers.].

Remerciements. –Je remercie Pierre Ledys pour son aide précieuse lors des prospections sur le terrain. J'adresse également mes vifs remerciements à Michel Canard pour l'envoi de précisions sur ses données personnelles, ainsi qu'à Gérard Moragues pour l'envoi de publications, nécessaires à la rédaction de cette note.

Références bibliographiques

ARI I. & KIYAK S., 2003. – *Micromus lanosus* (Zelený, 1962) (Neuroptera : Hemerobiidae) new to the fauna of Turkey. *Acta Entomologica Slovenica*, 11 (2) : 191-192.

ASPÖCK H., HÖLZEL H. & ASPÖCK U., 2001. – Kommentierter Katalog der Neuropterida (Insecta : Raphidioptera, Megaloptera, Neuroptera) der Westpaläarktis. *Denisia*, 2 : 1-606.

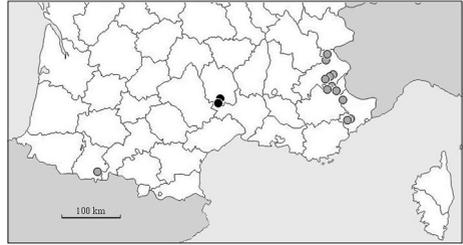


Figure 2. – Carte de répartition de *Micromus (Nesomicromus) lanosus* dans le Sud de la France. Légende : ronds gris, données antérieures à 2000 ; ronds noirs, données inédites, postérieures à 2000.

CANARD M., GRIMAL A. & MONSERRAT V.J., 1992. – A list of green and brown lacewings recently collected in the central Pyrenees (Insecta : Neuroptera : Chrysopidae, Hemerobiidae). In CANARD M., ASPÖCK H. & MANSELL M.W. (ed.). Current Research in Neuropterology. Proceedings of the Fourth International Symposium on Neuropterology (24-27 June 1991, Bagnères-de-Luchon, Haute-Garonne, France). Toulouse (France) 1991 : 95-97.

LERAUT P., 1991. – Contribution à l'étude des hémérobes. 4. *Kimminsia cunctatus* (Ohm) et *Hemerobius fenestratus* Tjeder en France; nouvelles données sur la distribution de *Micromus lanosus* (Zelený) (Neur. Hemerobiidae). *Entomologica Gallica*, 2 (4) : 215-216.

LERAUT P., 1992. – Névroptères des Alpes centrales françaises (Neur.). *Entomologica Gallica*, 3 (2) : 59-65.

MONSERRAT V.J. & MARÍN F., 1996. – Plant substrate specificity of Iberian Hemerobiidae (Insecta : Neuroptera). *Journal of Natural History*, 30 : 775-787.

SÉMÉRIA Y., 1980. – Un Hemerobiidae (Neuroptera, Planipennia) nouveau pour la faune de France : *Micromus lanosus* Zelený. *Nouvelle Revue d'Entomologie*, 10 : 105-106.

Pierre TILLIER
8 rue d'Aire
-95660 Champagne-sur-Oise
p.tillier.entomo@free.fr



L'ENTOMOLOGISTE



L'Entomologiste

Tarification pour un abonnement annuel (6 numéros + 1 supplément)								
Adresse de livraison en France			Adresse de livraison en Union européenne			Adresse de livraison hors Union européenne		
TTC - TVA : 2,1 %			HT			HT		
Particuliers, institutions	Librairies remise 10 %	Moins de 25 ans	Particuliers, institutions	Librairies remise 10 %	Moins de 25 ans	Particuliers, institutions	Librairies remise 10 %	Moins de 25 ans
41,00 € TTC	36,90 € TTC	21,00 € TTC	40,14 € HT	36,13 € HT	20,56 € HT	47,00 € HT	42,30 € HT	23,50 € HT
TVA : 0,86 €	TVA : 0,77 €	TVA : 0,44 €						
Codification de la facture								
FP	FL	FJ	UEP	UEL	UEJ	HUEP	HUEL	HUEJ
La codification est suivie du numéro de la facture puis des deux derniers chiffres de l'année Exemple pour la première facture de l'année 2010 : FP01/10								
Pour limiter les frais croissants de commission bancaire, tous les abonnements de l'étranger (y compris des pays de l'Union européenne) seront réglés de préférence par virement.								

Relevé d'identité bancaire			
Étranger uniquement	International Bank Account Number (IBAN)		
	FR77 2004 1000 0104 0478 4N02 060		
Code établissement	Bank Identification Code (Swift)		N° de compte
	PSSTFRPPPAR		0404784N020
20041	Code guichet	00001	Clé RIB
60			
Nom et adresse du titulaire			
L'ENTOMOLOGISTE Revue d'amateurs 45 rue Buffon 75005 Paris		Trésorier : Christophe BOUGET Revue <i>L'Entomologiste</i> domaine des Barres 45290 Nogent-sur-Vernisson	

Anciennes années de <i>L'Entomologiste</i>					
Publiée depuis plus de soixante ans, notre revue est encore disponible pour de nombreux tomes (années entières uniquement, constituées de 4 à 7 fascicules) au prix de l'année en cours. Les fascicules ne sont pas vendus séparément.					
41,00 €	Années complètes		Série complète	Port en Colissimo	
	1995 à 2006	1944 à 1994	1944 à 2006	une année	2 à 7 années
	20,00 €	10,00 €	500,00 €	5,00 €	10,00 €
Tarifs spéciaux réservés aux abonnés					
Attention, certaines années avec des fascicules épuisés peuvent être complétées avec des copies. Renseignements : Philippe GENEVOIX, secrétaire de <i>L'Entomologiste</i> .					

Sommaire

VALA J.-C., POINTEAU S., LAMBERT M. & THIERCELIN J. – <i>Phloeomyzus passerinii</i> (Signoret, 1875) dit Puceron lanigère du Peuplier (Hemiptera Sternorrhyncha Aphididae)	49 – 55
LACLOS É. de – Les insectes dans l'œuvre de Shakespeare	57 – 60
LESEIGNEUR L. & PIGUET H. – <i>Sericus sulcipennis</i> Buysson, 1893 (<i>S. brunneus</i> var. <i>sulcipennis</i> Buysson), espèce valide, synonyme de <i>Sericus clarus</i> Gurjeva, 1972, nouvelle pour la faune de France (Coleoptera Elateridae)	61 – 66
GIORDAN J.-C., LEMAIRE J.-M. & RAFFALDI J. – Une nouvelle forme du <i>Duvalius laneyriei</i> Ochs, 1949 des Alpes-de-Haute-Provence (Coleoptera Carabidae Trechinae)	67 – 69
GOMY Y. – Contribution à l'établissement des catalogues régionaux : Coleoptera Histeridae IX	71 – 89
VITALI F. – Un nouveau Callichromatini de la République démocratique du Congo (Coleoptera Cerambycidae Cerambyciinae)	91 – 93
GUILLEMET C. – Contribution à la l'étude des Hétérocères de l'île de La Réunion : description de six nouvelles espèces de Pyralidae, Geometridae, Arctiidae et Oecophoridae (Lepidoptera Heterocera)	95 – 104
GURCEL K. – <i>Dimissalna dimissa</i> (Hagen, 1856), dernière espèce de Cigale découverte en France, observée dans le département du Var (Hemiptera Cicadidae)	105 – 108
NOTES DE TERRAIN ET OBSERVATIONS DIVERSES	
FARRUGIA S. & BARBIER G. – Deuxième note sur des prospections réalisées dans le département de l'Aude (Coleoptera Buprestidae)	109
BIGOT L. – Nouvelles signalisations d'espèces de Lépidoptères Pterophoridae en Guyane française et description du mâle de <i>Sochchora mulinus</i> Gielis, 2006 (Lepidoptera Pterophoridae)	110
TILLIER P. – <i>Micromus (Nesomicromus) lanosus</i> (Zelený, 1962) dans le Massif central : premières données françaises en dehors des Alpes et des Pyrénées (Neuroptera Hemerobiidae)	111
PARMI LES LIVRES	90 et 94
PETITES ANNONCES D'ABONNÉS	60